



N° 1936-2014/APS/DFI/SAB

Date du : 21/10/2014

R a p p o r t
à
l' a s s e m b l é e d e p r o v i n c e

OBJET : relative au budget de la province sud pour l'exercice 2015

P.J. : un projet de délibération
un fascicule budgétaire
des annexes

PRESENTATION GENERALE	4
TITRE I - LES PROPOSITIONS DE CREDITS DE PAIEMENT	9
CHAPITRE 1 - LES RECETTES REELLES.....	9
SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	9
1. LES DOTATIONS LEGALES.....	9
2. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES	10
3. LES MOUVEMENTS FINANCIERS.....	10
4. LES RECETTES DES SERVICES	10
5. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	11
6. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES	11
SECTION 2 - LA DETTE	11
1. L'ENCOURS DE DETTE	11
2. L'EMPRUNT 2015.....	11
SECTION 3 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	12
1. LES DOTATIONS LEGALES.....	12
2. LA FISCALITE	12
3. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	13
4. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES	14
5. LES RECETTES DES SERVICES	16
6. LES MOUVEMENTS FINANCIERS.....	17
7. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES	17
8. LES RECETTES DES COMMUNES	17
CHAPITRE 2 – LES DEPENSES REELLES.....	18
SECTION 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	19
1. L'HABITAT SOCIAL ET LA SANTE PUBLIQUE	20
2. LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION	21
3. L'EQUIPEMENT DES COMMUNES.....	23
4. L'ENSEIGNEMENT	25
5. L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION	27
6. L'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION	28
7. L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT	30
8. LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	32
9. LES MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES	34
SECTION 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	36
A – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS	36
1. LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES	36
2. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	38
B – LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS.....	40
1. LA SANTE, LA PROTECTION ET L'ACTION SOCIALE	41
2. L'ENSEIGNEMENT	43
3. L'ECONOMIE, LE TRAVAIL, L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	45
4. LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION	48
5. LA CULTURE, LA JEUNESSE, LES SPORTS ET LES LOISIRS	49
6. L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT	51
7. L'ADMINISTRATION GENERALE ET LES INSTITUTIONS.....	54
8. LA SECURITE ET L'ORDRE PUBLIC.....	54

SECTION 3 – LES CHARGES FINANCIERES.....	54
1. LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	54
2. LA LIGNE DE TRESORERIE.....	55
CHAPITRE 3 – LES MOUVEMENTS D’ORDRE.....	56
1. LES AMORTISSEMENTS	56
2. LES RECLASSEMENTS COMPTABLES	56
CHAPITRE 4 – L’AUTOFINANCEMENT.....	56
TITRE II – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES	57
1. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	57
2. LES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT	60
TITRE III – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE.....	61
CHAPITRE 1 – LA BALANCE GENERALE DU BUDGET	61
CHAPITRE 2 - LE DETAIL PAR CHAPITRE	62

PRESENTATION GENERALE

Le contexte budgétaire

□ Des recettes fiscales 2015 à nouveau en repli par rapport à 2014, telles sont les prévisions de recouvrements arrêtées par la Nouvelle-Calédonie pour notre prochain exercice.

Après une année 2014 où la Nouvelle-Calédonie fait ressortir des recouvrements effectifs en baisse de -6,2% ayant comme impact sur le budget provincial une réduction des dotations légales de 12% (soit environ 4,4 milliards XPF hors impact de la réduction de la quote-part de 53,5 à 51,5% en 2014), les estimations budgétaires 2015 affichent une évolution des recettes fiscales à -0,59% ce qui représente pour la province une diminution supplémentaire de 194 millions XPF.

Et dans ce contexte, la Nouvelle-Calédonie fait état d'une perspective d'ajustement nul des rentrées 2014 dans le cadre du budget supplémentaire 2015.

La province Sud va donc disposer, pour l'ensemble de l'exercice 2015, d'une enveloppe de dotations globales de la Nouvelle-Calédonie de 32,68 milliards XPF. Pour mémoire, en 2014, elle recevait 32,87 milliards XPF et en 2013, 38,75 milliards XPF.

□ Le déficit structurel du budget de fonctionnement

Dans ce contexte budgétaire des plus tendus, la province a, cependant, à faire face à l'évolution de ses dépenses dont celles qui touchent les secteurs de l'enseignement, de la santé et de la protection sociale et qui progressent naturellement en fonction de la démographie.

A l'instar des budgets précédents, la province a fait le choix de privilégier la couverture de ses dépenses réelles. Néanmoins, l'exercice d'un équilibre cohérent de la section de fonctionnement dès le budget primitif arrive à son terme.

Pour son budget primitif 2015, la province Sud fait, encore une fois, l'impasse sur son autofinancement. Cette situation est à déplorer au regard du besoin d'emprunt nécessaire au financement des investissements. Et chacun sait que cette situation, qui fragilise véritablement la santé financière de la province Sud, n'est plus tenable.

Dans l'attente de ressources nouvelles, les contraintes réglementaires d'amortissements vont donc être repoussées à une prochaine décision modificative budgétaire.

□ Le maintien des investissements

Malgré les difficultés d'équilibre qui pèsent sur le budget de fonctionnement, la province souhaite proposer un volume d'investissement équivalent à celui de 2014, soit environ 9,3 milliards XPF.

Elle mesure, cependant, tout l'impact de la ressource externe d'emprunts portée à 6,6 milliards XPF sur son plan de financement. Cette ressource, qui pallie l'insuffisance provisoire d'autofinancement, devra nécessairement être ajustée au cours de l'exercice.

Sur cette section du budget, l'habitat social, l'aide aux programmes communaux, le maintien du patrimoine en infrastructures restent les priorités provinciales en matière d'investissement.

□ La réallocation de la taxe sur les jeux pour couvrir l'insuffisance de ressources

Comme précisé précédemment, sans ressources nouvelle, la province Sud n'est plus, à ce jour, en capacité de dégager une épargne suffisante pour garantir une autonomie financière pérenne.

La réallocation de la taxe sur les jeux permettrait à la province Sud de bénéficier d'une ressource nouvelle avoisinant les 2 milliards XPF.

Les actions entreprises en ce sens prennent toute leur dimension et la province Sud attend donc beaucoup de cette proposition de loi de pays sur la taxe sur les jeux.

Elle vise la réallocation de cette taxe localisée en province Sud avec d'une part la création de centimes additionnels sur la taxe sur les jeux au profit des provinces et, d'autre part, la réduction de la taxation en principal, afin de ne pas augmenter la pression fiscale globale sur cette taxe.

Cette mesure ne sera, cependant, qu'un ajustement de courte durée. A moyen terme, les mêmes problématiques d'insuffisance de ressources vont, à nouveau, se poser si la conjoncture ne s'améliore pas sensiblement.

Il est donc urgent que des travaux soient engagés pour envisager le rééquilibrage financier de la province Sud sur le long terme.

* * *

Le projet de budget primitif qui vous est présenté s'appuie sur les éléments budgétaires exposés dans le cadre du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 17 octobre dernier.

En 2015, c'est un projet de budget primitif en mode dégradé qui vous est proposé. En effet son équilibre général est le reflet des fortes contraintes de financement qui viennent de vous être exposées.

Force est de constater qu'il comprend peu de mesures nouvelles mais avant tout des mesures allant dans le sens des économies.

C'est un budget marqué par une absence d'épargne et un recours massif à l'emprunt, c'est bien là toute l'incohérence d'un équilibre budgétaire qui traduit la fragilité de la situation financière de la collectivité.

C'est de toute évidence un budget primitif qui préfigure la transition obligée vers une prochaine décision modificative. En effet, la province Sud n'a d'autre choix que de rehausser ses ressources de fonctionnement pour d'une part, satisfaire à l'obligation réglementaire d'autofinancement et corriger ainsi le volume d'emprunt et d'autre part, maintenir ses interventions de fonctionnement dont le principal intéresse les secteurs de la santé, social et de l'enseignement.

Pour ce nouvel exercice budgétaire, malgré la baisse de ses ressources, la province Sud s'efforce de maintenir les axes prioritaires de sa politique au travers de ses programmes d'investissement et d'interventions. A ce titre, 57% des crédits proposés y sont consacrés.

Au-delà, les propositions vont intéresser le fonctionnement de la collectivité et le remboursement de la dette.

Il convient de souligner la maîtrise de dépenses de personnel et des crédits de fonctionnement courant de la collectivité qui n'augmente que de 1%, soit 246 millions XPF.

Les dépenses de personnel sont estimées à 19,4 milliards XPF et le fonctionnement courant de la collectivité à 1,8 milliard XPF. Le principal de la croissance, qui concerne l'évolution de la masse salariale (+200 millions XPF), est la conséquence des mesures habituelles comprenant le glissement-vieillesse-technicité (GVT) à hauteur de 2%, la validation de services précaires, les cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Aucune création de poste n'est envisagée dans le cadre de ce budget primitif.

* * *

En recettes, l'économie générale du budget primitif va porter sur une enveloppe financière de **56,2 milliards XPF**, soit une évolution des ressources à **-2%**.

Pour ce nouveau budget, les principales ressources sont :

- les dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie pour 32,7 milliards XPF ;
- les dotations légales en provenance de l'Etat pour 6,9 milliards XPF ;
- les recettes fiscales propres à hauteur de 4,7 milliards XPF ;
- les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie pour 2,2 milliards XPF ;
- la participation de l'Etat, des communes et des tiers au titre des contrats de développement pour 1,5 milliard XPF ;
- les recouvrements et participations diverses estimées à 642 millions XPF ;

- les recettes des services estimées à 508 millions XPF ;
- les mouvements financiers pour 360 millions XPF ;
- les dotations en provenance des communes pour 87,3 millions XPF.

Pour équilibrer le plan de financement des investissements, il est proposé une ressource d'emprunt de 6,6 milliards XPF. En synthèse, le financement du budget provincial s'opère comme suit :

RESSOURCES

SECTION	RUBRIQUES	BP 2015	BP 2014	Var.	Tx.
INVEST	DOTATIONS LEGALES	2 991 588 800	2 997 924 480	-6 335 680	0%
	NC	1 911 588 800	1 922 924 480	-11 335 680	-1%
	Etat	1 080 000 000	1 075 000 000	5 000 000	0%
	DOTATIONS OPC	1 301 781 351	1 726 201 089	-424 419 738	-25%
	AUTRES	427 671 940	429 483 017	-1 811 077	0%
	EMPRUNTS	6 600 000 000	6 200 000 000	400 000 000	6%
		11 321 042 091	11 353 608 586	-32 566 495	0%
FONC	DOTATIONS LEGALES	36 614 632 250	36 797 065 850	-182 433 600	0%
	NC	30 764 632 250	30 947 065 850	-182 433 600	-1%
	Etat	5 850 000 000	5 850 000 000	0	0%
	FISCALITE	4 740 000 000	4 640 000 000	100 000 000	2%
	AUTRES	3 526 340 149	4 424 394 787	-898 054 638	-20%
		44 880 972 399	45 861 460 637	-980 488 238	-2%
		56 202 014 490	57 215 069 223	-1 013 054 733	-2%

EMPLOIS

SECTION	RUBRIQUES	BP 2015	BP 2014	Var.	Tx.
INVEST	INVESTISSEMENTS DIRECTS	9 367 737 091	9 362 608 586	5 128 505	0%
	EMPRUNTS	1 953 305 000	1 991 000 000	-37 695 000	-2%
		11 321 042 091	11 353 608 586	-32 566 495	0%
FONC	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 689 584 385	21 443 288 433	246 295 952	1%
	INTERVENTIONS & SUBVENTIONS	22 466 988 014	23 635 072 204	-1 168 084 190	-5%
	EMPRUNTS	724 400 000	783 100 000	-58 700 000	-7%
		44 880 972 399	45 861 460 637	-980 488 238	-2%
		56 202 014 490	57 215 069 223	-1 013 054 733	-2%

En dépenses, le budget s'élève à **56,2 milliards XPF** et se décompose comme suit :

- 31,8 milliards XPF (57%) consacrés aux programmes d'investissement et d'interventions ;
- 21,7 milliards XPF (39%) destinés aux dépenses de fonctionnement courant, aux rémunérations et charges sociales ;
- 2,7 milliards XPF pour prendre en charge l'annuité de la dette, soit 5% du budget provincial.

Se retrouvent principalement sur les programmes d'investissement et d'interventions :

○ **La santé, le logement et la solidarité sociale :**

12,7 milliards XPF soit 23% du budget provincial pour le secteur de la santé et du social.

L'aide médicale représente le premier poste de dépenses avec 6,9 milliards XPF, les actions médico-sociales représentent le second poste avec 3,1 milliards XPF dont 1,2 milliard XPF pour les aides à domicile au titre du dispositif de minimum vieillesse et 599,8 millions XPF pour les aides aux enfants assistés.

Les dépenses relatives aux opérations d'habitat social se montent à 2,1 milliard XPF, la santé publique à 565,8 millions XPF dont 211,4 millions XPF de travaux d'aménagement des circonscriptions médicales et 110,0 millions XPF pour l'achat de produits pharmaceutiques.

○ **L'enseignement et la réussite éducative :**

5,3 milliards XPF soit 9% du budget provincial sont consacrés au secteur de l'enseignement et concerne :

- 1,5 milliard XPF d'allocations d'enseignement avec pour objectif de poursuivre les efforts au bénéfice des familles les plus défavorisées ;
- 1,4 milliard XPF de soutien à l'enseignement privé dont 1,3 milliard XPF de participations conventionnées afin de permettre aux enfants scolarisés dans le privé de disposer de conditions de travail

équivalentes à celles de leurs pairs inscrits dans les établissements publics et 112,5 millions XPF pour la mise aux normes et la rénovation des bâtiments ;

- 1,3 milliard XPF pour le programme de construction et d'équipement des collèges publics et leur fonctionnement comprenant 409,5 millions XPF de dotation globale aux collèges, 601 millions XPF pour des travaux de construction, d'aménagement et de réfection, 149,0 millions XPF pour la poursuite du câblage informatique et 96,5 millions XPF pour l'équipement numériques ;
- 487 millions XPF pour soutenir les élèves poursuivant des études supérieures avec notamment 155 millions XPF pour les bourses hors territoire ;
- 415,2 millions XPF pour la vie scolaire et éducative dont 206,9 millions XPF pour l'opération de développement de l'internet à l'école (ODI) ;
- 234,7 millions XPF au titre du fonctionnement et de l'équipement des internats.

○ L'emploi et le développement économique :

4,9 milliards XPF soit 9 % du budget provincial sur les opérations suivantes :

- les actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation pour 1,8 milliard XPF dont 733 millions XPF pour le programme provincial d'insertion citoyen (PPIC), 689 millions XPF pour les actions d'insertion et les chantiers de jeunes et 259 millions XPF pour la formation ;
En 2015, une nouvelle autorisation d'engagement de 308 millions XPF est ouverte pour renforcer notre contribution aux chantiers d'insertion des jeunes ;
- le tourisme pour 937 millions XPF dont 683 millions XPF pour la promotion internationale du tourisme ;
- le soutien aux secteurs de l'agriculture, de la pêche et aquaculture à hauteur de 769 millions XPF ;
- le soutien à l'investissement pour 465 millions XPF dont 415 millions XPF au titre du Code des Aides pour le Soutien de l'Economie (CASE) et 50 millions XPF pour les fonds de prêts ;
- la poursuite des travaux d'aménagement sur le site de DEVA pour 462 millions XPF.

○ L'amélioration des conditions de déplacement de nos administrés :

3,3 milliards XPF soit 6% du budget avec principalement les opérations suivantes :

- 2,0 milliards XPF pour le réseau routier avec notamment :
 - 487,2 millions XPF au titre de l'entretien courant des réseaux provinciaux ;
 - 295,0 millions XPF pour le renforcement des RP réseaux nord ;
 - 244,0 millions XPF au titre de la réparation et de la mise en conformité des ouvrages d'arts ;
 - 200,0 millions XPF pour le renforcement des RP réseaux sud ;
 - 190,0 millions XPF pour l'entretien des routes territoriales, compensée par une recette équivalente de la Nouvelle-Calédonie ;
 - 154,4 millions XPF au titre de l'amélioration de la desserte sur la RP3 ;
 - 127,0 millions XPF au titre du programme d'amélioration des accès à l'entrée de ville ;
 - 104,0 millions XPF au titre de travaux pour la sécurisation routière.
- 725,4 millions XPF pour le transport public terrestre dont 692 millions XPF au titre de notre participation aux réseaux de transport public de l'agglomération ;
- 300,7 millions XPF pour les infrastructures aériennes dont 265,8 millions XPF au titre de l'équipement et du fonctionnement de l'aéroport de l'île des Pins ;
- 220,0 millions XPF pour les infrastructures portuaires dont 200 millions XPF au titre des travaux pour la construction de la gare maritime de l'île des Pins.

○ **Le développement du territoire de la province Sud :**

1,4 milliard XPF, soit 3% du budget provincial pour permettre la poursuite de l'aide aux programmes d'équipement des communes dont 726,3 millions XPF dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement et 113,4 millions XPF pour la culture, jeunesse, sports et loisirs.

○ **Les activités culturelles, sportives et de loisirs :**

1,4 milliard XPF soit 3% du budget pour un soutien accru en faveur des jeunes notamment. Les principaux postes sont les suivants :

- les actions en faveur de la jeunesse pour 434,6 millions XPF dont 288,4 millions XPF pour le soutien aux associations et 112,8 millions XPF pour le centre d'accueil permanent (CAP) de Poé ;
- les sports pour 356,5 millions XPF dont 155 millions XPF pour le soutien aux associations, 51,1 millions XPF pour les sentiers de randonnées et 45,9 millions XPF pour le centre des activités nautiques (CAN) ;
- la culture à hauteur de 328 millions XPF avec 238,0 millions XPF pour le soutien aux associations et organismes à vocation culturelle et 90 millions XPF pour les actions de promotion et d'animation culturelles ;
- le patrimoine à hauteur de 296,8 millions XPF avec 91,5 millions XPF au titre du soutien aux associations, 48,0 millions XPF pour la valorisation et la conservation du patrimoine bâti à l'île des Pins et 49,4 millions XPF pour le château Hagen avec notamment la réalisation d'un atelier pédagogique.

○ **L'aménagement et l'environnement :**

1,2 milliard XPF soit 2% du budget provincial avec une enveloppe dont les principaux postes sont :

- les actions en faveur de l'environnement pour 865,3 millions XPF dont 227,9 millions XPF pour le soutien aux organismes publics et privés (SMGF, SIVM et associations), 224 millions XPF pour la gestion des parcs et 130 millions XPF pour les aires aménagées, installations classées et surveillance des milieux naturels ;
- l'urbanisme pour 139,0 millions XPF avec notamment la gestion du stockage des déchets inertes ;
- le développement forestier pour 80,0 millions XPF ;

○ **La qualité des services publics provinciaux :**

849 millions XPF de crédits destinés à l'équipement de l'administration pour un meilleur service public.

Se retrouvent sur ce programme, l'équipement informatique pour 270,4 millions XPF, 120,8 millions XPF pour le renouvellement du parc automobile, 59,7 millions XPF pour divers aménagements du centre administratif de la province Sud (CAPS) et 50 millions XPF pour des travaux de réfection sur les bâtiments administratifs existants.

○ **Les actions en faveur de la qualité de vie et la tranquillité publique :**

En 2014, une autorisation d'engagement de 500 millions XPF a été ouverte.

Sur 2015, il est proposé 150 millions XPF de crédits de paiement.

Cette enveloppe sera destinée aux missions de protection et de surveillance exercées par les communes de la province Sud.

Telles sont résumées, les principales orientations du projet de budget primitif que j'ai l'honneur de vous soumettre.

TITRE I - LES PROPOSITIONS DE CREDITS DE PAIEMENT

CHAPITRE 1 - LES RECETTES REELLES

En mouvements réels, les ressources du budget primitif 2015 s'élèvent à 56,202 milliards XPF, en baisse de 1,013 milliard XPF par rapport aux recettes du budget primitif 2014 (-2%).

Cette variation s'explique principalement par la recette exceptionnelle de 1,046 milliard XPF inscrite au budget 2014 au titre de la reprise des provisions en provenance des SEM SAVEXPRESS et VDE EXPRESS.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des ressources par critère :

CRITERE	BP 2015		Total BP 2015	BP 2014		Total BP 2014	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
21DNC DOTATIONS LEGALES NC	1 911 588 800	30 764 632 250	32 676 221 050	1 922 924 480	30 947 065 850	32 869 990 330	-1%	-1%	-1%
22DET DOTATIONS LEGALES ETAT	1 080 000 000	5 850 000 000	6 930 000 000	1 075 000 000	5 850 000 000	6 925 000 000	0%	0%	0%
11EMP EMPRUNTS	6 600 000 000	0	6 600 000 000	6 200 000 000	0	6 200 000 000	6%	.	6%
18FIS FISCALITE	0	4 740 000 000	4 740 000 000	0	4 640 000 000	4 640 000 000	.	2%	2%
14NC DOTATIONS NC	76 780 000	2 155 140 000	2 231 920 000	46 002 750	2 006 500 320	2 052 503 070	67%	7%	9%
16OPC DOTATIONS - OPC	1 301 781 351	124 500 000	1 426 281 351	1 726 201 089	124 500 000	1 850 701 089	-25%	0%	-23%
19REC RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	37 891 940	604 350 724	642 242 664	27 080 267	1 675 987 566	1 703 067 833	40%	-64%	-62%
20SCE RECETTES DES SCES	83 000 000	425 048 325	508 048 325	175 600 000	401 222 201	576 822 201	-53%	6%	-12%
10FIN MVTs FINANCIERS	230 000 000	130 000 000	360 000 000	180 800 000	130 000 000	310 800 000	27%	0%	16%
17COM DOTATIONS COMMUNES	0	87 301 100	87 301 100	0	86 184 700	86 184 700	.	1%	1%
TOTAL	11 321 042 091	44 880 972 399	56 202 014 490	11 353 608 586	45 861 460 637	57 215 069 223	0%	-2%	-2%

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement comprennent l'ensemble des ressources réelles de la province hors emprunts. Pour 2015, elles s'élèvent à 4,721 milliards XPF répartis comme suit par provenance :

CRITERE	BP 2015	BP 2014	variation	
			valeur	%
21DNC DOTATIONS LEGALES NC	1 911 588 800	1 922 924 480	-11 335 680	-1%
22DET DOTATIONS LEGALES ETAT	1 080 000 000	1 075 000 000	5 000 000	0%
16OPC DOTATIONS - OPC	1 301 781 351	1 726 201 089	-424 419 738	-25%
10FIN MVTs FINANCIERS	230 000 000	180 800 000	49 200 000	27%
20SCE RECETTES DES SCES	83 000 000	175 600 000	-92 600 000	-53%
14NC DOTATIONS NC	76 780 000	46 002 750	30 777 250	67%
19REC RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	37 891 940	27 080 267	10 811 673	40%
TOTAL	4 721 042 091	5 153 608 586	-432 566 495	-8%

1. LES DOTATIONS LEGALES

1.1. La Dotation Globale d'Equipement de la Nouvelle-Calédonie (DGE NC)

La dotation globale d'équipement est définie par l'article 181-II de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente 4% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie puis est répartie entre les trois provinces dont 40% pour la province Sud.

Pour 2015, elle est fixée à **1,911 milliard XPF**.

1.2. La Dotation Globale de Construction et d'Equipement des Collèges publics (DGCEC Etat)

Cette dotation en provenance de l'Etat est fixée par l'article 181-IV de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle évolue en fonction du projet de loi de finances.

Pour 2015, il est proposé une progression de 0,5% soit **1,080 milliard XPF**.

2. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Ces dotations représentent les participations de l'Etat et des communes dans le cadre du contrat de développement (CD) 2011-2015.

De BP à BP, la baisse de 25% des recettes sur opérations contractualisées est essentiellement liée à une inscription des recettes attendues au prorata des dépenses inscrites.

Pour 2015, ces ressources s'élèvent à **1,301 milliard XPF** en section d'investissement. Le financement par programme se présente comme suit :

2.1. L'habitat social

Les participations de l'Etat s'élèvent à **672,3 millions XPF** comprenant :

- l'aide à l'habitat groupé pour 379,1 millions XPF,
- l'aide à l'habitat individuel pour 293,2 millions XPF.

2.2. Le médico-social

Les participations s'élèvent à **225,1 millions XPF** comprenant :

- les travaux du foyer de l'enfance de Dumbéa-sur-mer pour 148,1 millions XPF,
- la rénovation du foyer pour personnes âgées de N'Géa pour 76,9 millions XPF.

2.3. Le réseau routier

Les participations de l'Etat s'élèvent à **211,6 millions XPF** et concernent les études et travaux sur les réseaux routiers comprenant :

- des travaux sur la RP3 – Desserte du Sud pour 116,4 millions XPF,
- des travaux d'amélioration de l'entrée de ville pour 95,2 millions XPF.

2.4. La santé publique

Les participations de l'Etat s'élèvent à **73,1 millions XPF** comprenant les études et les travaux concernant :

- la maison de la santé de Waho, à Yaté pour 43,5 millions XPF,
- la maison de santé de Dumbéa-sur-mer pour 29,4 millions XPF,
- le centre médico-social de Vao, à l'Ile des Pins pour 0,3 millions XPF.

2.5. L'enseignement privé

La participation de l'Etat aux travaux de mises aux normes et de rénovation des bâtiments de l'enseignement privé s'élève à **84,4 millions XPF**.

2.6. Les internats d'excellence

Les participations de l'Etat s'élèvent à **35,2 millions XPF** comprenant la poursuite des études pour la construction d'un internat d'excellence au collège d'Auteuil.

3. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

230,0 millions XPF de recettes comprenant :

- 150 millions XPF au titre du remboursement par Promosud des avances en compte courant d'associés, conformément à l'échéancier de remboursement de la convention modifiée n°216-06 du 12 mai 2008,
- 80 millions XPF au titre du remboursement des prêts accordés aux particuliers dans le cadre de l'accession au logement.

4. LES RECETTES DES SERVICES

83,0 millions XPF de recettes des services comprennent essentiellement des cessions de lots non bâtis en zone industrielle et artisanale.

5. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Une recette de **76,8 millions XPF** est inscrite en provenance de la Nouvelle-Calédonie, comprenant :

- 64,7 millions XPF pour la réalisation de travaux d'aménagement des cours d'eau,
- 12,1 millions XPF pour la réalisation d'études sur les zones inondables.

6. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent **37,9 millions XPF** répartis sur les programmes ci-après :

6.1 L'environnement

20,1 millions XPF de participations comprenant :

- 15,3 millions XPF en provenance de l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour des études relatives :

→ à la filière gros électro-ménager (GEM)	5,0 millions XPF,
→ à la réhabilitation et la gestion des déchets sur l'Ile des Pins	5,0 millions XPF,
→ à l'optimisation de la gestion des déchets de la Ville de Nouméa	3,6 millions XPF,
→ à la réglementation des déchets dangereux diffus	2,5 millions XPF.

- 4,8 millions XPF en provenance de la Commission du Pacifique Sud (CPS) pour le plan de conservation des oiseaux marins, les actions du plan de gestion du grand lagon Sud et l'aménagement de sites sur-fréquentés. Ces actions sont prévues dans le cadre du contrat d'Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement (INTEGRE).

6.2 Les équipements communaux

17,7 millions XPF de participations de l'ADEME pour la construction d'un quai d'apport volontaire à Dumbéa et d'un centre de traitement technique à Yaté.

SECTION 2 - LA DETTE

1. L'ENCOURS DE DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2015 s'établit à 19,676 milliards XPF soit 44% des recettes de fonctionnement.

Les emprunts à taux fixe représentent 64% de cet encours, 33% pour les emprunts en taux indexé et 3% pour les emprunts à taux structuré. Cet encours est décomposé comme suit par établissement prêteur :

▪ AFD	10,432 milliards XPF,
▪ CDC	4,120 milliards XPF,
▪ BNC	1,575 milliard XPF,
▪ BCI	1,148 milliard XPF,
▪ CFFL	1,199 milliard XPF,
▪ SGCB	1,200 milliard XPF,

Pour mémoire, en 2014, 2 milliards XPF d'emprunts ont été mobilisés auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et 1 milliard XPF auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

2. L'EMPRUNT 2015

Les investissements 2015 sont financés en partie par une ressource externe d'emprunt de **6,6 milliards XPF** contre 6,2 milliards XPF au budget primitif 2014 soit une hausse de 6,4% de la ressource externe d'emprunt.

Au BP 2014, les emprunts ont financé les investissements directs à hauteur de 66%. L'ajustement opéré au BS 2014 sur l'emprunt a permis de ramener ce ratio à hauteur de 23%.

En 2015, ces ressources externes d'emprunt financent 70% des investissements directs.

SECTION 3 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

De BP à BP, les ressources globales de la section sont en baisse de 980,5 millions XPF soit -2%.

Cette tendance baissière est due au 1,046 milliard XPF de recette inscrite au BP 2014 au titre de la reprise de provisions en provenance de la SAVEXPRESS-VDE EXPRESS.

Les recettes directes du budget 2015 s'élèvent à 44,9 milliards XPF répartis comme suit :

CRITERE		BP 2015	BP 2014	variation	
				valeur	%
21DNC	DOTATIONS LEGALES NC	30 764 632 250	30 947 065 850	-182 433 600	-1%
22DET	DOTATIONS LEGALES ETAT	5 850 000 000	5 850 000 000	0	0%
18FIS	FISCALITE	4 740 000 000	4 640 000 000	100 000 000	2%
14NC	DOTATIONS NC	2 155 140 000	2 006 500 320	148 639 680	7%
19REC	RECouv. & PARTICIPATIONS DIV.	604 350 724	1 675 987 566	-1 071 636 842	-64%
20SCE	RECETTES DES SCES	425 048 325	401 222 201	23 826 124	6%
10FIN	MVTS FINANCIERS	130 000 000	130 000 000	0	0%
16OPC	DOTATIONS - OPC	124 500 000	124 500 000	0	0%
17COM	DOTATIONS COMMUNES	87 301 100	86 184 700	1 116 400	1%
TOTAL		44 880 972 399	45 861 460 637	-980 488 238	-2%

Si l'on compare les recettes 2015 aux recettes 2014 hors SAVEXPRESS, elles sont quasi-stables (0,1%).

1. LES DOTATIONS LEGALES

1.1. La dotation globale de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie (DGF NC)

La DGF NC est définie par l'article 181-I de la loi organique modifiée n° 99-209. Elle représente au minimum 51,5% des impôts, droits et taxes perçus au budget de la Nouvelle-Calédonie. De 2003 à 2013, cette quote-part a été portée à 53,5%.

Depuis 2014, la quote-part de cette dotation de fonctionnement a été ramenée à 51,5%. La DGF NC est ensuite répartie entre les trois provinces à concurrence de 50% pour la province Sud, 32% pour la province Nord et 18% pour la province des Iles.

Pour 2015, elle est donc estimée à **30,765 milliards XPF**.

1.2. La dotation globale de fonctionnement de l'Etat (DGF Etat)

Cette dotation est fixée par l'article 181-III de la loi organique modifiée n° 99-209. Son évolution annuelle suit celle des dotations attribuées par l'Etat aux collectivités locales de Métropole.

Pour 2015, il est proposé une inscription à hauteur de **5,850 milliards XPF** correspondant à une reconduction de la dotation prévue d'être perçue en 2014.

2. LA FISCALITE

La fiscalité représente le second poste de recettes de la section. Elle est constituée de centimes additionnels aux impôts locaux et de taxes provinciales.

Pour 2015, le rendement est estimé à **4,740 milliards XPF**, soit +100 millions XPF par rapport à 2014 (+2%). La progression concerne l'ensemble des postes à l'exception de la taxe à la nuitée, les droits d'enregistrements et les patentes.

OPERATION	BP 2015	BP 2014	var %
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 600 000 000	1 500 000 000	7%
PATENTES	1 485 000 000	1 500 000 000	-1%
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 100 000 000	1 100 000 000	0%
CONTRIBUTION FONCIERE	330 000 000	300 000 000	10%
TAXES NUITEES	160 000 000	180 000 000	-11%
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	65 000 000	60 000 000	8%
TOTAL	4 740 000 000	4 640 000 000	2%

2.1. La taxe sur les communications téléphoniques

Instaurée en 2003, cette taxe a été fixée par la délibération APS n° 15-2003 du 17 juillet 2003 à 5 XPF par minute, soit le maximum autorisé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Pour 2015, son rendement est prévu à **1,6 milliard XPF**, en progression de 100 millions XPF (+7%) par rapport à 2014.

2.2. Les centimes additionnels aux patentes

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990. Depuis 2010, ils sont passés de 15 à 30 centimes soit le maximum autorisé par le congrès.

Pour 2015, son rendement est prévu à **1,485 milliard XPF**, en diminution de 15 millions XPF (-1%) par rapport à 2014.

2.3. Les centimes additionnels aux droits d'enregistrement

En vigueur depuis 1990, ils sont fixés par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 20 centimes soit le maximum autorisé par le congrès.

Pour 2015, les recettes sont estimées à **1,1 milliard XPF**, identique aux prévisions 2014.

2.4. Les centimes additionnels à la contribution foncière

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 10 centimes. Depuis 2010, cette quote-part a été relevée à son maximum passant ainsi de 10 à 30 centimes.

Les recettes 2015 sont estimées à **330 millions XPF** soit un montant en hausse de 30 millions XPF (+10%) par rapport aux prévisions 2014.

2.5. La taxe à la nuitée des établissements hôteliers

Fixée par délibération de l'assemblée de province n°4-2002 du 9 janvier 2002, la taxe à la nuitée varie en fonction de la catégorie de l'hôtel qui est déterminée par le nombre d'étoiles.

Pour 2015, la recette est estimée à **160 millions XPF** en baisse de 20 millions XPF (-11%).

Cet ajustement tient compte des réalisations constatées ces dernières années.

2.6. Les centimes additionnels aux licences et débit de boissons

Créés en 1990, leur taux a été fixé par la délibération modifiée APS n° 126-90 du 28 décembre 1990 à 50 centimes soit le montant maximum autorisé par le congrès.

Les recettes 2015 sont estimées à **65 millions XPF**, en progression de 5 millions XPF (+8%).

3. LES DOTATIONS SPECIFIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les dotations spécifiques versées par la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à **2,155 milliards XPF** répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
19-MEDICO-SOCIAL	1 253 000 000	1 202 000 000	4%
31-EMPLOI	492 000 000	462 000 000	6%
21-RESEAU ROUTIER	205 000 000	218 150 320	-6%
23-COURS D'EAU	74 140 000	20 350 000	264%
37-AGRICULTURE	57 000 000	0	.
20-SANTE PUBLIQUE	32 000 000	32 000 000	0%
29-AMENAGEMENT RURAL	25 000 000	0	.
16-JEUNESSE	17 000 000	17 000 000	0%
25-ENVIRONNEMENT	0	55 000 000	-100%
TOTAL	2 155 140 000	2 006 500 320	7%

3.1. Le secteur médico-social

Les dotations de ce programme s'élèvent à **1,253 milliard XPF** comprenant :

- 600 millions XPF au titre de la participation de la Nouvelle-Calédonie au dispositif de minimum vieillesse pour les personnes âgées sur la base d'une allocation maximale de 85 000 XPF par mois et par bénéficiaire sous condition de ressources, d'âge et de résidence, dont 31 000 XPF à la charge de la province Sud.

- 569 millions XPF pour le remboursement des frais de placements des mineurs sous protection judiciaire dans les foyers et les familles d'accueil,
- 74 millions XPF en médico-social dont :
 - 62 millions XPF pour les actions liées à la petite enfance, déléguées à la province par la Nouvelle-Calédonie,
 - 12 millions XPF au titre de la délégation relative à l'organisation sociale et médico-sociale.
- 10 millions XPF au titre du remboursement des frais d'enquêtes sociales.

3.2. L'emploi

Les recettes sont inscrites à hauteur de **492 millions XPF** dont 462,0 millions XPF au titre de la participation de la Nouvelle-Calédonie au programme de placement des demandeurs d'emplois et 30,0 millions XPF pour la mise à disposition de personnels du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC).

3.3. Le réseau routier

Les recettes s'élèvent à **205 millions XPF** au titre de l'entretien de la voirie territoriale, déléguée à la province par la Nouvelle-Calédonie. Un montant identique est inscrit en dépenses.

3.4. L'entretien des cours d'eau

74,1 millions XPF de recettes en provenance de la Nouvelle-Calédonie et l'Agence Pour l'Indemnisation des Catastrophes Naturelles (APICAN) pour couvrir les dépenses effectuées par la province pour l'entretien des cours d'eau.

3.5. L'agriculture

57 millions XPF de recettes dont 32 millions XPF de taxes sur les activités sur le Pari Mutuel Urbain (PMU) et 25 millions XPF en provenance de l'APICAN pour le financement d'un programme d'aide pour l'achat de foins préventifs dans le cadre de la lutte contre la sécheresse.

3.6. La santé publique

32 millions XPF au titre de la santé scolaire à la suite du transfert à la Nouvelle-Calédonie de la compétence de l'enseignement du second degré public et privé depuis le 1^{er} janvier 2012.

3.7. L'aménagement rural

25 millions XPF de recettes au titre de la gestion pour le compte de la Nouvelle-Calédonie des forages en eau.

3.8. La jeunesse

17 millions XPF sont versés par la Nouvelle-Calédonie pour le contrôle des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL) délégué à la province Sud par convention depuis 2007.

4. LES RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Les recouvrements et participations diverses s'élèvent à **604,3 millions XPF** répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
17-AIDE MEDICALE	455 000 000	475 000 000	-4%
20-SANTE PUBLIQUE	77 000 000	85 000 000	-9%
25-ENVIRONNEMENT	52 550 724	46 697 566	13%
10-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11 000 000	0	.
22-INFRASTRUCTURE AERIENNE	7 800 000	7 800 000	0%
19-MEDICO-SOCIAL	1 000 000	0	.
33-INSERTION	0	7 290 000	-100%
02-INSTITUTIONS	0	8 200 000	-100%
21-RESEAU ROUTIER	0	1 046 000 000	-100%
TOTAL	604 350 724	1 675 987 566	-64%

4.1 L'aide médicale

Les recettes s'élèvent à **455 millions XPF** et comprennent :

- 430 millions XPF de remboursement opéré par la CAFAT et les mutuelles au titre du tiers-payant assuré par la province Sud dans le cadre de l'aide médicale gratuite,
- 15 millions XPF de remboursement, par la Nouvelle-Calédonie, des soins pris en charge par la province Sud pour le compte des ressortissants de l'aide médicale de la Nouvelle-Calédonie,
- 10 millions XPF de remboursement, par les organismes de santé ou les tiers, des frais médicaux et débours en cas de jugement.

4.2 La santé publique

Les recettes s'élèvent à **77 millions XPF** et concernent les remboursements par la CAFAT des consultations effectuées dans les circonscriptions médicales dont :

- 52 millions XPF pour les consultations au bénéfice des ressortissants de l'aide médicale,
- 15 millions XPF au titre des vaccinations dans les CMS,
- 10 millions XPF au titre du dépistage anonyme et gratuit du VIH et de la tuberculose.

4.3 L'environnement

Les participations s'élèvent à **52,5 millions XPF** et comprennent notamment :

- **28,2 millions XPF** en provenance de l'ADEME au titre de l'accord-cadre 2011-2015 pour le financement partiel d'un programme de subventions et d'interventions avec :
 - 8,1 millions XPF pour le renfort technique pour le SIGN et le SIVM,
 - 7,2 millions XPF pour la réalisation d'action de communication en matière de gestion des déchets,
 - 5,0 millions XPF pour la poursuite des opérations de compostage avec les communes,
 - 4,4 millions XPF pour la poursuite du plan de prévention des déchets de la Ville de Nouméa,
 - 2,3 millions XPF pour la réalisation d'une étude sur les coûts du SIVM de la Foa,
 - 1,2 million XPF pour la réalisation de campagnes éco-gestes et pour le soutien d'opérations éco-commerces de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie.
- **19,0 millions XPF** en provenance de la société VALE NC SAS dont :
 - 15 millions XPF pour le remboursement de la mission INERIS suite à la fuite accidentelle d'acide,
 - 4 millions XPF pour le financement d'une mission de maîtrise d'œuvre.
- **4,3 millions XPF** en provenance de la Commission du Pacifique Sud au titre de l'Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement (INTEGRE) comprenant :
 - 2,8 millions XPF pour la conception de livrets dans le cadre du plan de conservation des oiseaux marins et la création d'outils pédagogiques,
 - 1,5 million XPF pour une étude d'impact sur l'accroissement de la fréquentation dans le Grand Lagon Sud (GLS).
- **1,0 million XPF** au titre du fonds de compensation environnemental, suite à la destruction de la forêt sèche sur la propriété « GUEGAN ».

4.4 Les autres postes de recettes

Les autres postes de recettes s'élèvent à **19,8 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

- un reversement des chèques pédagogiques non utilisés 11,0 millions XPF,
- le remboursement par le locataire des frais d'entretien des locaux de l'aérodrome de l'Ile des pins 7,8 millions XPF,
- le remboursement par la CAFAT des allocations familiales pour les enfants sous protection judiciaire 1,0 million XPF.

5. LES RECETTES DES SERVICES

425,0 millions XPF de recettes des services sont proposées, répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
01-ADMINISTRATION	255 760 000	215 942 301	18%
20-SANTE PUBLIQUE	47 500 000	47 500 000	0%
25-ENVIRONNEMENT	36 860 000	36 860 000	0%
15-SPORTS	25 800 000	25 800 000	0%
16-JEUNESSE	23 000 000	20 000 000	15%
11-INTERNATS	22 000 000	15 000 000	47%
21-RESEAU ROUTIER	10 000 000	30 000 000	-67%
22-INFRASTRUCTURE AERIENNE	3 910 000	3 000 000	30%
30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	218 325	2 619 900	-92%
40-STATIONS PROVINCIALES	0	4 500 000	-100%
TOTAL	425 048 325	401 222 201	6%

5.1 L'administration

255,8 millions XPF qui concernent principalement :

- les locations d'immeubles provinciaux 152,9 millions XPF,
- les redevances d'occupation du domaine public maritime 55,0 millions XPF,
- les locations de terrains 31,0 millions XPF,
- les prestations du bureau de gestion agricole 14,8 millions XPF,
- la location des installations de KOWE KARA 2,0 millions XPF.

5.2 La santé publique

47,5 millions XPF dont 47,0 pour la facturation des soins médicaux dispensés dans les circonscriptions médicales et 0,5 million XPF pour la médecine préventive en faveur des étudiants.

5.3 L'environnement

36,8 millions XPF comprenant essentiellement :

- les droits d'entrée, la vente de produits et les locations du parc zoologique et forestier « Michel CORBASSON » 16,3 millions XPF,
- les droits d'entrée du parc provincial de la Rivière Bleue 9,0 millions XPF,
- le remboursement des frais d'enquêtes relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) 6,0 millions XPF,
- les droits d'entrée des sites du Grand Sud 5,5 millions XPF.

5.4 Les sports

25,8 millions XPF comprenant :

- les participations aux activités du Centre des Activités Nautiques (CAN) 22,0 millions XPF,
- les participations des tiers aux camps de vacances 2,4 millions XPF,
- la location des installations du PLGC 1,4 million XPF.

5.5 La jeunesse

23 millions XPF au titre des participations aux frais de restauration et d'hébergement au centre d'accueil permanent de Poé.

5.6 Les internats

22 millions XPF comprenant :

- les participations des parents d'élèves et des autres provinces aux frais de pensions et demi-pensions des enfants accueillis dans les internats provinciaux de Bourail et de La Foa, 17,0 millions XPF,
- la fourniture de repas aux écoles primaires 5,0 millions XPF.

5.7 Le réseau routier

10 millions XPF au titre du remboursement par les assurances des dégâts occasionnés par les usagers sur la voirie provinciale.

5.8 Les autres postes de recettes

4,1 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- locations des locaux des aérodromes provinciaux de l'Ile des pins, de Ouatom et de Poé 3,9 millions XPF,
- locations des locaux de la gare routière de Montravel 0,2 million XPF.

6. LES MOUVEMENTS FINANCIERS

130 millions XPF de recettes en provenance de la Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle (STCPI) décomposées comme suit :

- intérêts fixes 70,0 millions XPF,
- intérêts plafonnés 60,0 millions XPF.

7. LES DOTATIONS SUR OPERATIONS CONTRACTUALISEES

Les participations sur opérations contractualisées concernent le contrat de développement Etat/province Sud 2011-2015. Pour 2015, les recettes se répartissent comme suit par programme :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	52 500 000	52 500 000	0%
33-INSERTION	30 000 000	30 000 000	0%
31-EMPLOI	22 500 000	22 500 000	0%
11-INTERNATS	19 500 000	19 500 000	0%
TOTAL	124 500 000	124 500 000	0%

Les participations de l'Etat, pour **124,5 millions XPF** concernent les opérations suivantes :

- les actions de soutien scolaire 52,5 millions XPF,
- les chantiers de jeunes 30,0 millions XPF,
- le dispositif des PPIC au titre du soutien scolaire 22,5 millions XPF,
- la mise en place des internats d'excellence 19,5 millions XPF.

8. LES RECETTES DES COMMUNES

87,3 millions XPF de participations des communes sont proposées, répartis sur les programmes suivants :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	76 976 100	75 984 700	1%
20-SANTE PUBLIQUE	6 700 000	6 700 000	0%
30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	3 625 000	3 500 000	4%
TOTAL	87 301 100	86 184 700	1%

Les participations des communes concernent les opérations suivantes :

- opération développement de l'internet à l'école (ODI) 76,9 millions XPF,
- vacations de santé publique 6,7 millions XPF,
- participation de la Ville de Nouméa pour l'entretien de la gare de Montravel 3,6 millions XPF.

CHAPITRE 2 – LES DEPENSES REELLES

Les dépenses du budget primitif 2015 en mouvements réels s'élèvent **56,202 milliards XPF**, en baisse de 1,013 milliard XPF par rapport au budget primitif 2014 (-2%).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des emplois par critères et section :

CRITERE	BP 2015		Total BP 2015	BP 2014		Total BP 2014	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
01IPH INV PROVINCIAUX - HCD	4 223 046 298	0	4 223 046 298	4 571 214 372	0	4 571 214 372	-8%	.	-8%
02ITH INV POUR TIERS - HCD	559 162 000	0	559 162 000	478 260 000	0	478 260 000	17%	.	17%
03OPC INV - OPC	2 338 653 117	0	2 338 653 117	2 584 833 378	0	2 584 833 378	-10%	.	-10%
04PER PERSONNEL ET ELUS	0	19 867 931 985	19 867 931 985	0	19 635 750 000	19 635 750 000	.	1%	1%
05FON FONC DES SCES	0	1 821 652 400	1 821 652 400	0	1 807 538 433	1 807 538 433	.	1%	1%
06INT INTERVENTIONS - HCD	0	18 005 276 223	18 005 276 223	0	18 915 825 728	18 915 825 728	.	-5%	-5%
07SUB SUBVENTIONS - HCD	2 236 875 676	3 973 488 281	6 210 363 957	1 727 500 836	4 266 217 153	5 993 717 989	29%	-7%	4%
08OPC INTERVENTIONS - OPC	0	488 223 510	488 223 510	0	453 029 323	453 029 323	.	8%	8%
10FIN MVTs FINANCIERS	10 000 000	0	10 000 000	800 000	0	800 000	1150%	.	1150%
11EMP EMPRUNTS	1 953 305 000	724 400 000	2 677 705 000	1 991 000 000	783 100 000	2 774 100 000	-2%	-7%	-3%
TOTAL	11 321 042 091	44 880 972 399	56 202 014 490	11 353 608 586	45 861 460 637	57 215 069 223	0%	-2%	-2%

Entre 2015 et 2014, on constate que :

- les investissements directs sont stables à 9,3 milliards XPF (+0,1%),
- les interventions et subventions de fonctionnement sont en baisse de 1,168 milliard XPF (-4,9%),
- les dépenses de fonctionnement en croissance maîtrisée de 246 millions XPF (+1,1%),
- les charges financières sont en diminution de -96 millions XPF (-3,5%).

En mouvements réels, la structure des dépenses 2015 se présente comme suit par grands postes :

CRITERE	BP 2015		Total BP 2015	BP 2014		Total BP 2014	var %		Total var %
	INV	FONC		INV	FONC		INV	FONC	
INVESTISSEMENTS DIRECTS	9 367 737 091		9 367 737 091	9 362 608 586		9 362 608 586	0%		0%
DEPENSES DE GESTION		44 156 572 399	44 156 572 399		45 078 360 637	45 078 360 637		-2%	-2%
CHARGES FINANCIERES	1 953 305 000	724 400 000	2 677 705 000	1 991 000 000	783 100 000	2 774 100 000	-2%	-7%	-3%
TOTAL	11 321 042 091	44 880 972 399	56 202 014 490	11 353 608 586	45 861 460 637	57 215 069 223	0%	-2%	-2%

SECTION 1 – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les investissements directs comprennent toutes les dépenses d'équipement à l'exception du remboursement en capital des emprunts.

Pour 2015, ces investissements directs s'élèvent à 9,367 milliards XPF.

La répartition par programme se présente comme suit :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
18 HABITAT SOCIAL	1 971 512 179	1 784 971 973	10%
19 MEDICO-SOCIAL	322 796 101	134 817 500	139%
20 SANTE PUBLIQUE	211 402 000	131 565 000	61%
01 ADMINISTRATION	5 660 000	26 000 000	-78%
FONCTION 4-SANTE-SOCIAL	2 511 370 280	2 077 354 473	21%
21 RESEAU ROUTIER	1 300 517 213	1 203 944 002	8%
24 INFRASTRUCTURE PORTUAIRE	210 000 000	56 000 000	275%
22 INFRASTRUCTURE AERIENNE	197 570 000	195 000 000	1%
30 TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	500 000	1 000 000	-50%
FONCTION 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	1 708 587 213	1 455 944 002	17%
45 EQUIPEMENT COMMUNAL	1 418 752 438	1 338 494 241	6%
FONCTION 10-CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES COMMUNAUX	1 418 752 438	1 338 494 241	6%
07 COLLEGES PUBLICS	967 122 449	1 166 127 000	-17%
09 ENSEIGNEMENT PRIVE	112 500 000	184 000 000	-39%
11 INTERNATS	77 603 869	76 000 000	2%
FONCTION 2-ENSEIGNEMENT	1 157 226 318	1 426 127 000	-19%
34 SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	465 000 000	455 000 000	2%
25 ENVIRONNEMENT	295 000 000	731 540 000	-60%
39 EXPANSION GENERALE	67 827 633	0	.
38 TOURISME	46 000 000	58 000 000	-21%
40 STATIONS PROVINCIALES	39 000 000	38 000 000	3%
35 PECHE ET AQUACULTURE	12 000 000	7 000 000	71%
15 SPORTS	11 673 810	24 000 000	-51%
01 ADMINISTRATION	2 650 000	2 200 000	20%
33 INSERTION	2 000 000	3 000 000	-33%
37 AGRICULTURE	400 000	7 500 000	-95%
31 EMPLOI	0	600 000	-100%
FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE	941 551 443	1 326 840 000	-29%
01 ADMINISTRATION	736 525 697	889 916 270	-17%
02 INSTITUTIONS	20 000 000	0	.
FONCTION 0-EQUIPT & ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	756 525 697	889 916 270	-15%
25 ENVIRONNEMENT	224 643 880	193 363 100	16%
26 URBANISME	117 200 000	84 705 500	38%
29 AMENAGEMENT RURAL	47 000 000	39 000 000	21%
23 COURS D'EAU	1 000 000	0	.
FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	389 843 880	317 068 600	23%
13 PATRIMOINE	180 029 822	237 264 000	-24%
15 SPORTS	106 900 000	106 500 000	0%
16 JEUNESSE	58 100 000	50 200 000	16%
14 CULTURE	10 000 000	15 000 000	-33%
01 ADMINISTRATION	950 000	500 000	90%
FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	355 979 822	409 464 000	-13%
46 TRAVAUX POUR AUTRES TIERS	127 900 000	121 400 000	5%
FONCTION 11-MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	127 900 000	121 400 000	5%
TOTAL	9 367 737 091	9 362 608 586	0%

La répartition des propositions des crédits par type de financement se présente comme suit :

Financement	HCD	CD	CA	CPEC	PCI	CI
HCD	7 039 083 974					
OPC		1 878 417 163	355 407 218	77 370 311	9 630 792	7 827 633
TOTAL	7 039 083 974	1 878 417 163	355 407 218	77 370 311	9 630 792	7 827 633

HCD : opérations hors contrat

OPC : opérations sous contrats comprenant les contrats suivants :

- CD : Contrat de Développement
- CA : Contrat d'Agglomération
- CPEC : Contrat Province Sud-Etat-Communes de l'intérieur
- PCI : Programmes en faveur des Communes de l'Intérieur
- CI : Contrat de développement Inter-collectivités

1. L'HABITAT SOCIAL ET LA SANTE PUBLIQUE

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **2,511 milliards XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 18 – Habitat social

1,971 milliard XPF répartis comme suit par opération et financement :

→ L'aide à l'habitat groupé

1,469 milliard XPF, dont 654 millions XPF sur CD 2011-2015, pour le financement des aides à la pierre attribuées aux opérateurs sociaux tels que la SEM AGGLO, la Société Immobilière de Calédonie (SIC) et le Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH) pour la réalisation de logements aidés et très aidés.

→ L'aide à l'habitat individuel

431 millions XPF de crédits, dont 391 millions XPF sur CD 2011-2015, et destinés aux actions suivantes :

- la réhabilitation de logement insalubre en collaboration avec l'Office
Pour l'Amélioration des Logements (OPAL) 180 millions XPF,
- la construction de logement en accession aidée (LAPS) 152 millions XPF,
- l'accession individuelle à la propriété 99 millions XPF.

→ Les autres opérations

71 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation à la destruction des tours de Saint-Quentin 60 millions XPF,
- la participation à l'achat de logiciel informatique pour la Maison de
l'Habitat et l'OPAL, 9 millions XPF,
- la réalisation d'études dans le cadre de l'opération « bail à réhabilitation »,
dispositif qui permettrait de réhabiliter des immeubles privés en contrepartie
d'un bail de longue durée confié à un opérateur social 2 millions XPF.

Programme 19 – Médico-social

322,8 millions XPF répartis comme suit par opération et financement :

- les travaux relatifs à la réalisation du foyer de l'enfance à Dumbéa
sur Mer, financées sur CD 2011-2015 197,5 millions XPF,
- les travaux relatifs à la réalisation du foyer pour personnes âgées,
financées sur CD 2011-2015 86,8 millions XPF,
- les travaux relatifs à la réalisation du foyer pour jeunes travailleurs,
financées sur CD 2011-2015 15,8 millions XPF,
- l'entretien, la rénovation et l'équipement des foyers 11,6 millions XPF,
- la participation aux travaux de grosses réparations du foyer « Les Manguiers » 7,4 millions XPF,
- les travaux d'aménagement au foyer pour personnes âgées de N'Géa 3,0 millions XPF,
- la participation à l'achat de mobilier pour le centre de retraite de La Foa 0,7 millions XPF.

Programme 20 – Santé publique

211,4 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- l'entretien, la rénovation et l'équipement des centres médicaux 65,0 millions XPF,
- les études et les travaux pour la construction de la maison de santé de Waho à Yaté, financée sur CD 2011-2015 58,0 millions XPF,
- l'acquisition et le renouvellement du matériel médical dans les centres médicaux 40,0 millions XPF,
- les études et les travaux pour la construction de la maison de santé de Dumbéa-sur-mer, financée sur CD 2011-2015 39,2 millions XPF,
- l'achèvement de la pharmacie et les études de réaménagement des locaux du CMS de l'Ile des pins 6,3 millions XPF,
- l'acquisition de matériel et mobilier pour les centres médicaux 2,9 millions XPF.

Programme 01 – Administration

5,6 millions XPF comprenant 3,1 millions XPF pour l'achat de divers mobiliers et matériel et 2,5 millions XPF pour la réalisation de travaux.

2. LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,708 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 21 - Réseau routier

1,300 milliard XPF répartis comme suit par opérations et source de financement :

Libellé de l'opération	HCD	CD	Total général
RENFORCEMENT RP RESEAU NORD 2015-2019	295 000 000		295 000 000
REPARAT° & CONFORMITE OUVRAG. ART 15-19	244 000 000		244 000 000
RENFORCEMENT RP RESEAU SUD 2015-2019	200 000 000		200 000 000
DESSERTE DU SUD RP3-AMELIO ACCES SECU BA		154 417 213	154 417 213
ENTREE DE VILLE-ACCESS & SECURIS.BASSIN		127 000 000	127 000 000
SECURISATION 2015-2019	104 000 000		104 000 000
SECURISATION DES TALUS 2015-2019	93 000 000		93 000 000
REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT 15-19	35 000 000		35 000 000
RECONSTRUCTIONS OUVRAGES D'ART 2015-2019	16 200 000		16 200 000
AMENAGEMENT DES ROUTES 2015-2019	12 500 000		12 500 000
TERRAINS - RESEAU ROUTIER	10 000 000		10 000 000
ETUDES SUR RESEAU ROUTIER 2015-2019	5 000 000		5 000 000
RESEAU ROUTIER - FRAIS D'INSERTION	2 400 000		2 400 000
MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2015-2019	2 000 000		2 000 000
TOTAL	1 019 100 000	281 417 213	1 300 517 213

→ Le renforcement des routes provinciales du réseau Nord

295 millions XPF de crédits pour le renforcement de la RP4 Boulouparis-Thio dont 180 millions XPF pour la section Nakalé-Pétroglyphes et 115 millions XPF pour la section Pétroglyphes – Patte d'oie.

→ Les réparations et la mise en conformité des ouvrages d'art

244,0 millions XPF de crédits concernant notamment les travaux suivants :

- la réparation du pont au niveau de SLN – VE1 143,0 millions XPF,
- la réparation du pont au niveau du rond-point Bonaparte – VE1 45,0 millions XPF,
- la réparation des piles du pont de Ducos – VE1 15,0 millions XPF,
- les inspections détaillées des ouvrages de la VDE et des routes provinciales 13,0 millions XPF,
- la réparation du pont de Kénu-In – VE2 10,0 millions XPF,
- la réparation des piles des ponts de Koutio – VE2 5,0 millions XPF,

▪ la réparation de l'ouvrage « Kim Quy » – RP1-Route du Sud	5,0 millions XPF,
▪ les inspections détaillées initiales (Panda, Poméa, Nembrou, Blivet)	4,0 millions XPF,
▪ la réparation du pont de Nembrou	1,5 million XPF,
▪ l'étude de vérinage du pont de Ducos – VE1	1,5 million XPF,
▪ divers diagnostics béton	1,0 million XPF.

→ **Le renforcement des routes provinciales du réseau Sud**

200 millions XPF de crédits dont 100 millions XPF pour divers travaux de renforcement sur les routes principales urbaines et 100 millions XPF pour le renforcement de la VDE section Almaméto-Conception.

→ **L'amélioration de la desserte du Sud – RP3**

154,4 millions XPF de crédits sur CD 2011-2015 pour la dernière tranche des travaux de réfection des chaussées.

→ **L'amélioration et la sécurisation en entrée de ville**

127 millions XPF sur CD 2011-2015 dont 125 millions XPF pour la 1^{ère} tranche des travaux de doublement de la VE2 à Koutio et 2 millions XPF pour des études géotechniques et d'éclairage pour l'échangeur de Koutio-VE2.

→ **La sécurisation routière**

104 millions XPF de travaux d'éclairage, de signalisation directionnelle, de traitement des obstacles latéraux et de sécurisation des cheminements piétonniers comprenant :

▪ l'éclairage public sur la RP1 au niveau de la traversée de Saint-Louis	45,0 millions XPF,
▪ la signalisation verticale de la RP3 La Coulée-Yaté et RP17 Yaté-Waho,	30,0 millions XPF,
▪ les retenues pour la sécurisation de la VE1 à la bifurcation de Koutio	25,0 millions XPF,
▪ la dépose de la passerelle sur la VDO au niveau de la « Dernière chance »	4,0 millions XPF.

→ **La sécurisation des talus**

93 millions XPF de travaux sur des talus effondrés ou présentant un risque important d'effondrement avec notamment :

▪ la 2 ^{ème} tranche de sécurisation des talus sur la RP1 route du Sud	70,0 millions XPF,
▪ la sécurisation de talus sur la RP5	20,0 millions XPF,
▪ les études pour des travaux sur la RP4 - route de Thio	3,0 millions XPF.

→ **La reprise des ouvrages d'assainissement**

35 millions XPF de travaux comprenant :

▪ une traversée de chaussée sur la RP1 à Plum	15 millions XPF,
▪ la réalisation de caniveaux bétonnés sur le réseau routier Nord	10 millions XPF,
▪ diverses traversées sur les RP1 Route du Sud et RP3- route de Yaté	10 millions XPF.

→ **La reconstruction d'ouvrages d'arts**

16,2 millions XPF de travaux comprenant :

▪ les travaux sur l'ouvrage du châtelain sur la RP1 Route du Sud	10,0 millions XPF,
▪ diverses études en prévision de travaux de reconstruction	6,2 millions XPF.

→ **L'aménagement des routes**

12,5 millions XPF de travaux comprenant :

▪ les études pour l'accompagnement du centre urbain de Koutio avec l'aménagement de la VE1 en boulevard urbain entre la bifurcation de Koutio et l'échangeur de Normandie	7,5 millions XPF,
▪ les études pour la requalification urbaine de la RP11 Pont des français-Yahoué dans le cadre du projet de rénovation urbaine (PRU) de Saint-Quentin	5,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations**

19,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

▪ l'acquisition de terrain pour la réalisation de routes	10,0 millions XPF,
▪ les études de renforcement de la RP1 Route du Sud et RP5 Fonwhary-col vert	5,0 millions XPF,
▪ les frais d'insertion pour les avis d'appel d'offres	2,4 millions XPF,
▪ l'acquisition de divers matériels pour l'entretien de la voirie	2,0 millions XPF.

Programme 24 - Infrastructure portuaire

210 millions XPF de crédits comprenant :

- la construction d'une gare maritime en baie de Kuto à l'Ile des pins 200,0 millions XPF,
- la reprise de la protection anti-corrosion du wharf de l'îlot Amédée 10,0 millions XPF.

Programme 22 - Infrastructure aérienne

197,5 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

→ L'aérodrome de Moué à l'île des pins

171,6 millions XPF de travaux comprenant notamment :

- la rénovation du balisage 72,0 millions XPF,
- la poursuite du programme de réfection des installations 63,1 millions XPF,
- l'équipement en mobilier et matériel 20,0 millions XPF,
dont 16 millions XPF pour un 2^{ème} véhicule incendie
- les études pour l'agrandissement de l'aérogare 3,0 millions XPF.

→ L'aérodrome de Poé

25 millions XPF de crédits pour divers travaux d'aménagement de la structure.

→ L'aérodrome de Ouatom

1 million XPF de crédits pour divers travaux de maintenance et l'entretien du matériel.

Programme 30 - Transport public terrestre

0,5 million XPF pour des travaux de mise en sécurité de la gare routière de Montravel afin de réduire les dégradations.

3. L'EQUIPEMENT DES COMMUNES

La contribution provinciale aux programmes d'investissement des communes s'élève à **1,418 milliard XPF**.

Ces crédits se répartissent en études et subventions directes pour 1,079 milliard XPF et en travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée pour 339,3 millions XPF.

a. Le programme des subventions

Le tableau ci-dessous présente le détail par fonction, sous-fonction et financement.

Fonct'	SOUS-FONCTION		HCD	CA	CPEC	PCI	TOTAL
	GESTION DES DECHETS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	71	188 900 000	117 397 068			306 297 068
	AUTRES	78	150 000 000				150 000 000
	GESTION DE L'EAU	73		77 281 250	56 718 750	4 538 792	138 538 792
	URBANISME, LOGEMENT ET ESPACES PUBLICS	76	53 550 000	37 963 900			91 513 900
	BIODIVERSITE, PROTECTION MARINE, PAYSAGES, AMENAGEMENT FORESTIER	74	40 000 000				40 000 000
	Fonction 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		432 450 000	232 642 218	56 718 750	4 538 792	726 349 760
	SERVICES GENERAUX	02	159 950 117				159 950 117
	Fonction 0-ADMINISTRATION GENERALE		159 950 117				159 950 117
	SPORTS	32	4 000 000	46 200 000	19 687 500		69 887 500
	CULTURE	31	20 600 000	12 950 000			33 550 000
	AUTRES	38	10 000 000				10 000 000
	Fonction 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		34 600 000	59 150 000	19 687 500		113 437 500
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	21		32 070 000		5 092 000	37 162 000
	Fonction 2-ENSEIGNEMENT			32 070 000		5 092 000	37 162 000
	INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET ACTIVITES NAVALS, FLUVIAUX	83		22 500 000			22 500 000
	INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT TERRESTRE	81		9 045 000	964 061		10 009 061
	Fonction 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION			31 545 000	964 061		32 509 061
	LOGEMENT SOCIAL	54	10 000 000				10 000 000
	Fonction 5-PROTECTION ET ACTION SOCIALE		10 000 000				10 000 000
	TOTAL		637 000 117	355 407 218	77 370 311	9 630 792	1 079 408 438

HCD : opérations hors contrat

OPC : opérations sous contrats 11-15 comprenant le CA: Contrat d'Agglomération, le CPEC: Contrat Province Sud-Etat-Communes de l'intérieur et le PCI: Programmes en faveur des Communes de l'Intérieur

→ **L'aménagement et environnement**

726,3 millions XPF de crédits de paiement décomposés comme suit :

- la gestion des déchets et la lutte contre les pollutions 306,3 millions XPF, comprenant :
 - la poursuite de la réhabilitation des décharges communales et la construction de quais d'apport volontaire 188,9 millions XPF,
 - la réalisation de travaux d'assainissement dans les communes de l'agglomération au titre du CA 2011-2015 115,4 millions XPF.
- des crédits qui seront répartis en fonction de l'avancement des dossiers et des justificatifs présentés par les communes 150,0 millions XPF,
- la gestion de l'eau 138,5 millions XPF, comprenant notamment :
 - les travaux d'adduction d'eau potable dans les communes de l'agglomération sur CA 2011-2015 77,2 millions XPF,
 - les travaux d'adduction d'eau potable dans les communes de l'intérieur, sur CPEC 2011-2015 et PCI 61,2 millions XPF.
- l'urbanisme, le logement et les espaces publics 91,5 millions XPF, comprenant notamment :
 - la participation au financement des infrastructures de la commune de Dumbéa 50,0 millions XPF,
 - le volet intercommunal du CA 2011-2015 37,8 millions XPF.
- la biodiversité, les paysages et l'aménagement forestier 40,0 millions XPF, comprenant :
 - la dernière phase d'aménagement du parc de la Dumbéa 20,0 millions XPF,
 - la participation aux investissements du Syndicat Mixte des Grandes Fougères (SMGF) 20,0 millions XPF.

→ **L'administration générale**

159,9 millions XPF de crédits qui seront répartis en fonction de l'avancement des dossiers et des justificatifs présentés par les communes.

→ **La culture, jeunesse, sports et loisirs**

113,4 millions XPF de crédits de paiement décomposés comme suit :

- les équipements sportifs 69,9 millions XPF, comprenant notamment :
 - les équipements de proximité du CA 2011-2015 46,2 millions XPF,
 - les équipements de proximité du CPEC 2011-2015 19,6 millions XPF,
 - des études pour l'aménagement d'une base nautique à Plum 4,0 millions XPF.
- les équipements culturels 33,5 millions XPF, comprenant notamment :
 - la participation à la restauration de la fontaine Céleste 19,6 millions XPF,
 - les équipements de proximité du CA 2011-2015 12,9 millions XPF.
- la restauration des bâtiments communaux classés 10,0 millions XPF.

→ **L'enseignement**

37,1 millions XPF de crédits de paiement dont 32,0 millions XPF pour les équipements scolaires sur CA 2011-2015 et 5,1 millions XPF pour les équipements scolaires au titre de programmes conventionnés avec les communes de l'intérieur.

→ **Les transports et communication**

32,5 millions XPF de crédits de paiement comprenant notamment :

- les navettes de transport maritime dans le cadre du Plan de Déplacement de l'Agglomération Nouméenne (PDAN) sur CA 2011-2015 22,5 millions XPF,
- des études sur les ménages et le logement au titre du volet intercommunal du CA 2011-2015 4,8 millions XPF,
- des études sur l'aménagement des espaces urbains au titre du CA 2011-2015 4,2 millions XPF,

→ **La protection et l'action sociale**

10 millions XPF de crédits de paiement dont 5 millions XPF pour la poursuite de l'étude sur le schéma provincial de l'habitat et 5 millions XPF pour la mise en conformité du lotissement « les Gaïacs » sur la commune de Moindou.

b. Le programme des maitrises d'ouvrage déléguées

Pour l'exercice 2015, les crédits proposés pour les opérations en faveur des communes, réalisées sous maîtrise d'ouvrage déléguée, s'élèvent ainsi à **339,3 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

OPERATION	COMMUNE	SECTEUR	DEPENSES	RECETTES (PM)
CI/CS-INTERNET A L'ECOLE	toutes communes	enseignement	105 000 000	0
INSTITUT AUTISME	MONT-DORE	santé-social	103 500 000	0
CS-ROUTE DE LEBRIS	LA FOA	voirie	70 000 000	0
EXTENSION DES PISTES DE TINA	NOUMEA	sport	19 000 000	0
CONDUITE OPERATION - AEP ET ASSAINISSEMENT	toutes communes	AEP-assainissement	18 144 000	0
CD/CS-FORT DE TEREMBA	MOINDOU	patrimoine	10 000 000	0
COLLEGE FAYARD-INSTALLATIONS SPORTIVES	DUMBEA	sport	8 000 000	0
BOUCLES DE TINA	NOUMEA	sport	5 000 000	0
PAT BATI-VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES	toutes communes	patrimoine	700 000	0
TOTAL			339 344 000	0

4. L'ENSEIGNEMENT

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **1,157 milliard XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 07 - Collèges publics

Le programme de construction, de rénovation et d'équipements des collèges s'élève à **967,1 millions XPF** pour l'exercice 2015 décomposé comme suit :

→ **L'entretien, la rénovation et l'équipement des collèges**

230 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- les travaux de sécurité et d'hygiène dans divers collèges 100,0 millions XPF,
- divers travaux d'aménagement dans les collèges 90,0 millions XPF,
- la réfection des logements de fonction 20,0 millions XPF,
- le renouvellement des équipements 20,0 millions XPF.

→ **Le câblage informatique**

149 millions XPF de crédits pour la poursuite du câblage informatique des collèges de Paita Nord, de Boulari, de Rivière Salée et de Tuband.

→ **La dotation d'équipement aux collèges publics**

135 millions XPF de crédits de subventions répartis comme suit :

- une dotation d'équipement pour l'acquisition de matériel pédagogique, de mobiliers et de manuels scolaires 107,0 millions XPF,

- une dotation exceptionnelle pour l'acquisition de véhicule, de matériels informatique et équipements sportifs 28,0 millions XPF.

→ **Le collège Mariotti**

116,9 millions XPF de crédits répartis comme suit :

- la réfection de la peinture extérieure 100,5 millions XPF,
- le réaménagement de la cuisine 16,4 millions XPF.

→ **Le matériel et l'équipement numérique**

87 millions XPF de crédits destinés à l'acquisition de vidéos et matériels audio nécessaires à l'utilisation de l'informatique au sein des collèges.

→ **Le collège de Magenta**

67,9 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'aménagement des vestiaires des agents 37,5 millions XPF,
- la rénovation des salles de science 30,1 millions XPF.

→ **Le collège des portes de fer**

45,0 millions XPF de crédits pour la réalisation d'un préau sportif.

→ **Le collège de Yaté**

33,8 millions XPF de crédits pour la réalisation d'études sur la restructuration du collège.

→ **Les autres opérations**

102,5 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- la rénovation des salles de sciences et l'extension du collège de Thio 25,8 millions XPF,
- la reconstruction des locaux d'éducation physique et sportive du collège « Louise MICHEL » de Païta détruits par un incendie en juillet dernier 24,5 millions XPF,
- l'achèvement des travaux du collège de Dumbéa-sur-mer 1 22,2 millions XPF,
- la poursuite des études pour la construction du collège de Dumbéa-sur-mer 2 13,6 millions XPF,
- le suivi périodique et des études pour la réfection du mur Flize du collège « Georges BAUDOUX » 7,0 millions XPF,
- les études pour la réfection des peintures extérieures du collège de Rivière Salée 5,0 millions XPF,
- les études pour l'aménagement d'un plateau sportif au collège « Léopold DJIET » à Bourail 2,7 millions XPF,
- l'agrandissement des vestiaires au collège de La Foa 1,5 millions XPF.

Programme 09 - Enseignement privé

112,5 millions XPF de crédits pour la participation aux travaux de mise aux normes et de rénovation des établissements des directions de l'enseignement privé, financées sur le CD 2011-2015.

Programme 11 - Internats

77,6 millions XPF de crédits sont proposés et répartis sur les opérations suivantes :

- la poursuite des études et le début des travaux de construction de l'internat d'excellence au collège d'Auteuil, sur CD 2011-2015 41,4 millions XPF,
- la rénovation et l'équipement des internats 36,1 millions XPF, comprenant notamment :
 - divers gros travaux de réfection 19,5 millions XPF,
 - l'acquisition d'équipements et de matériels 10,1 millions XPF,
 - divers travaux de sécurité et d'hygiène 5,5 millions XPF.

5. L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **941,5 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 34 - Soutien à l'investissement

Les crédits relatifs aux aides à l'investissement s'élèvent à **465 millions XPF**.

Dans le cadre du Code des Aides pour le Soutien de l'Economie (CASE), les crédits inscrits à hauteur de 415 millions XPF se répartissent par secteur de la façon suivante :

▪ secteur rural et développement durable	144 millions XPF,
▪ secteur maritime	116 millions XPF,
▪ secteur commercial et artisanal	115 millions XPF,
▪ secteur touristique	40 millions XPF.

Au titre des fonds de développement et de soutien, les crédits inscrits à hauteur de 50 millions XPF se répartissent comme suit :

▪ la création d'un fonds au Crédit Agricole Mutuel (CAM), de prêts d'équipements pour le secteur rural et maritime	40 millions XPF,
▪ le plan de soutien aux entreprises en difficulté du secteur touristique	10 millions XPF.

Programme 25 – Environnement

295 millions XPF de crédits pour l'aménagement du domaine de Déva, comprenant notamment :

▪ l'achèvement des travaux de voirie et de réseaux entre le complexe hôtelier « le Sheraton » et le village vacances	210 millions XPF,
▪ l'achèvement de la construction du réservoir d'eau potable	55 millions XPF,
▪ la construction d'une passerelle pour les sentiers de découverte de la biodiversité au marais Fournier	20 millions XPF,
▪ l'aménagement des espaces annexes et la réalisation de fouilles préventives sur le site du village vacances	10 millions XPF.

Programme 39 - Expansion générale

67,8 millions XPF de crédits comprenant :

▪ une subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour la construction d'ateliers artisanaux à loyers modérés sur la ZAC PANDA	60,0 millions XPF,
▪ la participation au financement des équipements scientifiques du Pôle de Recherche, d'Enseignement Supérieur et d'Innovation Calédonienne (PRESICA) sur CI 2011-2015	7,8 millions XPF.

Programme 38 – Tourisme

46 millions XPF de crédits comprenant :

▪ la réfection des réseaux de production d'eau potable et d'évacuation des eaux usées et pluviales à l'îlot Amédée	26,0 millions XPF,
▪ la construction de sanitaires sur la zone d'accueil des croisiéristes à Kuto	20,0 millions XPF.

Programme 40 - Stations provinciales

39 millions XPF de crédits comprenant :

▪ l'aménagement et l'équipement de la station zootechnique de Port-Laguerre	28,0 millions XPF,
▪ le renouvellement du matériel de la pépinière de Port-Laguerre	6,0 millions XPF,

- le gros entretien de la station aquacole de Saint-Vincent 3,0 millions XPF,
- l'acquisition d'équipements pour la bio-fabrique de Saint-Louis 2,0 millions XPF.

Programme 35 - Pêche et aquaculture

12 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation au financement du centre de sélection génétique de la filière crevettes, géré par l'ADECAL Technopole 10,0 millions XPF,
- la mise en place de dispositif de concentration de poissons 2,0 millions XPF.

Programme 15 – Sports

11,7 millions XPF pour l'aménagement des pistes au Marais Fournier et à la forêt sèche de Déva.

Programme 01 – Administration

2,6 millions XPF de crédits dont 2,2 millions XPF pour la clôture de l'héliport de la pointe MAGNIN établi sur domaine public maritime et 0,4 million XPF pour l'acquisition de matériel et mobilier pour les services.

Programme 33 – Insertion

2 millions XPF de crédits pour l'acquisition de divers matériels destinés aux chantiers d'insertion.

Programme 37 – Agriculture

0,4 million XPF de divers équipements scientifiques pour les services.

6. L'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION

Les dépenses de ce secteur s'établissent à **756,6 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opérations suivantes :

Programme 01 - Administration

→ L'équipement informatique

270,4 millions XPF comprenant notamment :

- l'acquisition de micro-ordinateurs, de licences bureautiques et de matériels périphériques 87,7 millions XPF,
- le renouvellement et la mise à jour du logiciel de gestion des ressources humaines TIARHE 75,0 millions XPF,
- le matériel et les logiciels nécessaires au fonctionnement et à la surveillance des réseaux 51,7 millions XPF,
- la mise à jour des logiciels de gestion du courrier et des actes, les projets liés à l'internet, l'intranet et l'E administration 14,0 millions XPF.

→ Le parc automobile

120,3 millions XPF de crédits comprenant :

- les acquisitions au titre de l'année 2015 60,4 millions XPF,
- le remplacement de huit véhicules en fin de location 19,9 millions XPF,
- l'acquisition de quatre véhicules hybrides 14,0 millions XPF,

- le renouvellement d'un cinquième du parc provincial 13,7 millions XPF,
- l'acquisition d'un camion pour le parc provincial de la rivière bleue 12,0 millions XPF,

→ **Le centre administratif de la province Sud (CAPS)**

59,7 millions XPF comprenant notamment :

- la construction de murs acoustiques pour contenir l'émission sonore des systèmes de ventilation et de climatisation 30,0 millions XPF,
- divers aménagements pour l'amélioration de la sécurité-incendie, des biens et des personnes 20,0 millions XPF,
- le solde des travaux liés à la construction 8,7 millions XPF.

→ **Les grosses réparations et les aménagements dans les bâtiments provinciaux**

50 millions XPF de crédits pour des travaux de maintenance et d'aménagement comprenant notamment :

- les peintures extérieures de divers bâtiments administratifs 14 millions XPF,
- divers aménagements sur les locaux de l'Aide médicale 6 millions XPF,
- des aménagements de la plate-forme des vocations à la Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) à Ducos 4 millions XPF,
- divers aménagements des bâtiments de la Direction du Logement 4 millions XPF,
- divers aménagements des bâtiments de la Direction de l'Education 2 millions XPF.

→ **La réhabilitation des locaux de la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale**

45 millions XPF de crédits pour la réhabilitation des locaux à l'immeuble Gallieni.

→ **Le gros entretien et les aménagements dans les logements**

40 millions XPF de crédits pour des travaux de rénovation et de remise en état sur les logements provinciaux dont 10,5 millions XPF pour les logements de fonction des centres médicaux.

→ **L'hôtel de la province Sud**

38 millions XPF de crédits comprenant :

- des travaux liés à la sécurité-incendie 24,0 millions XPF,
- divers travaux de rénovation 6,3 millions XPF,
- la réfection de l'étanchéité de la toiture 3,0 millions XPF,
- des travaux liés à la sécurité des biens et des personnes 2,7 millions XPF,
- les études pour le réaménagement du hall et de la terrasse 2,0 millions XPF.

→ **Les équipements provinciaux**

24,4 millions XPF de crédits pour le renouvellement ou l'acquisition de matériel de bureau et mobilier pour l'ensemble des directions provinciales.

→ **Les autres opérations**

88,2 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'acquisition de données géographiques numériques 18,8 millions XPF,
- la constitution d'un fonds documentaire numérique des actes de la direction du foncier et de l'aménagement 15,0 millions XPF,
- l'acquisition et le renouvellement de mobilier dans les logements 5,6 millions XPF,
- des études pour la construction de logements à Thio, suite à l'incendie du logement existant en 2014 5,0 millions XPF,
- le gros entretien de l'hélicoptère 5,0 millions XPF,
- la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments 3,0 millions XPF,
- divers travaux sur l'antenne de la province Sud à La Foa 1,0 millions XPF.

Programme 02 – Institutions

20 millions XPF de crédits pour la refonte des sites internet de la collectivité.

7. L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

Les investissements relatifs à l'aménagement et à l'environnement s'élèvent à **389,8 millions XPF** répartis principalement comme suit par programme et opération :

Programme 25 – Environnement

224,6 millions XPF répartis principalement comme suit par opération et financement :

→ **Le parc provincial de la rivière bleue**

64,1 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'aménagement du parc 29,5 millions XPF,
dont :
 - 20 millions XPF pour des travaux de voirie sur passages busés et rechargement,
 - 5 millions XPF pour la protection des berges, la réhabilitation des accès et la gestion des eaux,
- le gros entretien et l'aménagement des bâtiments du parc 11,7 millions XPF,
- l'aménagement des aires d'accueil 9,5 millions XPF,
- les études pour l'aménagement du centre de vie 5,0 millions XPF,
- le diagnostic structurel du pont PERIGNON 3,0 millions XPF,

→ **Le parc zoologique et forestier**

58,6 millions XPF de crédits destinés notamment à :

- la réfection de voiries internes du parc 30,0 millions XPF,
- le gros entretien du parc 14,0 millions XPF,
dont 10 millions XPF pour l'assainissement et 4 millions XPF pour la clôture du parking
- la mise en œuvre des prescriptions de l'audit sur la sécurité et les études pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite 5,6 millions XPF,
- la revalorisation botanique 5,0 millions XPF,
- la modernisation des installations 4,0 millions XPF.

→ **La gestion des déchets**

34,2 millions XPF de crédits pour la réalisation de diverses études concernant :

- la mise en place de la filière gros électro-ménager (GEM) 10,0 millions XPF,
- la réhabilitation et la gestion des déchets sur l'île des Pins 10,0 millions XPF,
- l'optimisation de la gestion des déchets de la Ville de Nouméa 7,2 millions XPF,
- la règlementation des déchets dangereux diffus 5,0 millions XPF,
- la réhabilitation des dépotoirs du SIVM La Foa 2,0 millions XPF.

Les quatre premières études sont financées à 50% par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

→ **La conservation et la gestion de la biodiversité**

23,6 millions XPF de crédits répartis comme suit :

- l'aménagement des sites 6,5 millions XPF,
comportant notamment :
 - 3 millions XPF pour l'installation de pavillons sur six îlots supplémentaires,
 - 2 millions XPF pour la mise en place de panneaux de sensibilisation sur le site de la Roche Percée,
 - 1 million XPF pour de la signalétique et des panneaux au parc de la Dumbéa
- un diagnostic de l'état de la mangrove en zone côtière ouest 5,5 millions XPF,
- la participation au plan de conservation des oiseaux marins et l'aménagement des sites sur-fréquentés de l'île des Pins, financés en totalité par la Commission du Pacifique Sud, 4,8 millions XPF,
- l'achèvement d'une étude sur les herbiers marins de Déva 2,7 millions XPF.

→ **Les aires aménagées du Grand Sud**

14,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'actualisation des plans de gestion de Netcha-Madeleine, Bois du Sud et Casy 5,0 millions XPF,
- des travaux de voirie 5,0 millions XPF,
- la réfection de deux pontons sur Netcha 2,5 millions XPF,
- une étude sur les perspectives de développement de capacité d'accueil du site du Bois du Sud en cas d'externalisation 1,5 million XPF.

→ **Les aires aménagées du Grand Nouméa**

11,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la pose de corps-morts, de mouillages écologiques et de balises 7,0 millions XPF,
- la pose de panneaux et la reprise de la signalétique sur les îlots 4,0 millions XPF,
- des plants de reboisement pour la mise en œuvre des plans de gestion des Aires de Gestion Durable des Ressources (AGDR) 0,5 million XPF.

→ **La réserve du Cap N'Dua**

7,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la pose de panneaux et le balisage des sentiers 3,0 millions XPF,
- divers aménagements prévus dans le plan de gestion 2,5 millions XPF,
- la réalisation d'un audit et d'un nouveau plan de gestion du site 1,5 millions XPF.

→ **La surveillance des milieux naturels**

7,3 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- le gros entretien des unités de surveillance 2,5 millions XPF,
- un point d'étape des actions menées sur l'îlot Leprédour et les perspectives de programme d'action 2,5 millions XPF,
- l'entretien et le renouvellement de matériels 1,8 millions XPF.

→ **Les autres opérations**

3,3 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- les aires protégées aménagées pour l'amélioration de l'efficacité des plantations sur les îlots, 2,5 millions XPF,
- les aires aménagées du nord pour la pose de panneaux sur l'îlot Ténia 0,4 million XPF,
- le fonds de compensation environnemental pour des opérations de conservation, de restauration ou de création de forêt sèche dans les espaces publics des communes du Grand Nouméa. 0,4 million XPF.

Programme 26 – Urbanisme

117,2 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le stockage des déchets inertes par endigage de la baie de Koutio 79,0 millions XPF,
- les études sur les zones inondables 24,2 millions XPF,
- une étude d'aménagement sur le quartier de la Briquetterie 8,0 millions XPF,
- une étude relative à la mise en place d'un schéma de mise en valeur du littoral 6,0 millions XPF.

Programme 29 – Aménagement rural

47 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation aux travaux de recherche d'eau 32,0 millions XPF,
- la poursuite de l'étude du biseau d'eau salée sur les zones littorales de la côte ouest 14,0 millions XPF,
- le contrôle des barrages de Tamoia et Ouaménie 1,0 millions XPF,

Programme 23 – Cours d'eau

1 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériel destiné à l'entretien des cours d'eau.

8. LA CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Les crédits affectés à ce secteur s'élèvent à **355,9 millions XPF** répartis notamment sur les opérations suivantes :

Programme 13 – Patrimoine

Les crédits relatifs au patrimoine s'élèvent à **180 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

→ La protection du patrimoine bâti de l'Ile des pins

48 millions XPF de crédits pour les travaux de restauration du wharf et du mur de soutènement de la chaussée de Kuto.

→ La conservation et la sauvegarde du patrimoine

36 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|---|------------------|
| ▪ l'attribution d'une subvention à l'association Témoignage d'un passé (ATUP) pour la poursuite de la réalisation de la muséographie du bagne | 15 millions XPF, |
| ▪ le dispositif d'aides à la restauration des bâtiments classés | 10 millions XPF, |
| ▪ la participation aux travaux de restauration de la cathédrale Saint Joseph | 10 millions XPF, |
| ▪ la réalisation d'une étude sur les réserves communes des musées | 1 million XPF. |

→ Le château HAGEN

41,6 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ la réalisation d'un atelier pédagogique | 27,5 millions XPF, |
| ▪ la réalisation de travaux de conservation des bâtiments | 6,5 millions XPF, |
| ▪ la réalisation de travaux d'assainissement | 5,0 millions XPF, |
| ▪ la réalisation d'une étude pour la signalétique des bâtiments et du parc | 1,5 millions XPF, |
| ▪ la finalisation de travaux de réhabilitation des jardins | 1,1 million XPF. |

→ L'anse N'Du

27 millions XPF de crédits pour la poursuite des travaux de réhabilitation de la prison de l'anse N'Du avec les travaux de mise hors d'eau afin d'empêcher la dégradation du bâtiment.

→ La boulangerie de Nouville

12,6 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- | | |
|---|-------------------|
| ▪ des travaux de conservation des bâtiments | 5,0 millions XPF, |
| ▪ la restauration et la valorisation des vestiges archéologiques en collaboration avec l'Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) | 5,0 millions XPF, |
| ▪ les investissements muséographiques | 2,6 millions XPF. |

→ Les autres opérations

14,8 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ le gros entretien du site de Ko We Kara | 10,0 millions XPF, |
| ▪ l'acquisition d'œuvres et objets d'art | 2,5 millions XPF, |
| ▪ la poursuite de la mise en place de panneaux d'interprétation et de valorisation des monuments historiques | 2,3 millions XPF. |

Programme 15 – Sports

Les crédits relatifs au sport s'élèvent à **106,9 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

→ Le centre des activités nautiques (CAN)

28,8 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- des travaux d'aménagement et de rénovation 19,5 millions XPF,
dont :
 - 14,5 millions XPF pour le réaménagement de l'espace de circulation devant le pôle voilerie,
 - 5,0 millions XPF d'études pour l'allongement de la digue sud,
- divers aménagement et acquisition de matériels 9,3 millions XPF,

→ Les sentiers de randonnées

22 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- l'acquisition d'éco compteurs et le renouvellement des batteries 4,8 millions XPF,
- les travaux de sécurisation de l'étape 3 du GRNC1 4,0 millions XPF,
- la création de 1 000 marches supplémentaires 3,5 millions XPF,
- la réhabilitation du refuge « Néocalitropsis » 3,0 millions XPF,
- la pose de jalons 2,9 millions XPF.

→ Le stade PLGC

21,7 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la rénovation des dortoirs 15,0 millions XPF,
- divers travaux d'aménagement 4,7 millions XPF,
- l'acquisition de matériels sportifs 2,0 millions XPF.

→ Les autres opérations

34,3 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- la participation à l'acquisition d'équipements sportifs par les comités provinciaux et associations 20,0 millions XPF,
- le gros entretien des sites sportifs 9,0 millions XPF,
essentiellement pour le stade PLGC
- l'amélioration des pistes des boucles de Netcha 3,3 millions XPF,
- le renouvellement des équipements des éducateurs sportifs 2,0 millions XPF.

Programme 16 – Jeunesse

Les crédits relatifs à la jeunesse s'élèvent à **58,1 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

→ Le centre d'accueil permanent de Poé

52,9 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- des travaux d'aménagement et de rénovation 26,0 millions XPF,
dont :
 - 20 millions XPF pour l'extension du centre équestre, la réalisation d'une sellerie et d'un hangar à foin,
 - 3 millions XPF pour des études pour l'extension de la base nautique et des bâtiments existants,
 - 1 million XPF pour l'extension du bike parc.
- la construction d'un second logement de fonction 20,0 millions XPF,
- le remplacement du matériel et du mobilier existant pour améliorer l'accueil des usagers 3,9 millions XPF,
- l'acquisition de matériel nautique 2,0 millions XPF,
- l'embellissement des espaces verts 1,0 million XPF.

→ **Les autres opérations**

5,2 millions XPF de crédits dont 5 millions XPF pour une participation à l'acquisition d'équipements par les associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse et 0,2 million XPF pour l'acquisition de matériels destinés aux contrôleurs des centres de vacances et de loisirs.

Programme 14 – Culture

10 millions XPF pour la participation de la province Sud à la réalisation d'une école d'arts en province Nord au titre du CDI 2011-2015.

Programme 01 – Administration

0,9 million XPF pour l'achat de divers mobiliers et matériel pour les directions provinciales.

9. LES MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Ce programme regroupe l'ensemble des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage provinciale réalisée pour le compte de personnes de droit public ou privé.

Ce programme 46 – « travaux pour autre tiers » regroupe toutes les opérations réalisées en faveur de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie ou de tiers privés.

Il exclut les investissements en faveur des communes qui sont rattachés au programme 45 – « investissement communaux ».

Le traitement comptable de ces opérations est identique à celui du programme 45 – « investissement communaux ».

Ainsi, chaque opérations est présentée en dépenses et en recettes ce qui permet de présenter les participations de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie ou des tiers pour l'opération concernée.

A l'achèvement des travaux, le bilan de l'opération doit être équilibré.

Cet équilibre se fait généralement par une subvention d'investissement qui représente ainsi la contribution provinciale définitive.

Pour 2015, les crédits proposés pour s'élèvent ainsi à **127,9 millions XPF** répartis sur les opérations suivantes :

OPERATION POUR TIERS	SECTEUR	DEPENSES	RECETTES (PM)
ENTRETIEN DES COURS D'EAU	cours d'eau	65 400 000	64 680 000
REHABILITATION DES SITES DEGRADES	environnement	57 500 000	0
CHAPELLE DE OUARA	patrimoine	3 500 000	0
HYDRAULIQUE AGRICOLE	environnement	1 000 000	0
SITE D'ESCALADE DE TEREKA	sport	500 000	0
TOTAL		127 900 000	64 680 000

→ **L'aménagement et l'entretien des cours d'eau**

65,4 millions XPF de crédits pour les travaux d'aménagement des cours d'eau dont 64,8 millions XPF financés par l'Agence de Prévention et d'Indemnisation des Calamités Naturelles (APICAN).

→ **La réhabilitation des sites dégradés**

57,5 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la poursuite de la réhabilitation et le reverdissement de sites comprenant :
 - 30 millions XPF de travaux sur la zone de Dumbéa,
 - 15 millions XPF de travaux pour le cap N'Dua,
 - 6 millions XPF pour des essais de reverdissement par hydrosemiss.
- 51,0 millions XPF,

- diverses études 6,5 millions XPF.
comprenant notamment :
 - 2,0 millions XPF pour la poursuite du partenariat avec l'Université de la Nouvelle- Calédonie (UNC) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) sur l'utilisation d'herbacées en reverdissement,
 - 1,5 million XPF pour le suivi du lavaka réhabilité sur la zone de la Coulée,

→ **Les autres opérations**

5 millions XPF répartis sur les principales opérations suivantes :

- la poursuite des travaux de restauration de la chapelle de Ouara 3,5 millions XPF,
- la réhabilitation des retenues collinaires par des opérations de rebouchage des forages contaminés par des remontées salines 1,0 million XPF,
- l'aménagement et l'entretien du site d'escalade de Téréka 0,5 million XPF.

SECTION 2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Entre 2015 et 2014, les dépenses de gestion affichent une diminution de 922 millions XPF (-2%) décomposée comme suit :

- ➔ - 1,168 milliard XPF au titre des interventions et subventions,
- ➔ + 14,1 millions XPF au titre du fonctionnement des services,
- ➔ + 232,1 millions XPF au titre des rémunérations et charges afférentes.

La structure de la section de fonctionnement se présente comme suit par grands postes :

POSTES	BP 2015	%	BP 2014	%	var %
Rémunérations et charges afférentes	19 867 931 985	45%	19 635 750 000	44%	1%
Fonctionnement des services	1 821 652 400	4%	1 807 538 433	4%	1%
Interventions directes et subventions	22 466 988 014	51%	23 635 072 204	52%	-5%
TOTAL	44 156 572 399	100%	45 078 360 637	100%	-2%

Sur les interventions directes et subventions, la baisse de -5% est essentiellement liée à l'opération de reprise de la concession VDE-SAVEXPRESS inscrite au BP 2014 à hauteur de 1,533 milliard XPF et non reconduite au BP 2015. Hors opération citée précédemment, ce poste croît de 1,7%.

La structure des dépenses de fonctionnement se présenterait comme suit :

POSTES	BP 2015	%	BP 2014	%	var %
Rémunérations et charges afférentes	19 867 931 985	45%	19 635 750 000	45%	1%
Fonctionnement des services	1 821 652 400	4%	1 807 538 433	4%	1%
Interventions directes et subventions	22 466 988 014	51%	22 102 072 204	51%	2%
TOTAL	44 156 572 399	100%	43 545 360 637	100%	1%

A – LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS

1. LES REMUNERATIONS ET CHARGES AFFERENTES

L'enveloppe relative au personnel provincial et aux élus s'élève à **19,867 milliards XPF**.

1. La rémunération des agents et les dépenses annexes

19,396 milliards XPF de crédits concernant notamment :

- les rémunérations et les charges sociales des agents titulaires et non titulaires 18,5 milliards XPF,
Les crédits 2015 progressent de 200 millions XPF pour prendre en compte les mesures habituelles comprenant le glissement-vieillesse-technicité (GVT) à hauteur de 2%, la validation de services précaires, les cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Sur l'exercice 2015, la collectivité doit poursuivre son plan de maîtrise des dépenses. Dans ce cadre, il n'y aura donc aucune création de poste et la politique de redéploiement des ressources en interne est privilégiée.

- les remplaçants d'instituteurs, 400,0 millions XPF,

Sur ce budget, il est proposé 40 millions XPF de crédits supplémentaires :

- pour établir des contrats de travail couvrant les vacances scolaires, y compris pour les personnels itinérants ;
- pour créer et renforcer une brigade de remplacement pour faciliter les visites au sein des écoles et pour permettre de placer les enseignants titulaires en formation ;
- pour augmenter les décharges d'activités des directeurs d'écoles qui ne bénéficient actuellement que d'une décharge partielle ;
- pour recruter les instituteurs remplaçants deux semaines avant la rentrée afin de leur délivrer une formation plus longue.

- les remplaçants divers, 224,0 millions XPF,
- la formation du personnel provincial, 176,6 millions XPF, comprenant :
 - la cotisation à l'Institut de Formation à l'Administration Publique (IFAP), 132,7 millions XPF,
 - les formations spécifiques hors IFAP, 30,0 millions XPF,
 - les indemnités de formation, les frais de transports et d'hébergement 13,9 millions XPF,
- les frais communs relatifs au personnel permanent, 95,0 millions XPF.
dont 26,0 millions XPF pour le fonds d'insertion professionnelle des handicapés et 22,6 millions XPF de frais de transport de personnes et de bagages.

L'instruction comptable M52 opère une répartition par fonction des crédits relatifs à la rémunération des agents provinciaux.

La répartition par fonction, chapitre et direction de la rémunération des agents titulaires, des remplaçants et des autres dépenses de personnels se présente comme suit :

FONCTION	Chapitres	Directions	masse salariale	remplaçants	autres dép. de personnel	BP 2015	répartition
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930	DJA-DFA-DFI-DRH-DSI	2 359 878 500	224 000 000	271 931 985	2 855 810 485	15%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	9 511 627 000	400 000 000		9 911 627 000	51%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DC-DSL	530 062 000			530 062 000	3%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	2 904 518 500			2 904 518 500	15%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMATION PROFESSIONNELLE	939	DDR-DEFE	1 446 663 000			1 446 663 000	7%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	725 921 500			725 921 500	4%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	938	DEPS	1 021 329 500			1 021 329 500	5%
TOTAL			18 500 000 000	624 000 000	271 931 985	19 395 931 985	100%

Les crédits relatifs aux remplaçants d'instituteurs et les divers remplaçants sont affectés respectivement à la fonction 2-Enseignement et à la fonction 0-Administration générale.

2. Les indemnités des élus et les dépenses annexes

472,0 millions XPF de crédits concernant notamment :

- les indemnités et les charges sociales des élus, 450 millions XPF,
- les frais de transport et les indemnités liés aux missions, 20 millions XPF,
- la formation des élus. 2 millions XPF.

2. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les crédits relatifs au fonctionnement courant de la collectivité s'élèvent à **1,821 milliard XPF**, en hausse de 1% par rapport à 2014.

La répartition par postes de dépenses est la suivante :

POSTES	BP 2015	%	BP 2014	%	var %
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	870 448 400	48%	835 549 000	46%	4%
ADMINISTRATION GENERALE	414 724 000	23%	427 229 433	24%	-3%
PARC AUTOMOBILE	130 590 000	7%	143 270 000	8%	-9%
CENTIMES ADDITIONNELS	130 000 000	7%	130 000 000	7%	0%
LOGEMENTS	75 550 000	4%	76 750 000	4%	-2%
TELECOMM. - LIGNES SPECIALISEES	40 000 000	2%	46 000 000	3%	-13%
HELICOPTERE	22 250 000	1%	22 250 000	1%	0%
KO WE KARA	20 200 000	1%	15 700 000	1%	29%
TITRES ANNULES	20 000 000	1%	20 000 000	1%	0%
ADMISSION EN NON-VALEUR	20 000 000	1%	20 000 000	1%	0%
FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SOINS	18 000 000	1%	10 000 000	1%	80%
FONCTIONNEMENT DES FOYERS	15 600 000	1%	13 700 000	1%	.
AUTRES POSTES	44 290 000	2%	47 090 000	3%	-6%
TOTAL	1 821 652 400	100%	1 807 538 433	100%	1%

La répartition des dépenses par fonction M52, chapitre et direction se présente comme suit :

FONCTION	Chapitres	Directions	BP 2015	répartition
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930-940-941	DEPS-DJA-DFA-DFI-DRH-DSI	1 365 854 000	75%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	70 660 000	4%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DC-DSL	28 040 000	2%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	217 648 400	12%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT* PROFESSIONNELLE	939	DDR-DEFE	105 650 000	6%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	33 800 000	2%
TOTAL			1 821 652 400	100%

1. L'entretien du patrimoine

870,4 millions XPF de crédits concernant principalement :

les locations de bâtiments	140,0 millions XPF,
les dépenses d'électricité,	123,0 millions XPF,
le nettoyage des locaux	101,5 millions XPF,
la protection du personnel provincial	91,0 millions XPF,
la surveillance des bâtiments provinciaux	74,0 millions XPF,
la maintenance des logiciels	60,0 millions XPF,
les travaux d'entretien des bâtiments	52,0 millions XPF,
la maintenance sur les photocopieurs et onduleurs	43,0 millions XPF,
les locations mobilières	29,2 millions XPF,
les charges locatives et de copropriété	24,0 millions XPF,
l'entretien des terrains	21,5 millions XPF,
la location des imprimantes	20,0 millions XPF.

2. L'administration générale

414,7 millions XPF de crédits concernant principalement :

les frais de postes et télécommunications	102,3 millions XPF,
les frais de voyages et de déplacements	83,4 millions XPF,
les fournitures de bureau	31,4 millions XPF,
les prestations de services	22,3 millions XPF,
les honoraires	15,0 millions XPF,
la documentation générale et technique	14,8 millions XPF,
les indemnités pour utilisation de véhicule personnel	14,5 millions XPF,
les transports collectifs du personnel	13,6 millions XPF.

3. Le parc automobile

130,6 millions XPF concernant principalement :

- le carburant 53,1 millions XPF,
- l'entretien des véhicules provinciaux 33,2 millions XPF,
- les locations en longue durée 27,1 millions XPF,
- les primes d'assurances 8,8 millions XPF.

4. Les centimes additionnels

130 millions XPF de crédits pour les frais de collectes des centimes additionnels à reverser à la Nouvelle-Calédonie.

5. Les logements

75,5 millions XPF de crédits dont 43 millions XPF pour les locations et 13 millions XPF pour les charges locatives.

6. Les lignes spécialisées

40 millions XPF de crédits pour les liaisons informatiques spécialisées et l'accès à Internet.

7. L'hélicoptère

22,2 millions XPF de crédits pour le fonctionnement de l'hélicoptère dont 8 millions XPF pour les primes d'assurances, 6,8 millions XPF pour l'entretien, 4 millions XPF pour le carburant et 1,8 million XPF pour le gardiennage.

8. Le centre de Ko We Kara

20,2 millions XPF de crédits pour l'entretien du centre dont 12 millions XPF pour la sécurisation des lieux lors de festivité et 2,1 millions XPF pour l'électricité.

9. Les titres annulés

20 millions XPF de crédits pour l'annulation de titres émis à tort.

10. Les admissions en non-valeur

20 millions XPF de crédits pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

La répartition par fonction, chapitre et directions de l'ensemble des dépenses communes se présente comme suit :

FOCTION	Chapitres	Directions	Masse salariale	Remplaçants	Institutions (Elus)	Autres dép. de personnel	Fonc. des services	BP 2015	%
0-ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	930	DEPS-DFA-DFI-DJA-DRH-DSI	2 359 878 500	224 000 000	472 000 000	271 931 985	1 365 854 000	4 693 664 485	22%
2-ENSEIGNEMENT	932	DES	9 511 627 000	400 000 000			70 660 000	9 982 287 000	46%
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	933	DC-DSL	530 062 000				28 040 000	558 102 000	3%
4-SANTE-SOCIAL	934-935	DASS-DL	2 904 518 500				217 648 400	3 122 166 900	14%
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT* PROFESSIONNELLE	939	DDR-DEFE	1 446 663 000				105 650 000	1 552 313 000	7%
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	937	DENV	725 921 500				33 800 000	759 721 500	4%
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	938	DEPS	1 021 329 500				0	1 021 329 500	5%
TOTAL			18 500 000 000	624 000 000		271 931 985	1 821 652 400	21 689 584 385	100%

B – LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS

Les dépenses d'interventions et de subventions s'élèvent à **22,467 milliards XPF**. Ces dépenses se répartissent sur les postes suivants :

POSTES	BP 2015	%	BP 2014	%	var %
INTERVENTIONS SUR ET HORS CONTRAT	18 493 499 733	82%	19 368 855 051	82%	-5%
SUBVENTIONS HORS CONTRAT	3 973 488 281	18%	4 266 217 153	18%	-7%
TOTAL	22 466 988 014	100%	23 635 072 204	100%	-5%

Ces dépenses se répartissent sur les fonctions et programmes suivants :

PROGRAMME	BP 2015	BP 2014	var %
17 AIDE MEDICALE	6 916 250 000	6 676 000 000	4%
19 MEDICO-SOCIAL	2 772 750 000	2 655 700 000	4%
20 SANTE PUBLIQUE	354 450 000	353 100 000	0%
18 HABITAT SOCIAL	169 455 000	160 661 500	5%
42 MISSION CONDITION FEMININE	27 000 000	33 500 000	-19%
FONCTION 4-SANTE-SOCIAL	10 239 905 000	9 878 961 500	4%
08 ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	1 492 800 000	1 415 885 000	5%
09 ENSEIGNEMENT PRIVE	1 326 764 570	1 246 440 000	6%
10 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	487 496 840	606 996 000	-20%
12 VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	415 210 000	391 810 000	6%
07 COLLEGES PUBLICS	288 500 000	271 000 000	6%
11 INTERNATS	157 110 000	142 000 000	11%
FONCTION 2-ENSEIGNEMENT	4 167 881 410	4 074 131 000	2%
31 EMPLOI	892 540 000	878 600 000	2%
38 TOURISME	890 824 842	888 974 169	0%
33 INSERTION	687 473 666	613 079 323	12%
37 AGRICULTURE	622 079 000	587 620 000	6%
39 EXPANSION GENERALE	301 984 844	336 000 000	-10%
36 FORMATION	258 720 000	325 325 000	-20%
25 ENVIRONNEMENT	167 000 000	197 000 000	-15%
35 PECHE ET AQUACULTURE	134 075 000	107 173 000	25%
40 STATIONS PROVINCIALES	19 400 000	19 000 000	2%
FONCTION 6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE	3 974 097 352	3 952 771 492	1%
30 TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	724 900 000	727 500 000	0%
21 RESEAU ROUTIER	724 200 000	2 234 454 000	-68%
22 INFRASTRUCTURE AERIENNE	103 140 000	86 260 000	20%
24 INFRASTRUCTURE PORTUAIRE	10 000 000	10 000 000	0%
FONCTION 8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	1 562 240 000	3 058 214 000	-49%
16 JEUNESSE	376 549 210	350 572 000	7%
14 CULTURE	317 950 000	313 350 000	1%
15 SPORTS	249 569 381	279 150 000	-11%
13 PATRIMOINE	116 773 210	116 183 000	1%
FONCTION 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	1 060 841 801	1 059 255 000	0%
25 ENVIRONNEMENT	640 629 247	618 549 484	4%
41 DEVELOPPEMENT FORESTIER	80 000 000	189 250 000	-58%
23 COURS D'EAU	78 000 000	47 500 000	64%
26 URBANISME	21 815 000	19 400 000	12%
29 AMENAGEMENT RURAL	4 500 000	0	.
FONCTION 7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	824 944 247	874 699 484	-6%
01 ADMINISTRATION	248 378 204	195 139 728	27%
02 INSTITUTIONS	238 700 000	276 900 000	-14%
FONCTION 0-EQUIPT & ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE	487 078 204	472 039 728	3%
01 ADMINISTRATION	150 000 000	265 000 000	-43%
FONCTION 1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	150 000 000	265 000 000	-43%
TOTAL	22 466 988 014	23 635 072 204	-5%

1. LA SANTE, LA PROTECTION ET L'ACTION SOCIALE

Pour le budget 2015, les crédits sur ce programme sont prévus à hauteur de **10,239 milliards XPF** en hausse de 360,9 millions XPF par rapport à 2014 (+4%).

Programme 17 – Aide médicale

Les dépenses d'aide médicale s'élève à **6,916 milliards XPF** pour l'exercice 2015, en progression de 240 millions XPF (+4%) par rapport à 2014.

Pour 2015, les crédits proposés se répartissent sur les postes suivants :

▪ les liquidations sous mandat CAFAT	4,126 milliards XPF,
▪ les dotations globales de financement des centres hospitaliers	2,170 milliards XPF,
▪ les avances à la CAFAT pour les soins externes du CHT	300 millions XPF,
▪ la prise en charge des moyens séjours aux CHT et CHS	150 millions XPF,
▪ les frais de gestion CAFAT	120 millions XPF,
▪ les liquidations province Sud pour les soins externes du CHS,	30 millions XPF,
▪ l'aide à la continuité territoriale pour les bénéficiaires de l'aide médicale	10 millions XPF,
▪ les dépenses de santé avec les prothésistes dentaires	10 millions XPF.

Programme 19 – Médico-social

2,772 milliards XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ L'aide aux personnes âgées :

1,367 milliard XPF de crédits, en hausse de 50,6 millions XPF (+4%), répartis sur les principales actions suivantes :

▪ les aides à domicile au titre du dispositif de minimum vieillesse	1,200 milliard XPF,
▪ les frais de placement	141,5 millions XPF,
▪ le dispositif Sociatel	14,5 millions XPF,
▪ les indemnités personnelles	8,1 millions XPF,
▪ les aides pour le maintien à domicile	3,0 millions XPF,

→ L'aide aux enfants assistés :

599,8 millions XPF de crédits, en hausse de 49,8 millions XPF (+9%), comprenant notamment :

▪ les frais d'hébergement versés à l'ASEANC	210,0 millions XPF,
▪ la rémunération et les charges sociales des familles d'accueil	177,0 millions XPF,
▪ les frais de placement familial et dans les foyers	94,0 millions XPF,
▪ les mesures éducatives en milieu ouvert de l'ASEANC et l'APEJ	78,5 millions XPF,
▪ les frais de transport	20,0 millions XPF.

→ Les subventions :

494 millions XPF de crédits, comprenant les principaux bénéficiaires suivants :

▪ l'association l'Accueil	80,5 millions XPF,
▪ le foyer Béthanie – Les manguiers	74,3 millions XPF,
▪ l'ASAMAD	53,5 millions XPF,
▪ l'instance de coordination gérontologique	37,0 millions XPF,
▪ l'association gestionnaire Les Manguiers	36,3 millions XPF,
▪ l'association ACSMS – Le refuge	24,6 millions XPF,
▪ l'association Valentin Haüy – groupe NC	24,0 millions XPF,
▪ l'association de réintégration des anciens prisonniers	23,3 millions XPF,
▪ l'Observatoire de Prévention sur la Santé (OPASS)	20,7 millions XPF,
▪ l'association pour la surdité	16,0 millions XPF,
▪ l'association « Les bois noirs »	15,0 millions XPF,
▪ l'association Calédonienne d'aide aux personnes âgées	13,0 millions XPF.

→ **L'aide à la famille :**

214 millions XPF de crédits, comprenant notamment :

▪ les aides à l'entrée et au maintien dans les logements	100,0 millions XPF,
▪ les aides de première nécessité	53,0 millions XPF,
▪ les frais de transport	28,0 millions XPF,
▪ les aides diverses à l'insertion	15,0 millions XPF,
▪ les aides à la garderie	12,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations :**

97,3 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

▪ les vacances	49,4 millions XPF,
▪ les frais de fonctionnement des foyers provinciaux	35,8 millions XPF,
▪ la formation des personnels des structures sociales et médico-sociales,	6,0 millions XPF,
▪ l'aide aux personnes handicapées	4,7 millions XPF,
au titre du dispositif SOCIATEL principalement, les aides directes étant désormais versées par la Nouvelle-Calédonie,	
▪ les interventions au titre des actions sur la parentalité	1,45 million XPF.

Programme 20 – Santé publique

354,4 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

▪ l'achat de produits de produits pharmaceutiques et de vaccins destinés aux centres médico-sociaux	110,0 millions XPF,
▪ les vacances et les charges sociales afférentes	54,0 millions XPF,
▪ la participation au fonds autonome de compensation des dépistages au titre de la santé publique	45,0 millions XPF,
▪ le fonctionnement des centres médico-sociaux dont 13,5 millions XPF pour les honoraires médicaux,	37,7 millions XPF,
▪ les subventions, dont 8,7 millions XPF pour l'association d'Aide Volontaire aux Evacués Calédoniens (AVEC), 8,7 millions XPF pour l'Agence Sanitaire de Nouvelle-Calédonie au titre du programme addictologie et 8,4 millions XPF pour l'association « Cure our kids »,	36,8 millions XPF,
▪ les frais de transport et de destruction des déchets infectieux et la blanchisserie des vêtements des structures de Nouméa et du Grand Nouméa	19,1 millions XPF,
▪ le fonctionnement du Centre Médical Polyvalent (CMP) dont 16 millions XPF pour des honoraires médicaux	16,6 millions XPF,
▪ l'éducation sanitaire pour les campagnes et interventions de prévention dans les écoles et les tribus,	10,8 millions XPF,
▪ des évaluations sur les campagnes de prévention et les actions du Relais	10,5 millions XPF,
▪ les actions de prévention sanitaire par l'élimination des dépôts sauvages d'ordures et le nettoyage des terrains provinciaux	10,0 millions XPF.

Programme 18 – Habitat social

169,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

55,2 millions XPF de crédits pour le fonctionnement de la Maison de l'Habitat.

La subvention versée au Fonds Social de l'Habitat (FSH) au titre de l'aide au logement est désormais prise en charge par la Nouvelle-Calédonie.

→ **Les autres opérations :**

114,2 millions XPF de crédits pour les principales opérations suivantes :

- les aides à l'accès au parc de logements privés et publics 47 millions XPF,
- la mission de coordination de la restructuration de l'habitat insalubre du site de Kawati 33 millions XPF,
- les frais de gestion relatifs aux aides individuelles à l'habitat 23 millions XPF.

Programme 42 – Mission condition féminine

27 millions XPF de crédits comprenant :

- le fonctionnement de la Maison de la Femme, la promotion de l'autonomie des femmes et des actions de sensibilisation et de prévention auprès des publics cibles 23,0 millions XPF,
- une enveloppe de crédits de subventions destinée à soutenir les associations de femmes 4,0 millions XPF.

2. L'ENSEIGNEMENT

4,167 milliards XPF prévus en 2015, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 08 – Allocations d'enseignement

1,493 milliard XPF de crédits pour les bourses et allocations d'enseignement répartis sur les opérations suivantes :

Opérations	BP 2015	BP 2014	var.	var %
Bourses demi-pension	525 000 000	513 080 000	11 920 000	2%
Bourses pension	77 900 000	74 300 000	3 600 000	5%
Bourses internat demi-pension	20 000 000	20 000 000	0	0%
Bourses externat	19 400 000	19 100 000	300 000	2%
Bourses internat pension	15 300 000	14 300 000	1 000 000	7%
TOTAL BOURSES	657 600 000	640 780 000	16 820 000	3%
Gratuité - demi-pension	517 000 000	459 050 000	57 950 000	13%
Gratuité - pension	41 500 000	38 155 000	3 345 000	9%
TOTAL REPAS GRATUITS	558 500 000	497 205 000	61 295 000	12%
Allocations spéciales rentrée scolaire	173 000 000	170 800 000	2 200 000	1%
Frais de transport	78 200 000	82 100 000	-3 900 000	-5%
Manuels scolaires	25 500 000	25 000 000	500 000	2%
TOTAL	1 492 800 000	1 415 885 000	76 915 000	5%

Sur 2015, 71 millions XPF de crédits supplémentaires sont prévus pour l'augmentation du plafond de prise en charge des repas des cantines qui passerait de 600 XPF à 700 XPF.

Cette disposition, qui vise à soulager les finances des communes de la province Sud, est la seule mesure nouvelle en augmentation sur ce budget primitif, en dehors de l'évolution mécanique des autres postes liée à la pression démographique en province Sud.

Programme 09 – Enseignement privé

1,327 milliard XPF de crédits destinés au fonctionnement des structures de l'enseignement privé, en application des conventions en vigueur.

Ces crédits se répartissent aux profits des bénéficiaires suivants :

- Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) 1,217 milliard XPF,
- Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE) 71,6 millions XPF,
- Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP) 37,9 millions XPF,

Programme 10 – Enseignement supérieur

487,5 millions XPF de crédits qui concernent principalement les opérations suivantes :

▪ les bourses pour les études hors de la Nouvelle-Calédonie	155,0 millions XPF,
▪ les mesures de suivi et d'accompagnement des étudiants boursiers en Métropole	71,1 millions XPF,
▪ les bourses d'excellence	55,0 millions XPF,
▪ les frais de transports	39,0 millions XPF,
▪ les allocations de rentrée	28,0 millions XPF,
▪ les prix d'encouragement à la recherche	27,5 millions XPF,
▪ la subvention à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris pour l'accompagnement des étudiants de Sciences Po et l'hébergement des étudiants à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP),	24,8 millions XPF,
▪ les primes d'installation des étudiants non boursiers en Métropole	21,0 millions XPF,
▪ les bourses pour les études en Nouvelle-Calédonie	20,0 millions XPF,
▪ les aides forfaitaires BTS	16,2 millions XPF,
▪ la prise en charge des intérêts des prêts contractés par les étudiants	9,7 millions XPF,
▪ les prix d'excellence	8,0 millions XPF,
▪ l'aide aux logements	7,2 millions XPF.

Programme 12 – Vie scolaire et éducative

415,2 millions XPF de crédits qui concernent principalement les opérations suivantes :

▪ la location et la maintenance de matériel informatique dans les écoles primaires dans le cadre de l'opération « Développement de l'Internet » (ODI)	206,9 millions XPF,
▪ les subventions, dont 64,5 millions XPF pour le soutien scolaire et 21,8 millions XPF pour les projets d'actions éducatives,	96,3 millions XPF,
▪ les actions de soutien scolaire financées sur le CD 2011-2015,	70,0 millions XPF,
▪ les frais communs dont 15,8 millions XPF pour les sorties scolaires et 6,5 millions de prix pour les bacheliers ayant obtenu une mention,	35,9 millions XPF,
▪ les actions éducatives dans les écoles primaires avec les dispositifs d'écoles prioritaires,	4,4 millions XPF.

Programme 07 – Collèges publics

288,5 millions XPF dont 274,5 millions XPF pour la participation aux charges de fonctionnement des collèges publics et 9,5 millions XPF pour une maintenance et assistance technique du matériel et logiciels.

Programme 11 – Internats

157,1 millions XPF de crédits pour les postes suivants :

▪ l'alimentation	77,3 millions XPF,
▪ la gestion générale des internats de Bourail et La Foa dont 10,5 millions XPF pour l'électricité et 5,1 millions XPF pour l'hébergement des étudiants de l'Ile des Pins et de l'ile Ouen,	50,6 millions XPF,
▪ les actions directes au titre du dispositif des internats d'excellence dont 26 millions XPF sur CD 2011-2015.	29,2 millions XPF

3. L'ECONOMIE, LE TRAVAIL, L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3,974 milliards XPF prévus en 2015, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 31 – Emploi

892,5 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|---|---------------------|
| ▪ le Programme Provincial d'Insertion Citoyenne (PPIC) | 700,0 millions XPF, |
| ▪ les contrats provinciaux d'aide à l'emploi | 77,0 millions XPF, |
| ▪ le dispositif de soutien scolaire
dont 30 millions XPF sur CD 2011-2015, | 33,0 millions XPF, |
| ▪ les contrats d'emploi en faveur des personnes handicapées | 20,0 millions XPF, |
| ▪ les frais communs
dont 13,8 millions XPF pour l'accompagnement des demandeurs
d'emplois dans leurs démarches y compris dans les communes de l'intérieur | 17,5 millions XPF, |
| ▪ l'aide à la mobilité | 12,0 millions XPF, |
| ▪ le dispositif de mise en situation de travail des demandeurs d'emploi | 11,0 millions XPF, |
| ▪ la formation des agents recrutés dans le cadre du PPIC | 10,0 millions XPF, |
| ▪ les indemnités des stagiaires travaillant dans les services de la collectivité | 5,0 millions XPF, |
| ▪ les aides au transport | 5,0 millions XPF, |
| ▪ le dispositif du service civique | 2,0 millions XPF. |

Programme 38 – Tourisme

890,8 millions XPF de crédits prévus en 2015 répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

779,5 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- | | |
|--|---------------------|
| ▪ le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud | 683,0 millions XPF, |
| ▪ les points I d'information touristique | 75,0 millions XPF, |
| ▪ le syndicat des activités nautiques touristiques | 12,5 millions XPF. |

→ Les autres interventions en matière touristique :

111,2 millions XPF de crédits pour les principales actions suivantes :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ la participation au fonctionnement de l'Aquarium des lagons | 64,0 millions XPF, |
| ▪ l'accompagnement des structures touristiques en matière d'hébergement
et d'activités et la formation en technologie culinaire | 27,0 millions XPF, |
| ▪ diverses études
dont 4,0 millions XPF pour une étude de satisfaction des touristes locaux,
3,0 millions XPF pour une étude d'impact de l'activité de croisière
et 3 millions XPF pour le lancement d'une étude sur les organismes
de promotion de la province, | 13,0 millions XPF, |
| ▪ le classement, la labellisation des hôtels, gîtes et campings | 4,9 millions XPF. |

Programme 33 – Insertion

687,4 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

257,3 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- | | |
|--|---------------------|
| ▪ la Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ)
dont 190 millions XPF pour son fonctionnement et 20 millions XPF pour
la réalisation d'action de proximité | 210,0 millions XPF, |
| ▪ l'association ACTIVE
dont 26,9 millions XPF pour les chantiers d'insertion et 10,4 millions
XPF pour les actions diverses, | 37,3 millions XPF, |

- l'association l'Accueil pour la réinsertion des personnes sans domicile fixe par le travail de produits agricoles 10,0 millions XPF.

→ **Les chantiers de jeunes :**

160,1 millions XPF pour la réalisation de chantiers de jeunes dont 40 millions XPF sur CD 2011-2015.

→ **Les actions d'insertion du contrat d'agglomération 2011-2015 :**

121,5 millions XPF pour la participation provinciale aux actions menées par les communes de l'agglomération dans le cadre du développement social urbain sur CA 2011-2015.

→ **Les stages d'insertion :**

93 millions XPF pour les stages d'insertion dont 78 millions XPF au titre des programmes SAFIR et PILOT et 17,5 millions XPF pour les jobs d'été.

→ **Les autres opérations :**

55,5 millions XPF de crédits comprenant :

- les frais communs 53,5 millions XPF,
pour l'organisation d'actions ponctuelles,
de sessions collectives d'insertion et la mise en place d'ateliers
facilitant l'insertion professionnelle
- les actions de prévention de la délinquance et de maintien de la sécurité
et de la tranquillité publique sur CPEC 2011-2015 2,0 millions XPF.

Programme 37 – Agriculture

622,1 millions XPF de crédits prévus et répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

428,4 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC) 100,0 millions XPF,
- l'Etablissement de Régulation des Prix Agricoles (ERPA) 77,0 millions XPF,
- l'Agence de Développement de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL)
pour la technopole Ressources Terrestres 50,0 millions XPF,
- les subventions exceptionnelles aux producteurs et éleveurs 43,0 millions XPF,
dont 25 millions XPF au titre des foins préventifs pour la lutte
contre la sécheresse et 15 millions XPF pour l'achat de semences de maïs,
- l'aide à l'organisation des courses hippiques 38,4 millions XPF,
cette mesure est compensée par une recette de la Nouvelle-Calédonie
de 32 millions XPF au titre du Pari Mutuel Urbain (PMU)
- l'association Bio Calédonia 21,2 millions XPF,
dont 12 millions XPF pour l'Association pour le Maintien de l'Agriculture
Paysanne (AMAP)
- le réseau professionnel pour une agriculture innovante et responsable (REPAIR) 14,0 millions XPF,
- l'UPRA Bovine, l'UPRA Equine et l'UPRA Calédonie Sélection 12,5 millions XPF,
- le comité de foire de Bourail 7,2 millions XPF.
- les producteurs laitiers au titre de l'aide à la qualité 7,0 millions XPF,
- l'association du Marché broussard pour son fonctionnement 6,5 millions XPF.

→ **L'Institut Agronomique Calédonien (IAC) :**

105 millions XPF pour son fonctionnement, au titre du CDI 2011-2015.

→ **Les autres opérations :**

88,6 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la protection sociale des exploitants agricoles 37,5 millions XPF,
- les frais communs relatifs à l'agriculture 32,9 millions XPF,
dont 28 millions XPF pour l'aide aux soins vétérinaires des animaux de rente,
- diverses études dans le domaine agricole 18,2 millions XPF.

Programme 39 – Expansion générale

301,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

251,2 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris 98,0 millions XPF,
- l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) 18,3 millions XPF,
- les radios associatives 16,0 millions XPF,
- l'association Nouméa centre-ville 15,3 millions XPF,
- l'association Nouvelle-Calédonie Initiative (NCI) pour le soutien à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) 15,0 millions XPF,
- la fédération des industries de Nouvelle-Calédonie 10,0 millions XPF.

→ **Les autres interventions :**

50,7 millions XPF de crédits pour les principales actions suivantes :

- l'accueil des croisiéristes et l'animation dans les hôtels par l'association We Ce Ca 10,0 millions XPF,
- une étude pour la mise en place d'un centre régional d'innovation, de transfert de technologie et d'une pépinière dans l'intérieur 9,9 millions XPF,
- la participation de la province Sud à deux cycles de formation de chefs d'entreprise et cadres dirigeants assurés par des enseignants d'HEC Paris 6,6 millions XPF.

Programme 36 – Formation

258,7 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- l'organisation de stages de formation 140,0 millions XPF,
- les subventions 101,5 millions XPF,
dont 90 millions XPF pour l'Ecole de la deuxième chance,
- les frais communs 11,9 millions XPF,
comportant notamment :
 - une formation-accompagnement des entrepreneurs des très petites et petites entreprises (TPE) sur les techniques de gestion 4,0 millions XPF,
 - la poursuite du programme de formation pour les prestataires de Déva 3,0 millions XPF,
 - une formation dispensée par « France Clusters » aux animateurs des grappes d'entreprises locales 2,1 millions XPF.

Programme 25 – Environnement

167,0 millions XPF de crédits pour le domaine de Déva répartis sur les opérations suivantes :

- le marché de prestation avec la SEM MWE ARA 155,0 millions XPF,
pour les trois principales actions suivantes :
 - la surveillance et le filtrage de l'accès principal du domaine,
 - l'accueil et l'information des visiteurs et la gestion de la maison de Déva,

- la régulation des gros gibiers,
- la gestion et l'entretien des espaces ouverts et des équipements provinciaux,
- la coordination générale du projet et des aménagements,
- le suivi et l'application du schéma directeur d'aménagement,
- la mise en place du plan de gestion environnementale.
- l'entretien de la conduite d'eau brute 7,0 millions XPF,
- la consommation électrique du captage du Cap 5,0 millions XPF.

Programme 35 – Pêche et aquaculture

134,1 millions XPF de crédits prévus en 2015 répartis sur les principales opérations suivantes :

→ Les subventions :

77,3 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- l'aide à l'exploitation des pêcheurs professionnels 25,0 millions XPF,
- l'aide aux producteurs de juvéniles d'holothuries 15,0 millions XPF,
- l'ADECAL Technopole maritime,
en complément du financement sur CDI 11-15 13,5 millions XPF,
- le Groupement des Fermes Aquacoles 8,0 millions XPF,
- l'ERPA 7,0 millions XPF,
- l'IFREMER 5,1 millions XPF.

→ La technopole maritime :

46,5 millions XPF de crédits allouées à l'ADECAL au titre de la participation provinciale au fonctionnement d'une technopole regroupant le centre calédonien de transfert en aquaculture marine, le centre technique de l'aquaculture, la ferme de Poum et le programme ZONECO.
Cette opération s'inscrit dans le cadre du CDI 2011-2015.

→ La pêche et l'aquaculture :

10,3 millions XPF de crédits dont 7 millions XPF comprenant des études sur la ressource en maquereau (2,5 millions XPF), la pêcherie de crabes (2,5 millions XPF) et la reproduction de l'huître de roche (1,5 million XPF).

Programme 40 – Stations provinciales

19,4 millions XPF comprenant :

- la station zootechnique de Port-Laguerre 10,5 millions XPF,
- la bio-fabrique de Saint-Louis 4,5 millions XPF,
- la pépinière de Port-Laguerre 4,4 millions XPF.

4. LES TRANSPORTS ET COMMUNICATION

1,562 milliard XPF répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 30 – Transport public terrestre

724,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ Les transports publics suburbains :

692 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du réseau de transport publics géré par le Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) et comprenant notamment la compensation du déficit d'exploitation du réseau de transports suburbains exploité par CARSUD.

→ **Les autres opérations :**

32,9 millions XPF de crédits comprenant :

- la participation provinciale au Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) 25,0 millions XPF,
- le fonctionnement et l'entretien de la gare routière de Montravail 7,9 millions XPF.

Programme 21 – Réseau routier

724,2 millions XPF de crédits comprenant :

- l'entretien du réseau provincial 447,6 millions XPF,
- l'entretien du réseau territorial, délégué par convention et financé en intégralité par la Nouvelle-Calédonie 190,0 millions XPF,
- l'entretien des ouvrages d'arts 39,6 millions XPF,
- la réparation de la voirie suite aux accidents 37,0 millions XPF,
- l'entretien des routes communales 10,0 millions XPF.

Programme 22 – Infrastructure aérienne

103,1 millions XPF de crédits comprenant :

- la gestion et le fonctionnement de l'aéroport de l'Ile des pins 94,2 millions XPF,
- le fonctionnement de l'aérodrome de Poé 5,4 millions XPF,
- le fonctionnement de l'aérodrome de Ouatom 3,4 millions XPF.

Programme 24 – Infrastructure portuaire

10 millions XPF de crédits pour l'entretien des wharfs et des ouvrages maritimes.

5. LA CULTURE, LA JEUNESSE, LES SPORTS ET LES LOISIRS

1,060 milliard XPF de crédits prévus en 2015, répartis sur les programmes et opérations suivants :

Programme 16 – Jeunesse

376,5 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

288,3 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires et actions suivantes :

- l'aide aux associations pour l'organisation de centres de vacances et de loisirs et d'actions de formation 102,0 millions XPF,
- les aides aux vacances pour les enfants boursiers 98,0 millions XPF,
- l'aide aux associations œuvrant en faveur de la jeunesse (FOL, village de Magenta, ACAF, PASPORT, Challenge) 62,4 millions XPF.

→ **Les autres opérations :**

88,1 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

- le fonctionnement du centre d'accueil permanent (CAP) de Poé 59,8 millions XPF,
dont 23,6 millions XPF pour le gardiennage, la restauration et l'entretien,
20 millions XPF pour des contrats de prestation,
- les actions globalisées pour la jeunesse 18,4 millions XPF,
dont 8 millions XPF pour l'organisation de manifestations
telles que la journée de la jeunesse et le salon de l'étudiant
et 5 millions XPF pour la réalisation d'indicateurs généraux
sur la jeunesse (santé, emplois...),

- l'organisation du carrefour vacances 7,5 millions XPF.

Programme 14 – Culture

317,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ Les subventions :

238,0 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

- le Conservatoire de Musique et de Danse de la Nouvelle-Calédonie (CMDNC) 42,0 millions XPF,
- la bibliothèque Bernheim 40,0 millions XPF,
- l'aide à la production audiovisuelle et cinématographique 40,0 millions XPF,
- le théâtre de l'île 23,0 millions XPF,
- l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK) 14,0 millions XPF,
- l'aide à la formation pour la production de documentaires 8,5 millions XPF,
- divers subventions non affectées en faveur des associations œuvrant dans le domaine culturel 7,8 millions XPF,
- l'opération « chapito » 7,5 millions XPF,
- l'aide à la création des compagnies professionnelles de théâtre 7,0 millions XPF,
- l'école de cirque 6,5 millions XPF,
- la maison du livre 6,2 millions XPF.

→ Les autres opérations :

79,9 millions XPF de crédits pour les opérations suivantes :

- la formation artistique 12,3 millions XPF,
pour l'attribution de bourses d'enseignement artistique
- le fonctionnement du bureau d'accueil de tournage 9,4 millions XPF,
- la création et la diffusion des cultures urbaines 8,8 millions XPF,
- la création et la diffusion audiovisuelle 8,4 millions XPF,
comportant :
 - l'opération « ciné Sud », 4,0 millions XPF,
 - le soutien aux projets audiovisuels, 2,5 millions XPF,
 - l'opération « ciné brousse », 1,3 millions XPF.
- l'organisation du festival « Les voix du Sud » 8,3 millions XPF,
- l'éducation artistique et culturelle 8,0 millions XPF,
dont 1,9 million XPF pour l'opération « collègue au cinéma »
et 1,9 million XPF pour le passeport culturel
- l'organisation d'animations culturelles diverses 7,0 millions XPF,
- les actions en faveur des publics spécifiques 5,0 millions XPF,
- la création et la diffusion du livre et de la lecture 3,9 millions XPF,
- la participation à la fête de la musique 3,5 millions XPF,
- la création et la diffusion des arts plastiques 3,0 millions XPF,
- l'aide à la création et diffusion musicale 2,4 millions XPF.

Programme 15 – Sports

249,5 millions XPF de crédits répartis sur les principales opérations suivantes :

→ Les subventions :

155,0 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires et actions suivants :

- le soutien aux associations et clubs sportifs 39,1 millions XPF,
- l'aide à l'organisation de grandes manifestations sportives 30,0 millions XPF,
- les aides exceptionnelles aux associations et clubs sportifs 18,0 millions XPF,
- le soutien au comité provincial olympique et sportif Sud 13,0 millions XPF.

→ **Les sentiers de randonnées :**

29,1 millions XPF pour la gestion et l'entretien des sentiers de randonnées.

→ **Les actions en faveur de la pratique du sport :**

20,3 millions XPF dont 4,2 millions XPF pour les vacances et les charges sociales des animateurs sportifs, 3 millions XPF pour les frais de transport et 2,5 millions XPF pour des contrats de prestation de service.

→ **Le centre des activités nautiques (CAN) :**

17,1 millions XPF pour le fonctionnement du centre et l'entretien du matériel.

→ **Les autres opérations :**

28,1 millions XPF pour l'entretien des sites sportifs suivants :

▪ les boucles de Netcha	9,8 millions XPF,
▪ les activités sur les sites de pleine nature (NetchAventure, TinAventure ...)	9,1 millions XPF,
▪ les pistes de Tina	7,5 millions XPF,
▪ le site d'escalade de Téréka	1,5 millions XPF.

Programme 13 – Patrimoine

116,7 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

91,5 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

▪ l'institut d'archéologie de Nouvelle-Calédonie et du pacifique	22,5 millions XPF,
▪ la Ville de Nouméa	22,0 millions XPF,
pour le fonctionnement du musée de la seconde guerre mondiale	
▪ l'association Marguerite	17,0 millions XPF,
▪ le musée maritime	12,0 millions XPF,
▪ l'académie des langues kanak	6,0 millions XPF,
▪ l'association témoignage d'un passé (ATUP)	5,0 millions XPF.

→ **Les autres opérations :**

25,2 millions XPF répartis sur les opérations suivantes :

▪ la valorisation du patrimoine bâti	8,0 millions XPF,
▪ l'entretien du château HAGEN	7,8 millions XPF,
▪ la location de dock pour la collection Paturel	2,4 millions XPF,
▪ la gestion des collections provinciales	2,0 millions XPF,
▪ le programme de collecte de la mémoire orale	1,7 millions XPF.

6. L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

824,9 millions XPF prévus en 2015, répartis sur les programmes et opérations suivantes :

Programme 25 – Environnement

640,6 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

227,8 millions XPF de crédits avec les principaux bénéficiaires suivants :

▪ le Syndicat Mixte des Grandes Fougères	82,6 millions XPF,
▪ le SIVM Sud pour la gestion des centres de tri	32,5 millions XPF,
▪ le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE)	18,0 millions XPF,
▪ la fédération de la chasse et de la faune sauvage,	15,0 millions XPF,
▪ une subvention aux communes de la province	10,0 millions XPF,
pour une opération expérimentale de compostage financée à 50% par l'ADEME	

- la Ville de Nouméa pour la mise en place d'un plan de prévention des déchets prévu dans le cadre de la convention-cadre ADEME 2011-2015 8,8 millions XPF,
- l'association SCAL' AIR 8,7 millions XPF.

→ **Le suivi des projets industriels et miniers du Grand Sud :**

84,0 millions XPF de crédits comprenant les principales actions suivantes :

- le fonctionnement de l'Observatoire de l'Environnement (ŒIL) 61,0 millions XPF,
- les frais d'expertise pour le suivi marin, financés en totalité par VALE Nouvelle-Calédonie 15,0 millions XPF,
- la mise en œuvre de la Convention pour la Conservation de la Biodiversité (CCB) et l'expertise de plan de suivi et de plans d'action, financés pour moitié par VALE Nouvelle-Calédonie 8,0 millions XPF.

→ **Le parc provincial de la rivière-bleue :**

64,3 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du parc dont 22 millions XPF pour l'entretien de la voirie et des terrains.

→ **Le parc zoologique et forestier :**

37 millions XPF de crédits pour le fonctionnement du parc dont 9,7 millions XPF pour l'entretien et les réparations, 8 millions XPF pour l'alimentation des animaux et 7,5 millions XPF pour l'eau, l'assainissement et l'électricité.

→ **Les actions de conservation et de gestion de la biodiversité :**

30 millions XPF de crédits comprenant notamment :

- la mise en place d'un programme de régulation intensive en province Sud, la refonte de la réglementation en matière de chasse et l'élaboration d'indicateurs de suivi des espèces envahissantes 7,0 millions XPF,
- l'actualisation des listes des espèces rares menacées 4,0 millions XPF,
- la poursuite du plan d'action de sauvegarde du cagou 3,0 millions XPF,
- une étude sur les microchiroptères 3,0 millions XPF,
- la révision du plan zone côtière ouest (ZCO) 3,0 millions XPF,
- la poursuite du plan d'action de sauvegarde des dugongs 2,0 millions XPF,
- une évaluation des bulimes à l'Ile des pins 1,0 millions XPF.

→ **La gestion et l'entretien des aires aménagées du Grand Sud :**

28,6 millions XPF pour la gestion et l'entretien des aires de Netcha, de la Madeleine et des Bois du Sud.

→ **Les installations classées :**

27,3 millions XPF pour le suivi et la surveillance des installations classées dont 25,6 millions XPF pour les prestations de la Direction des Mines et de l'Energie.

→ **La surveillance des milieux naturels :**

21,5 millions XPF de crédits comprenant les principaux postes suivants :

- le carburant des unités de surveillance 8,0 millions XPF,
- l'entretien et la réparation du matériel et des bateaux 5,5 millions XPF,
- la réalisation de publications et d'imprimés 2,0 millions XPF,
- les primes d'assurances 1,8 million XPF.

→ **La gestion des aires aménagées du Grand Nouméa :**

19,0 millions XPF dont 16,5 millions XPF pour l'entretien des îlots, des mouillages et balisages et 2,5 millions XPF pour l'aménagement des Aires de Gestion Durable des Ressources (AGDR) suivant un plan de gestion défini.

→ **La gestion des déchets :**

17,0 millions XPF dont 5 millions XPF pour le soutien à la communication du SIVM, 4 millions XPF pour le déploiement de la stratégie de communication du schéma des déchets, 3,9 millions XPF pour des journées

techniques de responsabilité élargie aux producteurs et 1,6 million XPF au titre de spots de prévention. Ces quatre actions sont financées à 50% par l'ADEME.

Par ailleurs, 2 millions XPF sont prévus pour déterminer les filières économiques à soutenir dans le cadre du code des aides pour le soutien de l'économie (CASE VERT).

→ **La conservation des espaces naturels**

14,1 millions XPF concernant une subvention à verser au GIP Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie, dans le cadre du CDI 11-15 pour la mise en œuvre d'un programme sur la forêt.

→ **La chasse et la faune sauvage :**

13,8 millions XPF de crédits dont 10 millions XPF pour des prestations de capture de cerfs.

→ **Les autres opérations :**

55,9 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- le fonctionnement du Centre National de Recherche sur le nickel et l'environnement, au titre du CDI 11-15 11,6 millions XPF,
- les actions de sensibilisation à l'environnement 11,0 millions XPF,
- les évaluations environnementales 8,9 millions XPF,
- les frais d'enquêtes relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) 6,3 millions XPF,
- le diagnostic de l'état initial de la flore et la mise en place d'une convention de gestion et de coordination de la réserve du parc de la Dumbéa 5,8 millions XPF,
- les aires protégées aménagées 5,6 millions XPF,
- l'actualisation du code de l'environnement et des fiches de vulgarisation 3,2 millions XPF,
- les aires aménagées du nord 2,0 millions XPF.

Programme 41 – Développement forestier

80 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

→ **Les subventions :**

76 millions XPF de crédits comprenant :

- le fonctionnement de l'opérateur forestier « Sud Forêt » 70,0 millions XPF,
- l'ERPA pour l'aide au transport des bois bruts transformés 6,0 millions XPF.

→ **La sylviculture et reboisement :**

4 millions XPF pour l'achat de plants forestiers destinés au reverdissement des sites dégradés.

Programme 23 – Cours d'eau

78 millions XPF pour l'entretien des cours d'eau dont 64,4 millions XPF pour le compte de l'APICAN et 13,6 millions XPF pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

Cette dépense est financée par une recette équivalente de l'APICAN et de la Nouvelle-Calédonie.

Programme 26 – Urbanisme

21,8 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- les actions du volet intercommunal du CA 2011-2015 12,4 millions XPF,
dont 10,1 millions XPF pour la mission d'observatoire urbain du Grand Nouméa réalisées par le SIGN
et 2,4 millions XPF pour le projet de renouvellement urbain,
- diverses études relatives aux aménagements urbains 5,3 millions XPF,
dont 3 millions XPF pour les honoraires des commissaires enquêteurs,

- une subvention à CELECO-BTP

4,0 millions XPF.

Programme 29 – Aménagement rural

4,5 millions XPF de crédits pour des opérations d'hydraulique agricole dont 3 millions XPF d'études.

7. L'ADMINISTRATION GENERALE ET LES INSTITUTIONS

487,1 millions XPF répartis sur opérations suivantes :

a. La communication et l'information

Pour l'exercice 2015, les crédits relatifs à la communication s'élèvent à **200 millions XPF** pour la promotion des actions provinciales dans les différents domaines d'action de la collectivité dont 55 millions XPF pour des insertions dans les médias et sur internet, 35 millions XPF pour la réalisation de divers brochures, visuels et flyers, 11 millions XPF pour la réalisation du magazine « Horizon Sud » et 10 millions XPF pour la maintenance des sites internet rénovés.

b. Les subventions

136,2 millions XPF de crédits comprenant :

- | | |
|---|---------------------|
| ▪ la participation au fonctionnement des infrastructures communales | 100,0 millions XPF, |
| ▪ les subventions au titre des relations publiques | 12,5 millions XPF, |
| ▪ l'amicale des personnels de la province Sud | 10,0 millions XPF, |
| ▪ les subventions au titre de la coopération régionale | 8,0 millions XPF, |
| ▪ les subventions aux communes pour la gestion des débits de boissons | 5,7 millions XPF. |

c. Les relations publiques

26,2 millions XPF de crédits pour diverses actions relevant des relations publiques.

d. Les autres opérations :

23,7 millions XPF de crédits répartis sur les opérations suivantes :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ la coopération régionale | 15,0 millions XPF, |
| ▪ l'entretien et la gestion du domaine public maritime | 7,7 millions XPF, |
| ▪ l'entretien des terrains provinciaux non bâtis | 1,0 million XPF. |

8. LA SECURITE ET L'ORDRE PUBLIC

En 2014, une autorisation d'engagement de 500 millions XPF a été ouverte. Pour 2015, il est proposé 150 millions XPF de crédits de paiement.

Cette enveloppe sera destinée aux missions de protection des personnes et de surveillance des bâtiments, assurées par les communes de la province Sud.

SECTION 3 – LES CHARGES FINANCIERES

1. LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Le remboursement en capital s'élève pour 2015 à **1,953 milliard XPF** contre 1,991 milliard XPF en 2014 soit une baisse de 37,6 millions XPF (-1,9%).

La charge des intérêts s'établit à 668,7 millions XPF en baisse de 64,5 millions XPF par rapport à 2014 (-4%).

L'ajustement à la baisse sur ce poste correspond essentiellement à l'estimation de remboursement en lien avec les nouvelles mobilisations 2015.

Ces crédits, d'un montant total de 2,622 milliards XPF, comprennent les annuités suivantes :

- dette en place 2 308 millions XPF,
- dette SAVEXPRESS rétrocédée au 1^{er} janvier 2014 313 millions XPF.

La répartition des crédits entre dette en place et à mobiliser se présente comme suit :

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE
DETTE EN PLACE	615 824 461	1 692 838 586	2 308 663 047
AFD	337 815 160	1 139 483 735	1 477 298 895
BNC	22 709 301	80 914 851	103 624 152
CDC	115 000 000	257 000 000	372 000 000
CFFL	39 100 000	115 440 000	154 540 000
SGCB dont SWAP de taux : 46MF	57 200 000	100 000 000	157 200 000
intérêts courus non échus (ICNE) ¹	14 000 000	0	14 000 000
provision pour variation de taux	30 000 000	0	30 000 000
DETTE RETROCEDEE	52 875 539	260 466 414	313 341 953
AFD	3 784 840	48 516 265	52 301 105
BCI (dont CAP BRED : 7,1 MF)	24 600 000	93 100 000	117 700 000
BNC	24 490 699	118 850 149	143 340 848
TOTAL	668 700 000	1 953 305 000	2 622 005 000

¹ Contraction des ICNE 2014(161,9 MF) moins ICNE 2015 (148,2 MF) soit 13,6 MF

2. LA LIGNE DE TRESORERIE

Pour 2015, les intérêts et commission de non-utilisation prévus au titre des lignes de trésorerie s'élèvent à **55,7 millions XPF**, contre 49,9 millions XPF en 2014 soit une hausse de 11,6% essentiellement due à l'augmentation de l'enveloppe de crédit de trésorerie.

En effet, le volant de crédit de trésorerie passe de 2,3 milliards XPF en 2014 à 4,3 milliards XPF en 2015 dont 2 milliards XPF auprès de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), 1,3 milliard XPF auprès de la Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB) et 1 milliard XPF auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI).

CHAPITRE 3 – LES MOUVEMENTS D'ORDRE

1. LES AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements 2015 est estimée à 1,8 milliard XPF.

Faute d'autofinancement, aucun amortissement n'est inscrit au présent budget primitif. Les inscriptions seront opérées dans le cadre d'une prochaine décision modificative.

2. LES RECLASSEMENTS COMPTABLES

506 millions XPF sont prévus au titre des reclassements comptables suivants :

- les avances opérées dans le cadre des aides individuelles habitat social 500 millions XPF
reclassées :
 - ➔ en subventions à hauteur de 350 millions XPF
 - ➔ en prêts à hauteur de 150 millions XPF,
- l'avance opérée en faveur de la SEM de Tina 6 millions XPF
reclassée en immobilisations corporelles.

CHAPITRE 4 – L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement constitue la part des recettes de fonctionnement disponible pour financer les investissements directs.

La baisse des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie pour la seconde année consécutive ne permet pas à la collectivité de dégager une épargne pour financer ses investissements.

Ainsi, les investissements directs sont financés à 70% par une ressource externe d'emprunt contre 66% au BP 2014, ramené à 23% au BS 2014.

L'autofinancement obligatoire, constitué des dotations aux amortissements, devra impérativement être réalisé dans le courant de l'exercice.

La structure de financement du budget primitif 2015 se présente comme suit :

RECETTES	BP 2015		BP 2014		Var.BP/BP
	INV	FONC	INV	FONC	
RESSOURCES REELLES	4 721 042 091	44 880 972 399	5 153 608 586	45 861 460 637	-2,8%
EMPRUNT	6 600 000 000	0	6 200 000 000	0	6,5%
AUTOFINANCEMENT	0	0	0	0	0,0%
TOTAL	11 321 042 091	44 880 972 399	11 353 608 586	45 861 460 637	-1,8%

DEPENSES	BP 2015		BP 2014		Var.BP/BP
	INV	FONC	INV	FONC	
INVESTISSEMENTS DIRECTS	9 367 737 091		9 362 608 586		0,1%
DEPENSES DE GESTION		44 156 572 399		45 078 360 637	-2,0%
EMPRUNTS	1 953 305 000	724 400 000	1 991 000 000	783 100 000	-3,5%
TOTAL	11 321 042 091	44 880 972 399	11 353 608 586	45 861 460 637	-1,8%

TITRE II – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES

Par délibération n° 10-2014/APS du 26 juin 2014, l'assemblée de province s'est dotée d'un règlement budgétaire et financier conforme aux dispositions de l'instruction M52 et valable pour la durée de la mandature.

Ce règlement budgétaire et financier définit notamment les règles de gestion applicable pour la gestion pluriannuelle et financière des crédits dans le cadre des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE).

Dans son titre 5, chapitre 2-E, il précise, qu'à chaque session budgétaire, un état récapitulatif des autorisations de programmes et d'engagement est joint en annexe des rapports de présentation des documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative).

Cette annexe présente les évolutions proposées en matière d'engagements pluriannuels avec notamment, les ouvertures, les ajustements et les clôtures d'AP et d'AE.

A ce titre, les ouvertures, ajustements et clôtures d'autorisations de programmes et d'engagement dans le cadre du présent budget primitif 2015 se présentent comme suit par programme :

1. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

→ Les ouvertures

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	PRM	DIR	CHAPITRE	OUVERTURE AP BP 2015
	01-2015-1	INFORMATIQUE		DSI	900	1 850 000 000
	01-2015-2	AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS		DEPS	900	365 000 000
	01-2015-3	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS		DEPS	900	108 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION						2 323 000 000
	07-2015-1	COLLEGE LEOPOLD DJIET - BOURAIL		DES	902	35 000 000
	07-2015-5	COLLEGE LOUISE MICHEL - PAITA		DES	902	30 000 000
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS						65 000 000
	13-2015-1	BATIMENTS CLASSES - AIDES A LA RESTRUCTURATION		DC	903	57 000 000
	13-2015-2	REAMENAGEMENT DU PATRIMOINE BATI		DEPS	903	245 000 000
	13-2015-3	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DU PATRIMOINE BATI		DEPS	903	92 500 000
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE						394 500 000
	15-2015-1	STADE DU PLGC		DSL	903	100 000 000
	15-2015-2	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES		DSL	903	135 000 000
	15-2015-3	LES BOUCLES DE NETCHA		DSL	903	25 000 000
	15-2015-4	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES SITES SPORTIFS		DEPS	903	25 000 000
PROGRAMME 15 - SPORTS						285 000 000
	16-2015-1	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE		DSL	903	110 000 000
	16-2015-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES SITES DE LOISIRS		DEPS	903	20 000 000
PROGRAMME 16 - JEUNESSE						130 000 000
	18-2015-1	HABITAT - AIDES GROUPEES HCD - PROG 2015		DL	905	1 000 000 000
	18-2015-2	HABITAT - AIDES GROUPEES HCD - COUVERTURE D'OPERATIONS - PROG 2015		DL	905	1 000 000 000
PROGRAMME 18 - HABITAT SOCIAL						2 000 000 000
	19-2015-1	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES FOYERS	1	DEPS	905	51 650 000
	19-2015-2	CONSTRUCTION-EXTENSION ET EQUIPEMENT DES FOYERS	2	DEPS	905	784 000 000
PROGRAMME 19 - MEDICO-SOCIAL						835 650 000
	20-2015-1	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES CMS & CMP		DEPS	904	348 000 000
	20-2015-2	CONSTRUCTION-EXTENSION ET EQUIPEMENT DES MAISONS DE SANTE	3	DEPS	904	563 250 000
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE						911 250 000
	21-2015-1	FIABILISATION ET SECURISATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES		DEPS	908	11 375 000 000
	21-2015-2	AMENAGEMENT ROUTES PRINCIPALES URBAINES		DEPS	908	2 680 000 000
	21-2015-3	AMENAGEMENT ROUTES PRINCIPALES RURALES		DEPS	908	235 000 000
	21-2015-4	AMENAGEMENT ROUTES EXPRESS		DEPS	908	450 000 000
	21-2015-5	CARRIERES POUR RESEAU ROUTIER		DEPS	908	13 000 000
PROGRAMME 21 - RESEAU ROUTIER						14 753 000 000
	22-2015-1	AEROPORT DE L'ILE DES PINS		DFA	908	500 000 000
	22-2015-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES AERIENNES	4	DEPS	908	81 000 000
PROGRAMME 22 - INFRASTRUCTURE AERIENNE						581 000 000
	24-2015-1	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES		DEPS	908	500 000 000
	24-2015-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES MARITIMES		DEPS	908	381 000 000
PROGRAMME 24 - INFRASTRUCTURE PORTUAIRE						881 000 000
	25-2015-1	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE		DENV	907	260 000 000
	25-2015-2	PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER		DENV	907	120 000 000
	25-2015-3	AIRES AMENAGEES DU GRAND SUD		DENV	907	70 000 000
	25-2015-8	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES PARCS PROVINCIAUX		DEPS	907	114 750 000
	25-2015-13	GESTION DES DECHETS		DENV	907	50 000 000
	25-2015-14	RESERVE CAP N'DUA		DENV	907	60 000 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT						674 750 000
	29-2015-1	PERIMETRES IRRIGUES COLLECTIFS		DDR	907	10 000 000
	29-2015-2	HYDRAULIQUE AGRICOLE		DDR	907	100 000 000
PROGRAMME 29 - AMENAGEMENT RURAL						110 000 000
	34-2015-1	CASE - SECTEUR MARITIME		DDR	909	150 000 000
	34-2015-2	CASE - SECTEUR RURAL		DDR	909	250 000 000
	34-2015-3	PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES		DDR	909	300 000 000
	34-2015-4	CASE - INDUSTRIE & COMMERCE		DEFE	909	250 000 000
	34-2015-5	CASE - TOURISME		DEFE	909	45 000 000
PROGRAMME 34 - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT						995 000 000
	38-2015-1	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES SITES TOURISTIQUES		DEPS	909	267 500 000
PROGRAMME 38 - TOURISME						267 500 000
	40-2015-1	BIOFABRIQUE DE SAINT-LOUIS		DDR	909	20 000 000
	40-2015-2	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE		DDR	909	20 000 000
	40-2015-3	STATION AQUACOLE DE ST-VINCENT		DDR	909	50 000 000
	40-2015-4	STATION ZOOTECHNIQUE DE PORT LAGUERRE		DDR	909	100 000 000
PROGRAMME 40 - STATIONS PROVINCIALES						190 000 000
	45-2015-1	INSTITUT AUTISME	6	DEPS	924047	113 000 000
	45-2015-2	BOUCLES DE TINA		DEPS	924073	50 000 000
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL						163 000 000
Total général						25 559 650 000

→ Les ajustements

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	PRM	DIR	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP BP 2015	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	01-2006-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		DFA	6 469 999 496	-443 222 233	6 026 777 263
	01-2006-4	LOGEMENTS		DFA	104 853 730	-45 510 601	59 343 129
	01-2006-7	INFORMATIQUE		DSI	3 434 441 723	-419 000 000	3 015 441 723
	01-2007-2	ANTENNES PROVINCIALES		DFA	109 391 056	-611	109 390 445
	01-2013-1	LOGEMENTS		DEPS	240 000 000	-160 000 000	80 000 000
	01-2013-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS		DEPS	285 000 000	290 500 000	575 500 000
	01-2014-8	CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS		DEPS	2 804 000 000	113 000 000	2 917 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					13 447 686 005	-664 233 445	12 783 452 560
	07-2006-1	TOUS COLLEGES		DES	2 967 500 317	-448 347	2 967 051 970
	07-2006-3	COLLEGE DE NORMANDIE		DES	90 863 765	-35 000	90 828 765
	07-2006-4	COLLEGE DE MAGENTA		DES	414 986 002	-9 000 000	405 986 002
	07-2006-5	COLLEGE DE PAITA		DES	174 587 930	-21 250 000	153 337 930
	07-2006-8	COLLEGE DE RIVIERE SALEE		DES	633 746 276	-12 672 951	621 073 325
	07-2006-12	COLLEGE DE BOURAIL		DES	309 632 240	-17 462 365	292 169 875
	07-2006-14	COLLEGE DE KAMERE		DES	93 785 169	-4 242 092	89 543 077
	07-2006-16	COLLEGE DES PORTES DE FER		DES	1 438 850 463	1 500 000	1 440 350 463
	07-2006-18	COLLEGE DE KOUTIO		DES	144 207 444	-3 800 000	140 407 444
	07-2006-19	COLLEGE MARIOTTI		DES	583 523 680	2 000 000	585 523 680
	07-2009-1	COLLEGE 300 YATE		DES	1 155 000 000	-160 000 000	995 000 000
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					8 006 683 286	-225 410 755	7 781 272 531
	13-2006-1	BOULANGERIE DE NOUVILLE		DC	425 235 620	-194 000 000	231 235 620
	13-2007-2	CHS DE NOUVILLE		DC	44 587 332	-4 500 000	40 087 332
	13-2013-2	PROTECTION DU PATRIMOINE BATI DE L'ILE DES PINS		DC	128 000 000	13 000 000	141 000 000
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE					597 822 952	-185 500 000	412 322 952
	15-2006-4	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES		DSL	638 727 600	-50 000 000	588 727 600
	15-2012-2	SENTIERS DE RANDONNEES		DSL	44 500 000	55 000 000	99 500 000
	15-2013-2	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES		DEPS	20 000 000	-15 000 000	5 000 000
PROGRAMME 15 - SPORTS					703 227 600	-10 000 000	693 227 600
	16-2006-1	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE		DSL	532 500 000	-28 000 000	504 500 000
PROGRAMME 16 - JEUNESSE					532 500 000	-28 000 000	504 500 000
	19-2007-1	FOYER N'GEA		DASS	17 169 394	-1 321 309	15 848 085
	19-2011-1	INSTITUT AUTISME		DASS	110 475 750	-52 477 981	57 997 769
	19-2012-2	FOYER DE L'ENFANCE ET MAISON DE SANTE DE KOUTIO	2	DASS	1 135 000 000	-914 685 291	220 314 709
	19-2013-1	RENOVATION DU FOYER N'GEA		DASS	4 000 000	1 000 000	5 000 000
	19-2013-2	FOYERS		DEPS	42 538 355	-3 038 355	39 500 000
PROGRAMME 19 - MEDICO-SOCIAL					1 309 183 499	-970 522 936	338 660 563
	20-2006-6	CMS DE BOULARI		DASS	230 389 510	-68 000 000	162 389 510
	20-2006-7	CMS DE YATE	3	DASS	399 353 716	-336 976 570	62 377 146
	20-2011-2	CMS DE L'ILE DES PINS	3	DASS	190 000 000	-109 674 250	80 325 750
	20-2013-1	CENTRES DE SOINS		DEPS	214 000 000	-122 116 361	91 883 639
	20-2014-1	MAISON DE SANTE DE YATE		DEPS	399 000 000	-359 000 000	40 000 000
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE					1 432 743 226	-995 767 181	436 976 045
	21-2006-2	DESSERTS QUARTIERS DE DUCOS		DEPS	3 202 326 567	-2 446 285 519	756 041 048
	21-2006-3	AMENAGEMENT DIVERS DU RESEAU ROUTIER		DEPS	4 141 319 473	-1 824 005 062	2 317 314 411
	21-2006-4	PATRIMOINE PROVINCIAL MOBILIER		DEPS	140 437 179	-8 617 382	131 819 797
	21-2006-6	RP1 - ROUTE DU SUD		DEPS	3 483 752 602	-1 598 786 900	1 884 965 702
	21-2006-7	RP10 - ROUTE DE PETCHIKARA		DEPS	376 841 866	-226 841 866	150 000 000
	21-2006-9	RP18 - ROUTE DE SARRAMEA		DEPS	240 000 000	-139 103 942	100 896 058
	21-2006-11	VOIES EXPRESS		DEPS	5 528 761 449	-4 161 325 556	1 367 435 893
	21-2006-12	RP4 - ROUTE DE THIO		DEPS	733 089 002	-588 415 820	144 673 182
	21-2007-2	RP17- YATE		DEPS	154 132 453	-31 500 000	122 632 453
	21-2009-1	RP5		DEPS	220 000 000	-207 500 000	12 500 000
	21-2010-1	AMELIORATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION EN ENTREE DE VILLE DE NOUMEA		DEPS	4 850 552 687	-1 248 401 725	3 602 150 962
	21-2010-2	AMENAGEMENTS URBAINS DES ROUTES PROVINCIALES DANS L'AGGLOMERATION DU GRAND NOUMEA		DEPS	812 000 000	-764 403 175	47 596 825
	21-2011-1	RP3 - ROUTE DE YATE		DEPS	600 000 000	8 770 276	608 770 276
	21-2012-1	TRAVAUX SUR VOIRIE AVANT RETROCESSION		DEPS	210 000 000	-161 906 950	48 093 050
PROGRAMME 21 - RESEAU ROUTIER					24 693 213 278	-13 398 323 621	11 294 889 657
	22-2014-4	AERODROME DE POE	4	DFA	500 000 000	-498 808 000	1 192 000
PROGRAMME 22 - INFRASTRUCTURE AERIENNE					500 000 000	-498 808 000	1 192 000
	24-2006-3	OUVRAGES MARITIMES LAGON SUD		DEPS	642 184 453	-328 863 548	313 320 905
	24-2013-1	GARE MARITIME DE L'ILE DES PINS		DEPS	500 000 000	-400 000 000	100 000 000
PROGRAMME 24 - INFRASTRUCTURE PORTUAIRE					1 142 184 453	-728 863 548	413 320 905
	25-2006-4	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE		DENV	994 042 409	-161 450 400	832 592 009
	25-2006-5	AMENAGEMENT DES AIRES TERRESTRES		DENV	488 109 450	-90 000 000	398 109 450
	25-2006-7	BATEAUX DE SURVEILLANCE		DENV	134 532 239	-14 000 000	120 532 239
	25-2007-1	SUIVI DES PROJETS INDUSTRIELS & MINIERES		DENV	105 039 424	-16 176 886	88 862 538
	25-2007-3	GESTION DES DECHETS		DENV	199 500 000	-75 000 000	124 500 000
	25-2008-2	PLAN D'IMPULSION PZF		DENV	600 000 000	-140 000 000	460 000 000
	25-2008-5	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	5	DEPS	3 321 028 375	505 000 000	3 826 028 375
	25-2009-2	RESERVE CAP N'DUA		DENV	125 000 000	-50 000 000	75 000 000
	25-2010-1	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	5	DENV	245 937 170	-18 000 000	227 937 170
	25-2012-1	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	5	DFA	335 000 000	-285 438 121	49 561 879
	25-2012-2	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	5	DC	300 000 000	-286 000 000	14 000 000
	25-2014-5	PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER		DEPS	80 000 000	-71 500 000	8 500 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					6 928 189 067	-702 565 407	6 225 623 660
	26-2006-3	ETUDES DES ZONES INONDABLES		DEPS	117 702 402	-1 025 973	116 676 429
	26-2006-8	STOCKAGE DES DECHETS INERTES		DEPS	535 050 000	254 950 000	790 000 000
PROGRAMME 26 - URBANISME					652 752 402	253 924 027	906 676 429
	29-2006-2	AMENAGEMENT DE ZONES DE PERIMETRES IRRIGUES COLLECTIFS		DDR	27 490 900	-10 814 625	16 676 275
PROGRAMME 29 - AMENAGEMENT RURAL					27 490 900	-10 814 625	16 676 275

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	PRM	DIR	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP BP 2015	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	30-2006-1	AMELIORATION TRANSPORTS SUBURBAINS		DEPS	255 000 000	-9 288 222	245 711 778
PROGRAMME 30 - TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE					255 000 000	-9 288 222	245 711 778
	34-2006-4	CAFI - INDUSTRIE & COMMERCE		DEFE	1 571 358 059	-100 992 785	1 470 365 274
	34-2006-7	CAFI - TOURISME		DEFE	949 010 649	-13 698 369	935 312 280
	34-2012-1	FONDS D'AMORCAGE SUD INNOVATION		DEFE	120 000 000	-40 000 000	80 000 000
PROGRAMME 34 - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT					2 640 368 708	-154 691 154	2 485 677 554
	38-2006-1	SITES TOURISTIQUES OU CULTURELS NC		DEPS	20 920 947	-3 680 464	17 240 483
	38-2012-1	DESTINATION GRAND SUD		DEFE	65 000 000	-25 000 000	40 000 000
	38-2013-1	ILOT AMEDEE		DEPS	40 000 000	-37 000 000	3 000 000
PROGRAMME 38 - TOURISME					125 920 947	-65 680 464	60 240 483
	45-2006-12	COMMUNES - OPERATIONS DU CPEC		DEPS	360 841 690	-71 962 500	288 879 190
	45-2006-19	CONTRAT D'AGGLOMERATION		DEPS	1 293 358 337	-74 643 298	1 218 715 039
	45-2006-23	INTERNET A L'ECOLE		DES	516 800 000	315 000 000	831 800 000
	45-2006-24	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX		DEPS	2 423 618 376	-179 507 672	2 244 110 704
	45-2011-1	CONTRAT D'AGGLOMERATION		DL	7 243 160	1 750 000	8 993 160
	45-2012-3	TRANSPORT ET COMMUNICATION - CONTRIBUTIONS		DEPS	2 045 450 620	-200 000 000	1 845 450 620
	45-2012-6	CS-ROUTE DE LEBRIS		DEPS	100 000 000	130 000 000	230 000 000
	45-2012-7	CS-RTE DES ARTIFICES-ACCES IMMEUBLE ADMINISTRATIF PSUD		DEPS	250 000 000	-67 216 526	182 783 474
	45-2012-8	CS-AQUARIUM DE NOUMEA		DEPS	62 460 624	-59 460 624	3 000 000
	45-2012-19	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX		DDR	50 000 000	-45 000 000	5 000 000
	45-2012-20	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX		DASS	15 000 000	-14 000 000	1 000 000
	45-2012-21	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX		DASS	15 000 000	-14 000 000	1 000 000
	45-2012-22	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX		DEFE	25 000 000	-24 000 000	1 000 000
	45-2012-23	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX		DEFE	25 000 000	-24 000 000	1 000 000
	45-2012-24	COLLEGE FAYARD-INSTALLATIONS SPORTIVES		DES	44 400 000	-2 000 000	42 400 000
	45-2012-25	EXTENSION DES PISTES DE TINA		DSL	65 000 000	35 000 000	100 000 000
	45-2013-2	INSTITUT AUTISME	6	DASS	500 000 000	-102 503 846	397 496 154
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL					7 799 172 807	-396 544 466	7 402 628 341
	46-2012-2	SITES MINIERES		DDR	15 000 000	-3 689 400	11 310 600
	46-2013-3	LAND ART		DC	12 000 000	3 946 200	15 946 200
PROGRAMME 46 - TRAVAUX POUR AUTRES TIERS					27 000 000	256 800	27 256 800
Total général					70 821 139 130	-18 790 832 997	52 030 306 133

→ Les clôtures

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	PRM	DIR	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP BP 2015	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	01-2006-2	BATIMENTS DEPS		DEPS	171 533 567	-25 610 449	145 923 118
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					171 533 567	-25 610 449	145 923 118
	19-2014-1	LES MANGUIERS	1	DASS	50 000 000	-50 000 000	0
PROGRAMME 19 - MEDICO-SOCIAL					50 000 000	-50 000 000	0
	20-2010-1	AMENAGEMENTS DE CENTRES MEDICO-SOCIAUX		DASS	50 000 000	-50 000 000	0
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE					50 000 000	-50 000 000	0
	21-2006-5	AMENAGEMENT DES ROUTES DU GRAND SUD		DEPS	1 529 222 110	-13 070 875	1 516 151 235
	21-2007-3	SAV2-LIAISON NOUVELLE PAITA - TONTOUTA		DEPS	12 917 204		12 917 204
	21-2007-4	VDE3-LIAISON NOUVELLE BOULARI-LA COULEE		DEPS	13 269 851		13 269 851
	21-2013-1	LIAISON NOUVELLE DUCOS-KOUTIO		DEPS	2 610 000 000	-2 587 679 982	22 320 018
	21-2013-2	RP20-ROUTE DE POE		DEPS	15 000 000	-15 000 000	0
PROGRAMME 21 - RESEAU ROUTIER					4 180 409 165	-2 615 750 857	1 564 658 308
	25-2014-4	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE		DEPS	250 000 000	-250 000 000	0
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					250 000 000	-250 000 000	0
	26-2006-1	AMENAGEMENT DU GRAND SUD		DEPS	50 498 367		50 498 367
	26-2006-5	ETUDES - AMENAGEMENTS URBAINS		DEPS	17 405 753		17 405 753
	26-2012-1	SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		DEPS	13 278 500		13 278 500
PROGRAMME 26 - URBANISME					81 182 620		81 182 620
	27-2010-1	ZAC PANDA		DEPS	375 000 000		375 000 000
PROGRAMME 27 - ZIZA-ZAC					375 000 000		375 000 000
	30-2007-1	HARMONISATION DES TRANSPORTS PUBLICS		DEPS	62 182 548	-777 033	61 405 515
PROGRAMME 30 - TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE					62 182 548	-777 033	61 405 515
	38-2014-2	ZONE D'ACCUEIL DES CROISIERISTES - ILE DES PINS		DEPS	90 000 000	-90 000 000	0
	38-2014-3	AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU GRAND SUD		DEPS	60 000 000	-60 000 000	0
PROGRAMME 38 - TOURISME					150 000 000	-150 000 000	0
	45-2006-31	ROUTES COMMUNALES DU GRAND SUD		DEPS	790 388 177	-58 707 145	731 681 032
	45-2014-1	EXTENSION DU SITE DE TINA		DSL	240 000 000	-240 000 000	0
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL					1 030 388 177	-298 707 145	731 681 032
	46-2012-4	AMEN.PAYSAG.EMBEL.SITE TOURIST.CULTUREL		DEPS	10 252 000	-10 000 000	252 000
PROGRAMME 46 - TRAVAUX POUR AUTRES TIERS					10 252 000	-10 000 000	252 000
Total général					6 410 948 077	-3 450 845 484	2 960 102 593

Pour mémoire, les autorisations de programme identifiées par une numérotation dans la colonne « PRM » correspondent à des transferts d'AP des directions opérationnelles vers la Direction de l'Équipement qui devient, à compter du 1^{er} janvier 2015, la personne responsable du marché (PRM) pour toutes les constructions publiques, hors collèges.

2. LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

→ Les ouvertures

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAP.	MONTANT AE
	01-2015-5	LOCATION ET ENTRETIEN DE VEHICULE 2015	DFA	930	60 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					60 000 000
	07-2015-3	COLLEGES NUMERIQUES	DES	932	150 000 000
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					150 000 000
	09-2015-1	DOTATION ENSEIGNEMENT PRIVE 2015-2019	DES	932	6 800 000 000
PROGRAMME 09 - ENSEIGNEMENT PRIVE					6 800 000 000
	25-2015-4	OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	DENV	937	305 000 000
	25-2015-5	SCAL'AIR	DENV	937	42 500 000
	25-2015-6	SOCIETE CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE	DENV	937	5 000 000
	25-2015-7	AQUARIUM-ETUDES	DENV	937	2 160 000
	25-2015-9	SYNDICAT MIXTE DES GRANDES FOUGERES	DENV	937	240 000 000
	25-2015-10	SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE	DENV	937	125 000 000
	25-2015-11	FEDERATION CHASSE ET FAUNE	DENV	937	45 000 000
	25-2015-12	CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT	DENV	937	28 500 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					793 160 000
	29-2015-3	HYDRAULIQUE AGRICOLE	DDR	937	50 000 000
PROGRAMME 29 - AMENAGEMENT RURAL					50 000 000
	33-2015-1	CHANTIERS D'INSERTION	DEFE	939	308 000 000
PROGRAMME 33 - INSERTION					308 000 000
	35-2015-1	ERPA-PECHE ET AQUACULTURE 2015-2019	DDR	939	150 000 000
PROGRAMME 35 - PECHE ET AQUACULTURE					150 000 000
	37-2015-1	ERPA-AGRICULTURE 2015-2019	DDR	939	400 000 000
	37-2015-2	AIDE A LA LOCATION DE TERRE AGRICOLES 2015-2019	DDR	939	30 000 000
PROGRAMME 37 - AGRICULTURE					430 000 000
	38-2015-2	AQUARIUM DES LAGONS	DENV	939	320 000 000
PROGRAMME 38 - TOURISME					320 000 000
	41-2015-1	ERPA-FILIERE BOIS 2015-2019	DDR	937	50 000 000
PROGRAMME 41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER					50 000 000
Total général					9 111 160 000

→ Les ajustements

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	MONTANT AE	AJUST. AE BP 2015	MONTANT AE AJUSTEE
	01-2014-3	FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES	DEPS	100 000 000	100 000 000	200 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION				100 000 000	100 000 000	200 000 000
	12-2012-1	INTERNET A L'ECOLE ODI3	DES	798 000 000	480 000 000	1 278 000 000
PROGRAMME 12 - VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE				798 000 000	480 000 000	1 278 000 000
	25-2012-4	CNRT NC	DENV	34 800 000	46 400 000	81 200 000
	25-2014-1	IFREMER	DENV	8 700 000	1 300 000	10 000 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT				43 500 000	47 700 000	91 200 000
	35-2013-3	ADECAL TECHNOPOLE RESSOURCES MARINES	DDR	170 000 000	200 000 000	370 000 000
PROGRAMME 35 - PECHE ET AQUACULTURE				170 000 000	200 000 000	370 000 000
	37-2013-2	ADECAL TECHNOPOLE RESSOURCES TERRESTRES	DDR	285 000 000	250 000 000	535 000 000
	37-2013-3	AIDE A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	DDR	50 000 000	-30 000 000	20 000 000
	37-2013-5	SOUTIEN EXCEPTIONNEL A LA FILIERE PORCINE	DDR	50 000 000	-20 000 000	30 000 000
PROGRAMME 37 - AGRICULTURE				385 000 000	200 000 000	585 000 000
	39-2013-1	CREAJEUNES	DEFE	16 000 000	8 000 000	24 000 000
	39-2013-3	DOM-CREATION	DEFE	10 000 000	6 650 000	16 650 000
	39-2014-4	ADIE	DEFE	35 000 000	35 000 000	70 000 000
PROGRAMME 39 - EXPANSION GENERALE				61 000 000	49 650 000	110 650 000
	41-2013-2	ERPA-FILIERE BOIS 2013-2014	DDR	23 500 000	10 000 000	33 500 000
PROGRAMME 41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER				23 500 000	10 000 000	33 500 000
	40-2014-1	SUIVI VETERINAIRE DE LA STATION ZOOTECHNIQUE	DDR	3 000 000	5 000 000	8 000 000
PROGRAMME 40 - STATIONS PROVINCIALES				3 000 000	5 000 000	8 000 000
Total général				1 584 000 000	1 092 350 000	2 676 350 000

→ Les clôtures

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	MONTANT AE	AJUST. AE BP 2015	MONTANT AE AJUSTEE
	21-2013-4	SAVEXPRESS - VDE EXPRESS	DFI	1 533 000 000	-58 160 508	1 474 839 492
PROGRAMME 21 - RESEAU ROUTIER				1 533 000 000	-58 160 508	1 474 839 492
Total général				1 533 000 000	-58 160 508	1 474 839 492

TITRE III – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE

Conformément aux dispositions de la délibération N° 11-2011/APS du 26 mai 2011, l'assemblée de province Sud a opté pour un vote par fonction de son budget élaboré sous le régime de l'instruction M.52.

En application de cette modalité de vote par fonction, les chapitres et articles seront donc définis par référence à la liste des chapitres votés par fonction tels qu'annexées à l'arrêté ministériel modifié du 22 avril 2011 portant expérimentation de la M 52 en Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, conformément à l'instruction comptable M52 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012, il vous est d'abord proposé une présentation de la balance générale du budget et ensuite, une présentation des mesures nouvelles par chapitre M52.

CHAPITRE 1 – LA BALANCE GENERALE DU BUDGET

Le projet de budget primitif 2015 s'élève donc à **56,708 milliards XPF** décomposés comme suit :

- 11,827 milliards XPF en section d'investissement ;
- 44,881 milliards XPF en section de fonctionnement.

En mouvements réels, les dépenses s'élèvent à **56,202 milliards XPF** dont 11,321 milliards XPF en section d'investissement et 44,881 milliards XPF en fonctionnement.

Chapitre - libellé chapitre	RECETTE		Total RECETTE	DEPENSE		Total DEPENSE
	INV	FONC		INV	FONC	
900-ADMINISTRATION GENERALE	3 000 000		3 000 000	916 475 814		916 475 814
902-ENSEIGNEMENT	1 199 576 422		1 199 576 422	1 194 388 318		1 194 388 318
903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS				481 091 132		481 091 132
904-SANTE	73 173 656		73 173 656	216 902 000		216 902 000
905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	977 396 392		977 396 392	2 304 468 280		2 304 468 280
906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE				2 000 000		2 000 000
907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	49 991 940		49 991 940	1 411 193 640		1 411 193 640
908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	211 634 881		211 634 881	1 741 096 274		1 741 096 274
909-ECONOMIE	150 000 000		150 000 000	632 877 633		632 877 633
922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 911 588 800		1 911 588 800			
923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	6 600 000 000		6 600 000 000	1 953 305 000		1 953 305 000
924009-CHAPELLE DE OUARA				3 500 000		3 500 000
924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE				105 000 000		105 000 000
924014-CD/CS-FORT DE TEREBA				10 000 000		10 000 000
924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU	64 680 000		64 680 000	65 400 000		65 400 000
924024-SITE D'ESCALADE DE TEREKA				500 000		500 000
924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADEES				57 500 000		57 500 000
924030-HYDRAULIQUE AGRICOLE				1 000 000		1 000 000
924032-CS-ROUTE DE LEBRIS				70 000 000		70 000 000
924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA				19 000 000		19 000 000
924043-COLLEGE FAYARD-INSTALLATIONS SPORTIVES				8 000 000		8 000 000
924046-PAT BATI-VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES				700 000		700 000
924047-INSTITUT AUTISME				103 500 000		103 500 000
924052-CONDUITE OPERATION - AEP ET ASSAINISSEMENT				18 144 000		18 144 000
924073-BOUCLES DE TINA				5 000 000		5 000 000
925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OPERATION D'ORDRE DEP ET REC)	506 000 000		506 000 000	506 000 000		506 000 000
954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)	80 000 000		80 000 000			
Total INVESTISSEMENT	11 827 042 091		11 827 042 091	11 827 042 091		11 827 042 091
930-ADMINISTRATION GENERALE		240 960 000	240 960 000	5 050 742 689		5 050 742 689
931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC				150 000 000		150 000 000
932-ENSEIGNEMENT		181 976 100	181 976 100	14 150 168 410		14 150 168 410
933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS		65 800 000	65 800 000	1 618 943 801		1 618 943 801
934-SANTE		163 200 000	163 200 000	3 242 566 500		3 242 566 500
935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE		1 709 000 000	1 709 000 000	10 119 505 400		10 119 505 400
936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE		544 500 000	544 500 000	1 838 733 666		1 838 733 666
937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT		188 550 724	188 550 724	1 751 665 747		1 751 665 747
938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		230 553 325	230 553 325	2 583 569 500		2 583 569 500
939-ECONOMIE		71 800 000	71 800 000	3 520 676 686		3 520 676 686
940-IMPOSITIONS DIRECTES		1 760 000 000	1 760 000 000	125 000 000		125 000 000
941-AUTRES IMPOTS ET TAXES		2 980 000 000	2 980 000 000	5 000 000		5 000 000
942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		36 614 632 250	36 614 632 250			
943-OPERATIONS FINANCIERES		130 000 000	130 000 000	724 400 000		724 400 000
Total FONCTIONNEMENT		44 880 972 399	44 880 972 399	44 880 972 399		44 880 972 399
Total général	11 827 042 091	44 880 972 399	56 708 014 490	11 827 042 091	44 880 972 399	56 708 014 490

CHAPITRE 2 - LE DETAIL PAR CHAPITRE

Conformément à la nomenclature M52, il vous est proposé une présentation des mesures nouvelles par chapitre.

Au sein de chaque chapitre, les propositions de crédits sont listées par nature, programme, opérations et référence d'AP et d'AE afin de permettre une meilleure lisibilité des actions provinciales.

900-ADMINISTRATION GENERALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00047	LOGEMENTS	-	0	5 585 000	0	6 340 000
			01-2013-1	0	0	0	32 000 000
	06D00067	IMMEUBLE ARTILLERIE	01-2014-8	0	30 000 000	0	0
			-	0	20 000 000	0	5 000 000
			01-2006-3	0	9 750 000	0	146 500 000
	06D00101	INFORMATIQUE	01-2006-7	0	26 000 000	0	193 300 000
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	-	0	1 000 000	0	0
			01-2013-2	0	0	0	60 000 000
	06D00205	HELICOPTERE	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	06D00299	CARTOGRAPHIE	01-2012-2	0	18 800 000	0	20 000 000
			-	0	50 000	0	0
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	01-2012-4	0	120 300 000	0	80 000 000
			-	0	500 000	0	500 000
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	0	24 360 000	0	39 400 000
	06D00473	HOTEL DE PROVINCE	-	0	36 000 000	0	35 000 000
			01-2006-3	0	0	0	2 500 000
	09D02154	FONDS DOCUMENTAIRES	01-2012-3	0	15 000 000	0	11 000 000
	11D03603	COOPERATION REGIONALE	-	0	0	0	30 000 000
	11D03609	CESSIONS LOTS INDUSTRIELS	-	3 000 000	0	6 000 000	0
	12D03799	OPERATIONS NON VENTILEES	-	0	34 780 697	0	138 576 270
	12D03935	ANNEXE DFA	01-2006-3	0	0	0	72 000 000
	12D04335	DBA-POLE TECHNIQUE DSM	01-2013-2	0	0	0	12 000 000
	14D04846	NEA-DPASS REHAB. GALLIENI 5E ETAGE	01-2013-2	0	45 000 000	0	0
	15D05098	AMELIORATION CONCEPTION ENERGETIQUE	01-2013-2	0	3 000 000	0	0
	15D05099	BAT PROV-GROSSES REPARAT° ET AMENAGEMENT	01-2013-2	0	50 000 000	0	0
	15D05100	NEA-HPS AMGT HALL ET TERRASSE	01-2013-2	0	2 000 000	0	0
	15D05110	LOGEMENTS-DIVERS AMENAG & GROS ENTRETIEN	01-2015-2	0	40 000 000	0	0
	15D05111	INFORMATIQUE	01-2015-1	0	244 400 000	0	0
	15D05112	THIO-LOGEMENTS COLLECTIFS	01-2015-3	0	5 000 000	0	0
Programme 01-ADMINISTRATION				3 000 000	736 525 697	6 000 000	889 116 270
	12D03739	COMMUNICATION-INFORMATION	-	0	20 000 000	0	0
Programme 02-INSTITUTIONS				0	20 000 000	0	0
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	159 950 117	0	50 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	159 950 117	0	50 000 000
Total général				3 000 000	916 475 814	6 000 000	939 116 270

902-ENSEIGNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00018	DGE - COLLEGE	-	1 080 000 000	0	1 075 000 000	0
	06D00037	DOTATION GLOBALE - COLLEGES PUBLICS	-	0	135 000 000	0	135 000 000
	06D00073	TOUS COLLEGES	07-2006-1	0	230 000 000	0	252 962 000
	06D00086	COLLEGE BAUDOUX	07-2006-9	0	7 000 000	0	8 000 000
	06D00123	COLLEGE DE BOURAIL	07-2006-12	0	0	0	400 000
	06D00147	COLLEGE DE KOUTIO	07-2006-18	0	0	0	100 000
	06D00154	COLLEGE DE LA FOA	07-2006-20	0	1 532 899	0	39 300 000
	06D00166	COLLEGE DE MAGENTA	07-2006-4	0	67 907 956	0	75 000 000
	06D00191	COLLEGE DE RIVIERE-SALEE	07-2006-8	0	5 023 806	0	2 900 000
	06D00203	COLLEGE DE THIO	07-2006-10	0	25 856 950	0	10 800 000
	06D00214	COLLEGE DES PORTES DE FER	07-2006-16	0	45 000 000	0	3 800 000
	06D00218	COLLEGE FAYARD	07-2006-17	0	0	0	6 300 000
	06D00225	COLLEGE MARIOTTI	07-2006-19	0	116 915 594	0	82 700 000
	06D00243	COLLEGE PAITA NORD	07-2006-21	0	0	0	10 000 000
	07D00884	COLLEGE DUMBEA SUR MER-1	07-2007-1	0	22 208 331	0	259 465 000
	08D01426	COLLEGES-DESAMIANTAGE	07-2008-1	0	0	0	29 700 000
	08D01427	COLLEGES-CABLAGE INFORMATIQUE	07-2008-2	0	149 000 000	0	77 600 000
	09D02074	COLLEGE 300 YATE	07-2009-1	0	33 831 516	0	26 100 000
	12D03724	COLLEGE DE DUMBEA SUR MER 2	07-2012-1	0	13 600 000	0	98 000 000
	14D04842	COLLEGES-MATERIELS ET EQUIPEM.NUMERIQUES	07-2008-2	0	87 000 000	0	48 000 000
	15D05093	COLLEGE LEOPOLD DJIET - BOURAIL	07-2015-1	0	2 746 973	0	0
	15D05094	COLLEGE LOUISE MICHEL - PAITA	07-2015-5	0	24 498 424	0	0
Programme 07-COLLEGES PUBLICS				1 080 000 000	967 122 449	1 075 000 000	1 166 127 000
	06D00466	MISE AUX NORMES & RENOVATION BATIMENTS	09-2006-1	0	112 500 000	0	184 000 000
			-	84 375 000	0	140 632 235	0
Programme 09-ENSEIGNEMENT PRIVE				84 375 000	112 500 000	140 632 235	184 000 000
	10D03203	INTERNATS D'EXCELLENCE	11-2011-2	0	41 435 229	0	16 600 000
			-	35 201 422	0	4 679 644	0
	11D03150	TOUS INTERNATS	11-2011-1	0	36 168 640	0	59 400 000
Programme 11-INTERNATS				35 201 422	77 603 869	4 679 644	76 000 000
	11D03173	CA-EQUIPEMENTS SCOLAIRES 11-15	45-2006-22	0	32 070 000	0	13 090 000
	11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015	45-2009-2	0	5 092 000	0	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	37 162 000	0	13 090 000
Total général				1 199 576 422	1 194 388 318	1 220 311 879	1 439 217 000

903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	950 000	500 000
Programme 01-ADMINISTRATION				950 000	500 000
	06D00028	NEA-KO WE KARA	-	0	4 500 000
	06D00051	NEA-BOULANGERIE DE NOUVILLE	-	10 000 000	0
			13-2006-1	0	81 630 000
	06D00057	NEA-CHATEAU HAGEN	-	8 000 000	0
			13-2006-3	1 100 000	45 000 000
	07D00601	PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	13-2007-2	0	13 000 000
	08D01310	PAT BATI-CONSERVATION & SAUVEGARDE	-	26 000 000	28 534 000
			13-2015-1	10 000 000	0
	08D01326	PAT MUSEO-BOULANGERIE DE NOUVILLE	13-2006-1	2 629 822	0
	11D03149	PAT BATI-ANSE N'DU	13-2011-1	27 000 000	27 000 000
	11D03512	COLLECTIONS PROVINCIALES	-	2 500 000	2 500 000
	12D04275	GENDARMERIE DE TOMO	13-2013-1	0	2 000 000
	12D04355	PAT BATI-PROTECTION-ILE DES PINS	13-2013-2	48 000 000	20 000 000
	13D04436	PAT BATI-VALORISA. MONUMENT HIST.	-	2 300 000	5 100 000
	13D04595	NEA-FOYER WALLISIEN	-	0	8 000 000
	15D05128	NEA-KO WE KARA	13-2015-3	10 000 000	0
	15D05187	NEA-CHATEAU HAGEN	13-2015-3	32 500 000	0
Programme 13-PATRIMOINE				180 029 822	237 264 000
	11D03633	ECOLE D'ARTS	-	10 000 000	0
	13D04213	RESTRUCTURATION DE LA FOL	14-2013-1	0	10 000 000
	14D04838	ECOLE DE CIRQUE	14-2014-3	0	5 000 000
Programme 14-CULTURE				10 000 000	15 000 000
	06D00061	STADE DU PLGC	-	0	2 000 000
			15-2006-2	0	4 000 000
	06D00153	ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	-	2 000 000	2 000 000
	06D00475	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	15-2006-4	5 950 000	0
			-	0	2 500 000
			15-2013-2	0	1 000 000
	10D02856	LES BOUCLES DE NETCHA	15-2015-3	2 700 000	0
			-	650 000	0
			15-2010-1	0	4 000 000
	11D03182	LES BOUCLES DE DEVA	15-2011-1	11 673 810	24 000 000
	11D03655	EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR TIERS	-	20 000 000	20 000 000
	12D03763	SENTIERS DE RANDONNEES	15-2012-2	15 960 000	5 000 000
			-	6 040 000	15 000 000
	13D04198	GOLF DE TINA	15-2013-3	0	51 000 000
	15D05091	STADE DU PLGC	15-2015-1	17 000 000	0
			-	4 700 000	0
	15D05095	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	15-2015-2	19 500 000	0
			-	3 400 000	0
	15D05114	SITES SPORTIFS-AMENAGT ET GROS ENTRETIEN	15-2015-4	9 000 000	0
Programme 15-SPORTS				118 573 810	130 500 000
	06D00150	ACTIONS JEUNESSE - GLOBALISEES	-	200 000	200 000
	06D00276	BRL-CAP POE	-	0	10 500 000
			16-2006-1	0	29 500 000
	13D04212	EQUIP STRUCTURES SOCIO EDUC POUR TIERS	-	5 000 000	5 000 000
	14D04843	AMENAG.STRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES PROV	16-2014-1	0	5 000 000
	15D05096	BRL-CAP POE	16-2015-1	28 000 000	0
			16-2015-2	20 000 000	0
			-	4 900 000	0
Programme 16-JEUNESSE				58 100 000	50 200 000
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	10 000 000	202 000 000
			45-2006-28	4 000 000	0
	06D00459	CPEC-EQUIPEMENTS PUBLICS	45-2012-15	19 687 500	22 500 000
	11D03172	CA-EQUIPEMENTS DE PROXIMITE 11-15	45-2006-21	46 200 000	50 862 000
			45-2006-17	12 950 000	910 000
	11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015	-	0	17 585 000
	13D04218	INVESTISSEMENT MUSEOGRAPHIQUE	-	1 000 000	5 000 000
	14D04847	CS-FONTAINE CELESTE	45-2006-25	19 600 000	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				113 437 500	298 857 000
Total général				481 091 132	732 321 000

904-SANTE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00169	BATIMENTS PROVINCIAUX	-	0	2 500 000	0	0
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	0	3 000 000	0	26 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	5 500 000	0	26 000 000
	06D00022	CENTRES DE SOINS	-	0	2 921 000	0	2 165 000
			20-2013-1	0	0	0	57 000 000
	06D00442	YATE-MAISON DE SANTE WAHO	-	0	0	20 550 000	0
			20-2006-7	0	0	0	27 400 000
	11D03155	IDP-CMS DE VAO	20-2015-2	0	5 000 000	0	0
			20-2011-2	0	1 281 000	0	30 000 000
			-	273 656	0	17 907 375	0
	11D03185	EQUIPEMENTS MEDICAUX	20-2011-3	0	40 000 000	0	15 000 000
	14D04850	YATE-MAISON DE SANTE WAHO	20-2015-2	0	58 000 000	0	0
			-	43 500 000	0	0	0
	15D05117	CMS CMP-AMENAGT ET GROS ENTRETIEN	20-2015-1	0	65 000 000	0	0
	15D05178	DBA-MAISON DE SANTE DSM	20-2015-2	0	39 200 000	0	0
			-	29 400 000	0	0	0
Programme 20-SANTE PUBLIQUE				73 173 656	211 402 000	38 457 375	131 565 000
Total général				73 173 656	216 902 000	38 457 375	157 565 000

905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	0	160 000	0	0
Programme 01-ADMINISTRATION				0	160 000	0	0
	06D00145	RHI & LOGEMENTS D'INSERTION	-	80 000 000	0	80 000 000	0
			18-2006-1	0	2 000 000	0	0
	06D00215	AIDE A L'HABITAT GROUPE	18-2006-1	0	765 347 740	0	825 125 497
			-	379 050 316	0	502 907 025	0
			18-2014-1	0	357 047 139	0	0
			18-2013-2	0	347 117 300	0	154 925 286
	06D00259	AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL	18-2006-1	0	431 000 000	0	498 000 000
			-	293 250 000	0	293 250 000	0
	11D03393	RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	-	0	0	298 120 892	0
			18-2011-3	0	0	0	306 121 190
	12D04055	SUBVENTION D'EQUIPEMENT - HABITAT SOCIAL	-	0	9 000 000	0	800 000
	14D04845	RENOVATION URBAINE DE SAINT-QUENTIN	18-2006-1	0	60 000 000	0	0
Programme 18-HABITAT SOCIAL				752 300 316	1 971 512 179	1 174 277 917	1 784 971 973
	06D00152	FOYERS	-	0	4 918 000	0	3 750 000
			19-2013-2	0	0	0	14 000 000
	06D00248	OPERATIONS NON VENTILEES-MEDICO SOCIAL	-	0	700 000	0	1 900 000
	07D00603	REFECTION DES STRUCTURES D'ASSOCIATION	-	0	7 400 000	0	0
			19-2007-2	0	0	0	5 000 000
	11D03154	ETEPS AUTISME	19-2011-1	0	0	0	25 000 000
	12D03740	FOYER POUR JEUNES TRAVAILLEURS	19-2012-1	0	15 788 939	0	9 179 616
	12D03741	FOYER POUR PERSONNES AGEES	19-2012-1	0	86 839 162	0	50 487 884
			-	76 971 076	0	46 357 058	0
	12D03758	DBA-MAISON DE SANTE DSM	-	0	0	3 150 000	0
			19-2012-2	0	0	0	4 200 000
	12D03759	DBA-FOYER DE L'ENFANCE DSM	19-2015-2	0	197 500 000	0	0
			-	148 125 000	0	15 975 000	0
			19-2012-2	0	0	0	21 300 000
	12D03810	RENOVATION DU FOYER N'GEA	19-2013-1	0	3 000 000	0	0
	15D05116	FOYERS-AMENAGT ET GROS ENTRETIEN	19-2015-1	0	6 650 000	0	0
Programme 19-MEDICO-SOCIAL				225 096 076	322 796 101	65 482 058	134 817 500
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	10 000 000	0	5 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	10 000 000	0	5 000 000
Total général				977 396 392	2 304 468 280	1 239 759 975	1 924 789 473

906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015	BP 2014
				RECETTE	DEPENSE
	08D02194	EMPLOIS-FRAIS COMMUN	-	0	600 000
Programme 31-EMPLOI				0	600 000
	08D01769	AJJ-CHANTIERS DE JEUNES	-	2 000 000	3 000 000
Programme 33-INSERTION				2 000 000	3 000 000
Total général				2 000 000	3 600 000

907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	13D04210	COURS D'EAU-PROGRAMME PROVINCIAL	-	0	1 000 000	0	0
Programme 23-COURS D'EAU				0	1 000 000	0	0
	06D00068	MD-PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	25-2006-4	0	20 000 000	0	105 500 000
			-	0	0	0	6 450 000
	07D00526	GESTION DES DECHETS	25-2011-1	0	32 183 880	0	14 300 000
			-	15 341 940	0	6 800 267	0
			25-2015-13	0	2 000 000	0	0
	07D00528	SUIVI PROJETS INDUSTR & MINIERES GD SUD	-	0	0	0	50 000
	08D01190	NEA-PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	-	0	0	0	1 600 000
			25-2008-2	0	0	0	27 050 000
	08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	25-2008-5	0	230 000 000	0	436 000 000
			25-2010-1	0	54 700 000	0	30 000 000
			-	0	10 300 000	0	28 000 000
			25-2012-1	0	0	0	100 000 000
			25-2012-2	0	0	0	12 540 000
			25-2011-8	0	0	0	125 000 000
	09D02033	RESERVE CAP N'DUA	25-2015-14	0	7 500 000	0	0
			25-2009-2	0	0	0	750 000
	12D03717	SURVEILLANCE DES MILIEUX NATURELS	-	0	7 350 000	0	9 638 100
	12D03718	CONSERVATION & GESTION BIODIVERSITE	-	4 800 000	23 560 000	0	0
	12D03719	AIRES D'INTERETS MAJEURS	-	0	0	0	5 825 000
	12D03720	AIRES AMENAGEES DU GRAND SUD	-	0	5 000 000	0	6 000 000
			25-2006-5	0	5 000 000	0	7 000 000
			25-2015-3	0	4 500 000	0	0
	12D03721	AIRES AMENAGEES DU GRAND NOUMEA	-	0	11 500 000	0	7 700 000
	12D03722	AIRES AMENAGEES DU NORD	-	0	400 000	0	0
	12D04255	FONDS DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTAL	-	0	400 000	0	1 000 000
	13D04180	CHASSE ET FAUNE SAUVAGE	-	0	0	0	500 000
	13D04181	AIRES PROTEGEES AMENAGEES	-	0	2 500 000	0	0
	15D05090	MD-PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	25-2015-1	0	24 000 000	0	0
			25-2015-8	0	14 750 000	0	0
			-	0	5 400 000	0	0
	15D05092	NEA-PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	25-2015-8	0	44 000 000	0	0
			25-2015-2	0	9 000 000	0	0
			-	0	5 600 000	0	0
Programme 25-ENVIRONNEMENT				20 141 940	519 643 880	6 800 267	924 903 100
	06D00017	ETUDES - AMENAGEMENTS URBAINS	26-2012-2	0	8 000 000	0	6 000 000
	06D00030	ETUDES DES ZONES INONDABLES	26-2013-2	0	24 200 000	0	28 205 500
			-	12 100 000	0	14 102 750	0
	06D00066	STOCKAGE DES DECHETS INERTES-URBANISME	26-2006-8	0	79 000 000	0	46 500 000
	13D04194	SCHEMAS PROVINCIAUX D'AMENAGEMENT	26-2013-1	0	6 000 000	0	4 000 000
Programme 26-URBANISME				12 100 000	117 200 000	14 102 750	84 705 500
	06D00447	HYDRAULIQUE AGRICOLE	29-2011-1	0	20 000 000	0	39 000 000
	15D05075	PERIMETRES IRRIGUES COLLECTIFS	29-2015-1	0	1 000 000	0	0
	15D05076	HYDRAULIQUE AGRICOLE	29-2015-2	0	26 000 000	0	0
Programme 29-AMENAGEMENT RURAL				0	47 000 000	0	39 000 000
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	150 000 000	0	80 000 000
			45-2012-4	0	50 000 000	0	50 000 000
			45-2012-26	0	3 550 000	0	5 800 000
	06D00457	CPEC-AEP	45-2006-13	0	56 718 750	0	70 895 000
	06D00458	CPEC-ASSAINISSEMENT	45-2006-13	0	0	0	18 750 000
	06D00459	CPEC-EQUIPEMENTS PUBLICS	45-2012-4	0	0	0	9 000 000
	07D00577	CS-DECHETS INFRASTRUCTURES COMMUNALES	45-2006-29	0	96 000 000	0	32 000 000
			45-2011-3	0	92 900 000	0	59 400 000
			-	17 750 000	0	14 700 000	0
	11D03170	CA-AEP-ASSAINISSEMENT 11-15	45-2006-20	0	174 968 750	0	19 635 000
			45-2012-4	0	17 684 568	0	12 322 324
	11D03171	CA-AMENAG.URBAINS-ESPACES PUBLICS 11-15	45-2012-4	0	88 900	0	2 100 000
			45-2006-20	0	0	0	1 989 000
	11D03174	CA-VOLET INTERCOMMUNAL 11-15	45-2012-27	0	32 500 000	0	23 750 000
			45-2011-1	0	5 375 000	0	3 750 000
			45-2006-20	0	2 025 000	0	4 425 000
	11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015	45-2006-29	0	4 538 792	0	1 800 000
			-	0	0	0	10 870 000
	13D04182	PARC DE LA DUMBEA	45-2013-1	0	20 000 000	0	20 000 000
	15D05179	CS-SM PARC DES GRANDES FOUGERES	-	0	20 000 000	0	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				17 750 000	726 349 760	14 700 000	426 486 324
Total général				49 991 940	1 411 193 640	35 603 017	1 475 094 924

908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00029	RP1 - ROUTE DU SUD	21-2006-6	0	0	0	81 000 000
	06D00032	RP10 - ROUTE DE PETCHIKARA	21-2006-7	0	0	0	44 000 000
	06D00283	DESSERTE DES QUARTIERS DE DUCOS	21-2006-2	0	0	0	3 000 000
	06D00286	TERRAINS - RESEAU ROUTIER	21-2014-1	0	10 000 000	0	0
	10D02735	REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT	21-2006-3	0	0	0	12 000 000
	10D02736	RENFORCEMENT RP - RESEAU SUD	21-2006-3	0	0	0	105 000 000
	10D02737	REPRISE D'OUVRAGE D'ART	21-2006-3	0	0	0	122 000 000
	10D02738	EQUI.EXPLOIT ET SECU ROUTIERE	21-2006-3	0	0	0	52 500 000
	10D02740	RENFORCEMENT RP - RESEAU NORD	21-2006-3	0	0	0	150 000 000
	10D02741	ETUDES SUR RESEAU ROUTIER	21-2006-3	0	0	0	6 000 000
	10D02742	MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE	21-2006-4	0	0	0	17 600 000
	10D03038	RP2-ROUTE DE LA CORNICHE	21-2010-2	0	0	0	10 000 000
	10D03039	RP11-ROUTE DE YAHOUÉ	21-2010-2	0	0	0	1 470 000
	10D03040	RP12-ROUTE D'AUTEUIL	21-2010-2	0	0	0	1 000 000
	10D03223	ENTREE DE VILLE-ACCESS & SECURIS.BASSIN	21-2010-1	0	127 000 000	0	217 300 000
			-	95 250 000	0	162 826 860	0
	11D03179	DESSERTE DU SUD RP3-AMELIO ACCES SECU BA	21-2011-1	0	154 417 213	0	259 500 000
			-	116 384 881	0	194 625 000	0
	13D04186	LIAISON NOUVELLE DUCOS-KOUTIO	21-2013-1	0	0	0	15 000 000
	13D04187	REQUALIFICATION DE LA VE1	21-2006-11	0	0	0	5 000 000
	13D04455	RESEAU ROUTIER - FRAIS D'INSERTION	-	0	2 400 000	0	2 900 000
	13D04775	SAVEXPRESS - VDE EXPRESS	-	0	0	0	14 174 002
	14D04836	VE2-ROUTE DU NORD	21-2006-11	0	0	0	21 000 000
	14D04837	VDE-ROUTE EXPRESS DU MT-DORÉ	21-2006-11	0	0	0	63 500 000
	15D05118	RENFORCEMENT RP RESEAU SUD 2015-2019	21-2015-1	0	200 000 000	0	0
	15D05119	RENFORCEMENT RP RESEAU NORD 2015-2019	21-2015-1	0	295 000 000	0	0
	15D05120	REPARAT° & CONFORMITE OUVRA. ART 15-19	21-2015-1	0	244 000 000	0	0
	15D05121	RECONSTRUCTIONS OUVRAGES D'ART 2015-2019	21-2015-1	0	16 200 000	0	0
	15D05122	SECURISATION 2015-2019	21-2015-1	0	104 000 000	0	0
	15D05123	REPRISE D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT 15-19	21-2015-1	0	35 000 000	0	0
	15D05124	SECURISATION DES TALUS 2015-2019	21-2015-1	0	93 000 000	0	0
	15D05125	ETUDES SUR RESEAU ROUTIER 2015-2019	21-2015-1	0	5 000 000	0	0
	15D05126	MATERIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2015-2019	21-2015-1	0	2 000 000	0	0
	15D05127	AMENAGEMENT DES ROUTES 2015-2019	21-2015-2	0	12 500 000	0	0
Programme 21-RESEAU ROUTIER				211 634 881	1 300 517 213	357 451 860	1 203 944 002
	06D00003	IDP-AERODROME DE MOUE	-	0	20 220 000	0	5 000 000
			22-2006-1	0	0	0	185 000 000
	06D00472	AERODROME DE Ouatoum	-	0	1 000 000	0	5 000 000
	07D00552	BRL-AERODROME DE POE	22-2015-2	0	25 000 000	0	0
	15D05089	IDP-AERODROME DE MOUE	22-2015-1	0	148 350 000	0	0
			22-2015-2	0	3 000 000	0	0
Programme 22-INFRASTRUCTURE AERIEENNE				0	197 570 000	0	195 000 000
	06D00054	OUVRAGES MARITIMES DU LAGON SUD	24-2006-3	0	0	0	25 000 000
	13D04189	IDP-GARE MARITIME KUTO	24-2015-1	0	200 000 000	0	0
			24-2013-1	0	0	0	31 000 000
	15D05108	REPARAT° & CONFORMITE OUVRAGES MARITIMES	24-2015-2	0	10 000 000	0	0
Programme 24-INFRASTRUCTURE PORTUAIRE				0	210 000 000	0	56 000 000
	06D00058	GARE ROUTIERE DE MONTRAVEL	-	0	500 000	0	0
			30-2006-1	0	0	0	1 000 000
Programme 30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE				0	500 000	0	1 000 000
	06D00423	CPEC-COMMUNES OPERATION VOIRIE	45-2012-3	0	964 061	0	8 606 250
	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	-	0	0	0	200 000 000
			45-2012-3	0	0	0	920 000
	11D03171	CA-AMENAG.URBAINS-ESPACES PUBLICS 11-15	45-2012-3	0	4 200 000	0	21 896 000
	11D03174	CA-VOLET INTERCOMMUNAL 11-15	45-2012-3	0	27 345 000	0	0
	11D03180	CD-ACCES A NOUMEA CENTRE	45-2011-2	0	0	0	42 000 000
	11D03230	CS-INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2011-2015	-	0	0	0	55 528 667
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				0	32 509 061	0	328 950 917
Total général				211 634 881	1 741 096 274	357 451 860	1 784 894 919

909-ECONOMIE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00031	DOMAINE PUBLIC MARITIME	-	0	2 250 000	0	0
	06D00352	EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	-	0	400 000	0	2 200 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	2 650 000	0	2 200 000
	06D00327	PROMOSUD	-	150 000 000	0	100 000 000	0
Programme 32-PARTICIPATIONS FINANCIERES				150 000 000	0	100 000 000	0
	06D00096	INDUSTRIE TOURISTIQUE-PLAN D'URGENCE	34-2006-1	0	10 000 000	0	0
	06D00443	CAFI - INDUSTRIE & COMMERCE-06/10	34-2006-4	0	15 000 000	0	35 000 000
	06D00444	CAFI - SECTEUR MARITIME-06/10	34-2006-5	0	6 000 000	0	10 000 000
	06D00445	CAFI - SECTEUR RURAL-06/10	34-2006-6	0	18 000 000	0	30 000 000
	06D00446	CAFI - TOURISME-06/10	34-2006-7	0	5 000 000	0	15 000 000
	09D02936	PLAN SOUTIEN ENTREPRISES EN DIFFICULTE	34-2011-1	0	0	0	30 000 000
	11D03144	CAFI - SECTEUR MARITIME-11/15	34-2006-5	0	40 000 000	0	100 000 000
	11D03145	CAFI - SECTEUR RURAL-11/15	34-2006-6	0	76 000 000	0	130 000 000
	11D03147	CAFI - INDUSTRIE & COMMERCE-11/15	34-2006-4	0	93 750 000	0	55 000 000
	11D03148	CAFI - TOURISME-11/15	34-2006-7	0	25 000 000	0	50 000 000
	15D05077	CASE - SECTEUR MARITIME-15/19	34-2015-1	0	70 000 000	0	0
	15D05078	CASE - SECTEUR RURAL-15/19	34-2015-2	0	50 000 000	0	0
	15D05084	PRETS D'EQUIPEMENTS-15/19	34-2015-3	0	40 000 000	0	0
	15D05085	CASE - INDUSTRIE & COMMERCE-15/19	34-2015-4	0	6 250 000	0	0
	15D05086	CASE - TOURISME-15/19	34-2015-5	0	10 000 000	0	0
Programme 34-SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT				0	465 000 000	0	455 000 000
	06D00039	AQUACULTURE MARINE - STATION ST VINCENT	35-2006-3	0	0	0	5 000 000
	06D00368	PECHE ET AQUACULTURE	-	0	2 000 000	0	2 000 000
	12D03715	ADECAL TECHNOPOLE MARITIME 13/17	35-2014-1	0	10 000 000	0	0
Programme 35-PECHE ET AQUACULTURE				0	12 000 000	0	7 000 000
	06D00257	OPERATIONS NON VENTILEES-AGRICULTURE	-	0	400 000	0	7 500 000
Programme 37-AGRICULTURE				0	400 000	0	7 500 000
	06D00236	NEA-ILLOT AMEDEE	38-2015-1	0	26 000 000	0	0
			38-2013-1	0	0	0	8 000 000
	12D03800	AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU GRAND SUD	38-2012-1	0	0	0	20 000 000
	13D04192	GARE MARITIME DE L'ILE DES PINS	38-2013-2	0	0	0	30 000 000
	15D05106	IDP-ZONE ACCUEIL DES CROISIERISTES KUTO	38-2015-1	0	20 000 000	0	0
Programme 38-TOURISME				0	46 000 000	0	58 000 000
	12D03807	PRESICA	39-2014-5	0	7 827 633	0	0
	14D04835	SUBV EQUIPEMENT CHAMBRES CONSULAIRES	39-2014-3	0	60 000 000	0	0
Programme 39-EXPANSION GENERALE				0	67 827 633	0	0
	06D00063	STATION ZOOTECHNIQUE DE PORT LAGUERRE	40-2006-1	0	0	0	35 000 000
	06D00233	STATION MARAICHERE ET HORTICOLE ST LOUIS	-	0	0	0	2 000 000
			40-2011-2	0	0	0	1 000 000
	15D05080	BIOFABRIQUE DE SAINT-LOUIS	40-2015-1	0	2 000 000	0	0
	15D05081	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE	40-2015-2	0	6 000 000	0	0
	15D05082	STATION AQUACOLE DE ST-VINCENT	40-2015-3	0	3 000 000	0	0
	15D05083	STATION ZOOTECHNIQUE DE PORT LAGUERRE	40-2015-4	0	28 000 000	0	0
Programme 40-STATIONS PROVINCIALES				0	39 000 000	0	38 000 000
Total général				150 000 000	632 877 633	100 000 000	567 700 000

922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015	BP 2014
				RECETTE	DEPENSE
	06D00013	DGE-NC	-	1 911 588 800	1 922 924 480
Programme 01-ADMINISTRATION				1 911 588 800	1 922 924 480
Total général				1 911 588 800	1 922 924 480

923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	09D02354	CONSIGNATIONS-DEPOTS-CAUTIONNEMENTS	-	0	0	800 000	800 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	0	800 000	800 000
	06D00157	EMPRUNTS PROVINCIAUX	-	6 600 000 000	1 953 305 000	6 200 000 000	1 991 000 000
Programme 03-EMPRUNTS				6 600 000 000	1 953 305 000	6 200 000 000	1 991 000 000
Total général				6 600 000 000	1 953 305 000	6 200 800 000	1 991 800 000

924009-CHAPELLE DE OUARA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	12D03754	CHAPELLE DE OUARA	46-2012-9	3 500 000	0
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				3 500 000	0
Total général				3 500 000	0

924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	06D00430	CI/CS-INTERNET A L'ECOLE	45-2006-23	105 000 000	105 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				105 000 000	105 000 000
Total général				105 000 000	105 000 000

924014-CD/CS-FORT DE TERE MBA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	06D00609	CD/CS-FORT DE TERE MBA	45-2006-32	10 000 000	9 200 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				10 000 000	9 200 000
Total général				10 000 000	9 200 000

924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	13D04207	COURS D'EAU-APICAN	-	64 680 000	0	31 900 000	36 000 000
			46-2014-2	0	57 400 000	0	29 000 000
	13D04211	COURS D'EAU-PROGRAMME PROVINCIAL	-	0	8 000 000	0	5 000 000
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				64 680 000	65 400 000	31 900 000	70 000 000
Total général				64 680 000	65 400 000	31 900 000	70 000 000

924024-SITE D'ESCALADE DE TEREKA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	11D03675	SITE D'ESCALADE DE TEREKA	-	500 000	0
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				500 000	0
Total général				500 000	0

924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADÉS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	11D03597	REHABILITATION DES SITES DEGRADÉS	46-2012-1	57 500 000	38 850 000
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				57 500 000	38 850 000
Total général				57 500 000	38 850 000

924030-HYDRAULIQUE AGRICOLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	12D03716	REHABILITATION DES RETENUES COLLINAIRES	46-2012-3	1 000 000	2 000 000
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				1 000 000	2 000 000
Total général				1 000 000	2 000 000

924032-CS-ROUTE DE LEBRIS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	12D03728	CS-ROUTE DE LEBRIS	45-2012-6	70 000 000	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				70 000 000	0
Total général				70 000 000	0

924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	12D03813	EXTENSION DES PISTES DE TINA	45-2012-25	19 000 000	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				19 000 000	0
Total général				19 000 000	0

924043-COLLEGE FAYARD-INSTALLATIONS SPORTIVES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	12D03811	COLLEGE FAYARD - INSTALLATIONS SPORTIVES	45-2012-24	8 000 000	6 400 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				8 000 000	6 400 000
Total général				8 000 000	6 400 000

924046-PAT BATI-VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	13D04437	CS-PAT BATI-VALORISA. MONUMENT HIST.	-	700 000	2 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				700 000	2 000 000
	13D04438	PAT BATI-VALORISA. MONUMENT HIST.	-	0	1 750 000
Programme 46-TRAVAUX POUR AUTRES TIERS				0	1 750 000
Total général				700 000	3 750 000

924047-INSTITUT AUTISME

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	13D04555	ETEPS AUTISME	45-2013-2	1 000 000	20 000 000
	13D04576	MD-LST ET SESSAD	45-2015-1	102 500 000	0
			45-2013-2	0	30 000 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				103 500 000	50 000 000
Total général				103 500 000	50 000 000

924052-CONDUITE OPERATION - AEP ET ASSAINISSEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	13D04675	CONDUITE OP POUR COMPTE COMMUNES	45-2013-3	18 144 000	10 584 000
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				18 144 000	10 584 000
Total général				18 144 000	10 584 000

924073-BOUCLES DE TINA

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015 DEPENSE	BP 2014 DEPENSE
	15D05107	NEA-BOUCLES DE TINA	45-2015-2	5 000 000	0
Programme 45-EQUIPEMENT COMMUNAL				5 000 000	0
Total général				5 000 000	0

925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OPERATION D'ORDRE DEPENSES ET RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	09D02594	HABITAT SOCIAL	-	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
	09D02614	SEM DE TINA (ORDRE)	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
	13D04655	RECLASSEMENT DES FERDI	-	0	0	63 000 000	63 000 000
Programme 06-MOUVEMENTS D'ORDRE				506 000 000	506 000 000	569 000 000	569 000 000
Total général				506 000 000	506 000 000	569 000 000	569 000 000

954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015	BP 2014
				RECETTE	RECETTE
	06D00279	TERRAINS PROVINCIAUX	-	0	4 600 000
	11D03609	CESSIONS LOTS INDUSTRIELS	-	80 000 000	165 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				80 000 000	169 600 000
Total général				80 000 000	169 600 000

930-ADMINISTRATION GENERALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00031	DOMAINE PUBLIC MARITIME	-	55 000 000	7 700 000	51 000 000	13 200 000
	06D00033	DOMMAGES, INTERETS ET PENALITES	-	0	11 000 000	0	26 000 000
	06D00047	LOGEMENTS	-	0	75 550 000	0	76 750 000
	06D00102	REMISES GRACIEUSES	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	06D00109	REMPLACEMENTS DIVERS	-	0	224 000 000	0	224 000 000
	06D00117	FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	-	0	176 671 985	0	175 000 000
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	190 284 000	0	215 277 600
	06D00190	ADMISSION EN NON-VALEUR	-	0	20 000 000	0	20 000 000
	06D00205	HELICOPTERE	-	0	22 250 000	0	22 250 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	2 359 878 500	0	2 306 294 100
	06D00249	INDEMNITES TRESORIER	-	0	3 000 000	0	3 000 000
	06D00274	TELECOMM. - LIGNES SPECIALISEES	-	0	40 000 000	0	46 000 000
	06D00279	TERRAINS PROVINCIAUX	-	31 060 000	1 050 000	26 313 528	1 000 000
	06D00294	TITRES ANNULES	-	0	20 000 000	0	20 000 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	515 250 000	0	504 250 000
			01-2014-2	0	165 000 000	0	159 000 000
			01-2014-1	0	20 000 000	0	0
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	42 420 000	0	43 320 000
			01-2012-1	0	25 900 000	0	48 600 000
			01-2015-5	0	10 000 000	0	0
	06D00319	IMMEUBLES - ADMINISTRATION	-	152 900 000	0	122 528 773	0
	06D00371	PERSONNEL PERMANENT - FRAIS COMMUNS	-	0	95 010 000	0	95 500 000
	07D00613	SUBVENTIONS HCD	01-2014-3	0	100 000 000	0	0
			-	0	23 700 000	0	121 700 000
	09D02114	AIDES AUX AGENTS PROVINCIAUX HANDICAPES	-	0	250 000	0	250 000
	11D03602	KO WE KARA	-	2 000 000	20 200 000	2 000 000	15 700 000
	11D03603	COOPERATION REGIONALE	-	0	15 000 000	0	15 000 000
	11D03604	ILLOT AMEDEE-FONCTIONNEMENT	-	0	6 400 000	0	4 200 000
	11D03606	FONCTIONNEMENT DES FOYERS	-	0	15 600 000	0	13 700 000
	11D03607	FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SOINS	-	0	18 000 000	0	10 000 000
	12D03799	OPERATIONS NON VENTILEES	-	0	100 928 204	0	44 239 728
Programme 01-ADMINISTRATION				240 960 000	4 330 042 689	201 842 301	4 229 231 428
	06D00099	RELATIONS PUBLIQUES	-	0	26 200 000	0	26 200 000
	06D00222	MISSIONS	-	0	20 000 000	0	29 000 000
	06D00246	INDEMNITES ELUS	-	0	450 000 000	0	450 000 000
	07D00567	FORMATION DES ELUS	-	0	2 000 000	0	2 000 000
	07D00614	SUBVENTIONS HCD	-	0	12 500 000	0	12 500 000
	11D03233	IGPS	-	0	10 000 000	0	0
	12D03739	COMMUNICATION-INFORMATION	-	0	200 000 000	8 200 000	238 200 000
Programme 02-INSTITUTIONS				0	720 700 000	8 200 000	757 900 000
Total général				240 960 000	5 050 742 689	210 042 301	4 987 131 428

931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015	BP 2014
				DEPENSE	DEPENSE
	13D04203	SECURITE	01-2014-5	150 000 000	265 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				150 000 000	265 000 000
Total général				150 000 000	265 000 000

932-ENSEIGNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00115	REPLACEMENTS INSTITUTEURS	-	0	400 000 000	0	360 000 000
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	47 030 000	0	49 366 833
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	9 511 627 000	0	9 323 008 200
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	21 700 000	0	20 710 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	1 930 000	0	1 930 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	9 982 287 000	0	9 755 015 033
	06D00037	DOTATION GLOBALE - COLLEGES PUBLICS	-	0	274 500 000	0	271 000 000
	15D05097	COLLEGES NUMERIQUES-ASSISTANC MAINTENANC	07-2015-3	0	9 500 000	0	0
	15D05176	ENTRETIEN DES COLLEGES	-	0	4 500 000	0	0
Programme 07-COLLEGES PUBLICS				0	288 500 000	0	271 000 000
	06D00125	GRATUITE - 1/2-PENSION	-	0	517 000 000	0	459 050 000
	06D00170	TRANSPORTS	-	0	78 200 000	0	82 100 000
	06D00210	MANUELS SCOLAIRES	-	0	25 500 000	0	25 000 000
	06D00302	ALLOC.SPECIALE DE RENTREE SCOLAIRE	-	0	173 000 000	0	170 800 000
	06D00359	BOURSES - EXTERNAT	-	0	19 400 000	0	19 100 000
	10D02817	BOURSES - PENSION	-	0	77 900 000	0	74 300 000
	10D02818	GRATUITE - PENSION	-	0	41 500 000	0	38 155 000
	10D02819	BOURSES - DEMI-PENSION	-	0	525 000 000	0	513 080 000
	11D03611	BOURSES - IP PENSION	-	0	15 300 000	0	14 300 000
	11D03612	BOURSES - IP DEMI-PENSION	-	0	20 000 000	0	20 000 000
Programme 08-ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT				0	1 492 800 000	0	1 415 885 000
	06D00048	DOTATION GLOBALE - ENSEIGNEMENT PRIVE	09-2015-1	0	1 326 764 570	0	0
			-	0	0	0	1 246 440 000
Programme 09-ENSEIGNEMENT PRIVE				0	1 326 764 570	0	1 246 440 000
	06D00175	FRAIS DE TRANSPORTS - ENSEIGNEMENT SUP.	-	0	39 000 000	0	35 000 000
	06D00239	OPERATIONS NON VENTILEES-ENSEIGN. SUP	-	0	71 075 000	0	47 850 000
	06D00270	AIDES AUX LOGEMENTS	-	0	7 200 000	0	8 000 000
	06D00305	ALLOCATION DE RENTREE	-	0	28 000 000	0	28 000 000
	06D00314	PRIX D'ENCOURAGEMENT	-	0	27 504 000	0	17 280 000
	06D00345	BONIFICATION PRETS	-	0	9 700 000	0	8 000 000
	06D00369	BOURSES HORS TERRITOIRE	10-2012-1	0	155 000 000	0	248 410 000
	06D00373	BOURSES NC	-	0	20 000 000	0	15 000 000
	07D00554	AIDES FORFAITAIRES BTS	-	0	16 250 000	0	16 000 000
	07D00555	PRIX D'EXCELLENCE	-	0	8 000 000	0	8 000 000
	07D00557	FRET BAGAGES DES ETUDIANTS	-	0	3 000 000	0	2 800 000
	07D00658	AIDES EXCEPTIONNELLES	-	0	500 000	0	500 000
	07D01004	SUBVENTIONS HCD	-	0	24 767 840	0	22 910 000
	13D04220	CHEQUE PEDAGOGIQUE	-	11 000 000	0	0	23 500 000
	13D04495	BOURSES D'EXCELLENCE	10-2013-1	0	39 084 000	0	32 000 000
			-	0	15 916 000	0	15 416 000
	13D04515	AIDES AUX ETUDIANTS NON BOURSIERS	-	0	21 000 000	0	75 300 000
	13D04516	DISPOSITIF CEGEP	-	0	1 500 000	0	3 030 000
Programme 10-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				11 000 000	487 496 840	0	606 996 000
	06D00188	GESTION GENERALE	-	22 000 000	50 615 000	15 000 000	47 505 000
	06D00301	ALIMENTATION	-	0	77 295 000	0	66 495 000
	10D03203	INTERNATS D'EXCELLENCE	11-2011-5	0	26 000 000	0	26 000 000
			-	19 500 000	3 200 000	19 500 000	2 000 000
Programme 11-INTERNATS				41 500 000	157 110 000	34 500 000	142 000 000
	06D00187	ENSEIGNEMENT - FRAIS COMMUNS	-	0	35 960 000	0	35 960 000
	06D00213	SOUTIEN SCOLAIRE	12-2011-3	0	70 000 000	0	70 000 000
			-	52 500 000	0	52 500 000	0
	07D00616	SUBVENTIONS HCD	-	0	96 350 000	0	84 000 000
	08D01145	ACTIONS EDUCATIVES 1ER DEGRE	-	0	4 400 000	0	4 400 000
	08D01146	OPERATION ODI	12-2012-1	0	206 900 000	0	189 000 000
			-	76 976 100	0	75 984 700	7 000 000
	08D01147	SANTE SCOLAIRE ET HANDICAP	-	0	1 600 000	0	1 450 000
Programme 12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE				129 476 100	415 210 000	128 484 700	391 810 000
Total général				181 976 100	14 150 168 410	162 984 700	13 829 146 033

933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	11 850 000	0	10 800 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	530 062 000	0	561 718 500
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	3 200 000	0	4 500 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	4 100 000	0	1 900 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	549 212 000	0	578 918 500
	06D00051	NEA-BOULANGERIE DE NOUVILLE	-	0	693 000	0	693 000
	06D00057	PAT BATI-CHATEAU HAGEN	-	0	7 800 000	0	7 000 000
	06D00478	CIMETIERE DES DEPORTES IDP	-	0	1 155 210	0	0
	07D00601	PAT BATI-CHS DE NOUVILLE	-	0	230 000	0	230 000
	07D00617	SUBVENTIONS HCD	13-2014-3	0	22 500 000	0	22 500 000
			13-2013-3	0	22 000 000	0	22 000 000
			-	0	18 035 000	0	18 000 000
			13-2014-2	0	17 000 000	0	17 000 000
			13-2014-1	0	12 000 000	0	12 000 000
	08D01306	PAT BATI-VALORISATION SENSIBILISATION	-	0	8 000 000	0	8 000 000
	08D01308	PAT MUSEO-VALORISATION SENSIBILISATION	-	0	2 400 000	0	2 300 000
	08D01310	PAT BATI-CONSERVATION & SAUVEGARDE	-	0	1 680 000	0	1 500 000
	11D03149	PAT BATI-ANSE N'DU	-	0	500 000	0	500 000
	11D03512	COLLECTIONS PROVINCIALES	-	0	2 020 000	0	3 700 000
	12D04275	GENDARMERIE DE TOMO	-	0	760 000	0	760 000
Programme 13-PATRIMOINE				0	116 773 210	0	116 183 000
	11D03619	ANIMATIONS CULTURELLES DIVERSES	-	0	7 000 000	0	7 000 000
	11D03621	SUBVENTIONS HCD	-	0	175 000 000	0	171 000 000
			14-2014-2	0	40 000 000	0	41 000 000
			14-2014-1	0	23 000 000	0	23 000 000
	11D03622	PUBLIC SPECIFIQUE	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	11D03626	FORMATION ARTISTIQUE	-	0	12 300 000	0	11 300 000
	11D03627	EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	-	0	8 000 000	0	3 050 000
	11D03629	CREATION DIFFUSION MUSIQUE	-	0	2 400 000	0	2 400 000
	11D03630	CREATION DIFFUSION LIVRE ET LECTURE	-	0	3 900 000	0	3 900 000
	11D03631	CREATION DIFFUSION AUDIOVISUELLE	-	0	8 350 000	0	13 000 000
	11D03632	CREATION DIFFUSION ARTS PLASTIQUES	-	0	3 000 000	0	3 000 000
	12D03735	CREATION DIFFUSION CULTURES URBAINES	-	0	8 800 000	0	8 500 000
	12D03798	BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGE	-	0	9 400 000	0	9 400 000
	14D04840	FETE DE LA MUSIQUE	-	0	3 500 000	0	3 500 000
	14D04841	LES VOIX DU SUD	-	0	8 300 000	0	8 300 000
Programme 14-CULTURE				0	317 950 000	0	313 350 000
	06D00061	STADE DU PLGC	-	0	8 890 000	0	8 890 000
	06D00153	ACTIONS SPORTS - GLOBALISEES	-	0	20 330 000	0	26 750 000
	06D00332	CESSIONS D'IMMEUBLES - SPORTS	-	1 400 000	0	1 400 000	0
	06D00351	PARTICIPATIONS DES PARTICULIERS	-	2 400 000	0	2 400 000	0
	06D00475	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	-	22 000 000	17 100 000	22 000 000	16 000 000
	07D00619	SUBVENTIONS HCD	-	0	155 000 000	0	187 100 000
	10D02856	LES BOUCLES DE NETCHA	-	0	9 800 000	0	7 400 000
	11D03412	SITE D'ESCALADE DE TEREKA	-	0	1 530 875	0	4 900 000
	12D03763	SENTIERS DE RANDONNEES	-	0	29 117 539	0	30 000 000
	12D03764	SPORTS NATURES	-	0	9 150 000	0	0
	13D04177	PISTES DE TINA	-	0	7 540 967	0	7 000 000
Programme 15-SPORTS				25 800 000	258 459 381	25 800 000	288 040 000
	06D00150	ACTIONS JEUNESSE - GLOBALISEES	-	0	18 470 000	0	23 650 000
	06D00276	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE	-	23 000 000	59 881 210	20 000 000	54 000 000
	07D00523	CARREFOUR VACANCES	-	0	7 522 000	0	5 822 000
	07D00620	SUBVENTIONS HCD	-	0	288 380 000	0	260 100 000
	07D00720	CONTROLE DES CVL	-	17 000 000	0	17 000 000	0
	09D02007	POLITIQUE DE LA JEUNESSE	-	0	2 296 000	0	7 000 000
Programme 16-JEUNESSE				40 000 000	376 549 210	37 000 000	350 572 000
Total général				65 800 000	1 618 943 801	62 800 000	1 647 063 500

934-SANTE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	79 000 000	0	80 000 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	2 684 516 500	0	2 646 454 500
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	108 000 000	0	110 000 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	16 600 000	0	17 900 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	2 888 116 500	0	2 854 354 500
	06D00120	EDUCATION SANITAIRE	-	0	10 800 000	0	11 350 000
	06D00161	SANTE SCOLAIRE	-	32 000 000	0	32 000 000	0
	06D00179	SERVICES SANITAIRES - FRAIS COMMUNS	-	0	19 100 000	0	15 500 000
	06D00195	VACATIONS - SANTE PUBLIQUE	20-2013-2	0	54 000 000	0	57 000 000
			-	6 700 000	0	6 700 000	0
	06D00199	SOINS CMS	-	47 000 000	0	47 000 000	0
	06D00315	CENTRES MEDICO-SOCIAUX	-	0	37 700 000	0	40 000 000
	06D00317	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	20-2012-2	0	110 000 000	0	100 000 000
	06D00343	CM POLYVALENT	-	0	16 600 000	0	16 600 000
	06D00400	PMI, CMS, CCF	-	0	3 900 000	0	3 900 000
	06D00411	CAFAT CMS	-	77 000 000	0	85 000 000	0
	07D00575	RECETTES DE SANTE PUBLIQUE NON VENTILEES	-	500 000	0	500 000	0
	07D00624	SUBVENTIONS HCD	-	0	36 850 000	0	36 750 000
	09D02396	FOND COMPENS DEPIST PREVENT SANTE PUBLIQ	-	0	45 000 000	0	45 000 000
	12D04015	ACTION PREVENTION SANITAIRE	-	0	10 000 000	0	10 000 000
	13D04155	EVALUATION ETUDES PROSPECTIVES	-	0	10 500 000	0	5 000 000
	13D04915	OPERATIONS NON VENTILEES-SANTE PUBLIQUE	-	0	0	0	12 000 000
Programme 20-SANTE PUBLIQUE				163 200 000	354 450 000	171 200 000	353 100 000
Total général				163 200 000	3 242 566 500	171 200 000	3 207 454 500

935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	6 460 000	0	6 585 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	220 002 000	0	256 749 000
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	5 698 400	0	5 589 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	1 890 000	0	2 020 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	234 050 400	0	270 943 000
	06D00025	PROVINCE - DGF DES CENTRES HOSPITALIERS	-	0	2 170 000 000	0	2 110 000 000
	06D00119	CAFAT - LIQUIDATIONS DEP SANTE	-	430 000 000	4 126 250 000	450 000 000	3 950 000 000
	06D00160	PROVINCE - FRAIS DE GEST° CAFAT	-	0	120 000 000	0	120 000 000
	07D00638	CAFAT - SOINS EXTERNES CHT (AVANCES ET SOLDE	-	0	300 000 000	0	300 000 000
	07D00761	REMBOURSEMENT DEPENSES D'AIDE MEDICALE	-	25 000 000	0	25 000 000	0
	07D00964	PROVINCE - SOINS EXTERNES CHS	-	0	30 000 000	0	30 000 000
	07D01406	PROVINCE - DEPENSES DE SANTE ET DIVERS	-	0	10 000 000	0	5 000 000
	13D04204	CONVENTION CHT-CHS MOYENS SEJOURS	-	0	150 000 000	0	151 000 000
	13D04205	AIDMED-CONTINUITE TERRITORIAL PROVINCIAL	-	0	10 000 000	0	10 000 000
Programme 17-AIDE MEDICALE				455 000 000	6 916 250 000	475 000 000	6 676 000 000
	06D00183	GESTION DES AIDES INDIVIDUELLES	-	0	23 000 000	0	24 000 000
	07D00622	SUBVENTIONS HCD	-	0	55 200 000	0	54 146 500
	07D00865	INTERVENTIONS NON VENTILEES-HABITAT SOCI	-	0	5 550 000	0	6 350 000
	09D02134	AIDES AU LOGEMENT	-	0	47 000 000	0	38 000 000
	09D02314	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	-	0	450 000	0	520 000
	09D02415	ACTIONS COLLECTIVES	-	0	2 255 000	0	1 645 000
	11D03161	CA-VOLET INTERCOMMUNAL 11-15 HABITAT	18-2011-5	0	3 000 000	0	3 000 000
	11D03393	RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANE	18-2013-1	0	33 000 000	0	33 000 000
Programme 18-HABITAT SOCIAL				0	169 455 000	0	160 661 500
	06D00152	FOYERS	-	0	35 800 000	0	35 000 000
	06D00181	ENQUETES SOCIALES	-	10 000 000	0	5 000 000	0
	06D00211	AIDE A LA FAMILLE	-	0	214 000 000	0	175 000 000
	06D00231	AIDE AUX ENFANTS ASSISTES	-	0	599 800 000	0	550 000 000
	06D00238	AIDE AUX PERSONNES AGEES	-	600 000 000	1 367 600 000	590 000 000	1 317 000 000
	06D00248	OPERATIONS NON VENTILEES-MEDICO SOCIAL	-	75 000 000	0	74 000 000	12 000 000
	06D00254	AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES	-	0	4 700 000	0	7 100 000
	06D00384	PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	-	569 000 000	0	533 000 000	0
	07D00623	SUBVENTIONS HCD	-	0	494 000 000	0	515 000 000
	09D01886	VACATIONS - MEDICO-SOCIAL	19-2013-3	0	49 400 000	0	38 000 000
	09D02395	INTERVENTIONS SUR LA PARENTALITE	-	0	1 450 000	0	1 600 000
	13D04223	ACCOMPAGN ORGANIS MEDICO-SOCIALES	-	0	6 000 000	0	5 000 000
Programme 19-MEDICO-SOCIAL				1 254 000 000	2 772 750 000	1 202 000 000	2 655 700 000
	06D00272	OPERATIONS NON VENTILEES-COND. FEMIN.	-	0	23 000 000	0	26 000 000
	07D00625	SUBVENTIONS HCD	-	0	4 000 000	0	7 500 000
Programme 42-MISSION CONDITION FEMININE				0	27 000 000	0	33 500 000
Total général				1 709 000 000	10 119 505 400	1 677 000 000	9 796 804 500

936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00265	AIDES AU TRANSPORT	-	0	5 000 000	0	4 000 000
	06D00278	PPIC	-	30 000 000	700 000 000	0	700 000 000
	06D00291	AIJ-CONTRATS EMPLOI FORMATION	-	0	77 000 000	0	75 800 000
	06D00296	AIJ-CONTRATS HANDICAPES	-	0	20 000 000	0	20 000 000
	07D00553	EVALUATION MILIEU TRAVAIL	-	0	11 000 000	0	11 000 000
	07D00568	FORMATION DES PPIC	-	0	10 000 000	0	10 000 000
	07D00760	AIDE A LA MOBILITE	-	0	12 000 000	0	10 000 000
	07D00924	INDEMNITES AUX STAGIAIRES	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	08D02194	EMPLOIS-FRAIS COMMUN	-	0	17 540 000	0	7 800 000
	11D03232	SERVICE CIVIQUE	-	0	2 000 000	0	2 000 000
	12D03757	PPIC-SOUTIEN SCOLAIRE	-	22 500 000	33 000 000	22 500 000	33 000 000
	12D04035	PLACEMENT FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI	-	462 000 000	0	462 000 000	0
Programme 31-EMPLOI				514 500 000	892 540 000	484 500 000	878 600 000
	06D00298	STAGES MIJ	-	0	93 000 000	0	91 000 000
	07D00521	INSERTION-FRAIS COMMUNS	-	0	53 500 000	0	52 450 000
	07D00631	SUBVENTIONS HCD	-	0	257 300 000	0	251 200 000
	08D01769	CHANTIERS DE JEUNES	33-2015-1	0	119 490 000	0	0
			33-2011-4	0	40 000 000	0	40 000 000
			-	30 000 000	610 000	37 290 000	56 000 000
	11D03167	CA-OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT 11-15	33-2011-6	0	121 573 666	0	120 429 323
	11D03234	PREVENT° DELINQUANCE, SECUR.TRANQUIL.PUB	33-2011-5	0	2 000 000	0	2 000 000
Programme 33-INSERTION				30 000 000	687 473 666	37 290 000	613 079 323
	06D00112	FORMATION-FRAIS COMMUNS	-	0	11 970 000	0	20 575 000
	06D00227	STAGES - OP GLOBALISEE	-	0	140 000 000	0	140 000 000
	07D00633	SUBVENTIONS HCD	36-2013-2	0	90 000 000	0	150 000 000
			-	0	10 000 000	0	10 000 000
			36-2013-1	0	1 500 000	0	1 500 000
	11D03168	CA-VOLET INTERCOMMUNAL 11-15 FORMATION	36-2011-3	0	5 250 000	0	3 250 000
Programme 36-FORMATION				0	258 720 000	0	325 325 000
Total général				544 500 000	1 838 733 666	521 790 000	1 817 004 323

937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DÉPENSE	RECETTE	DÉPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	25 500 000	0	11 900 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	725 921 500	0	717 305 100
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	1 300 000	0	1 300 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	7 000 000	0	7 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	759 721 500	0	737 505 100
	13D04206	COURS D'EAU-APICAN	-	65 890 000	0	12 100 000	29 000 000
			23-2014-1	0	64 400 000	0	11 000 000
	13D04208	COURS D'EAU-NOUVELLE CALEDONIE	-	0	13 600 000	0	7 500 000
			23-2014-2	0	13 600 000	0	7 500 000
			-	8 250 000	0	8 250 000	0
Programme 23-COURS D'EAU				74 140 000	78 000 000	20 350 000	47 500 000
	06D00006	REHABILITATION DES SITES DEGRADEES	-	0	0	0	3 570 000
	06D00068	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	-	9 000 000	64 320 000	15 840 000	63 590 000
	06D00092	INSTALLATIONS CLASSEES	-	0	27 370 000	0	26 370 000
	06D00176	ENQUETES ICPE	-	6 000 000	6 300 000	6 000 000	6 000 000
	06D00241	INDEMNITES COMM. ENQUETEUR	-	0	100 000	0	0
	06D00308	AMENAGEMENT ET GESTION SITES TERRESTRES	-	5 500 000	0	5 500 000	0
	06D00460	CNRT	25-2012-4	0	11 600 000	0	11 600 000
	07D00526	GESTION DES DECHETS	25-2011-3	0	14 500 000	0	11 508 000
			-	7 250 000	2 500 000	61 125 824	23 000 000
	07D00528	SUIVI PROJETS INDUSTR. & MINIERES GD SUD	25-2015-4	0	61 000 000	0	0
			-	19 000 000	23 000 000	10 000 000	44 400 000
	07D00627	SUBVENTIONS HCD	25-2015-9	0	82 600 000	0	0
			-	21 000 724	35 950 000	22 731 742	189 250 000
			25-2011-4	0	42 001 447	0	45 463 484
			25-2015-10	0	20 000 000	0	0
			25-2015-12	0	18 000 000	0	0
			25-2015-11	0	15 000 000	0	0
			25-2015-5	0	8 700 000	0	0
			25-2014-1	0	5 622 500	0	2 900 000
	07D01084	CODE DE L'ENVIRONNEMENT	-	0	3 200 000	0	3 200 000
	08D01190	PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	-	16 360 000	37 000 000	16 360 000	32 320 000
	08D01467	OPERATIONS NON VENTILEES-ENVIRONNEMENT	-	0	600 000	0	560 000
	08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	25-2014-2	0	155 000 000	0	147 000 000
			-	0	12 000 000	0	50 000 000
	09D02027	ACT° DE SENSIBILISAT° A L'ENVIRONNEMENT	-	2 800 000	11 000 000	0	5 500 000
	09D02032	PRESERVATION DES ESPECES EMBLEMATIQUES	-	0	0	0	2 000 000
	11D03178	CONSERVATION DES ESPACES NATURELS	25-2012-3	0	14 100 000	0	14 500 000
	11D03184	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	-	0	200 000	0	200 000
	12D03717	SURVEILLANCE DES MILIEUX NATURELS	-	0	21 500 000	0	26 813 000
	12D03718	CONSERVATION & GESTION BIODIVERSITE	-	1 500 000	26 420 000	0	30 500 000
			25-2015-6	0	2 500 000	0	0
			25-2015-7	0	1 080 000	0	0
	12D03719	AIRES D'INTERETS MAJEURS	-	0	0	0	5 000 000
	12D03720	AIRES AMENAGEES DU GRAND SUD	-	0	28 650 000	0	28 650 000
	12D03721	AIRES AMENAGEES DU GRAND NOUMEA	-	0	19 050 000	0	19 040 000
	12D03722	AIRES AMENAGEES DU NORD	-	0	2 000 000	0	0
	12D04255	FONDS DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTAL	-	1 000 000	600 000	1 000 000	0
	13D04180	CHASSE ET FAUNE SAUVAGE	-	0	13 788 000	0	20 000 000
	13D04181	AIRES PROTEGEES AMENAGEES	-	0	5 620 000	0	615 000
	13D04535	PARC ET RESERVE DE LA DUMBEA	-	0	5 800 000	0	2 000 000
	15D05088	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	-	0	8 957 300	0	0
Programme 25-ENVIRONNEMENT				89 410 724	807 629 247	138 557 566	815 549 484
	06D00017	ETUDES - AMENAGEMENTS URBAINS	-	0	5 350 000	0	4 150 000
	07D00628	SUBVENTIONS HCD	-	0	4 000 000	0	2 300 000
	11D03175	CA-VOLET INTERCOMMUNAL 11-15 URBANISME	26-2011-6	0	10 090 000	0	8 375 000
			26-2012-5	0	2 375 000	0	2 375 000
	11D03191	AMELIORATION DE LA REGLEMENTATION	-	0	0	0	2 000 000
	13D04194	SCHEMAS PROVINCIAUX D'AMENAGEMENT	-	0	0	0	200 000
Programme 26-URBANISME				0	21 815 000	0	19 400 000
	06D00447	HYDRAULIQUE AGRICOLE	-	25 000 000	0	0	0
	15D05076	HYDRAULIQUE AGRICOLE	29-2015-3	0	4 500 000	0	0
Programme 29-AMENAGEMENT RURAL				25 000 000	4 500 000	0	0
	06D00260	SYLVICULTURE	-	0	0	0	10 000 000
	06D00398	PLANTS DE REBOISEMENT - DEV FORESTIER	41-2012-1	0	4 000 000	0	4 500 000
	07D00637	SUBVENTIONS HCD	41-2013-1	0	70 000 000	0	170 000 000
			41-2013-2	0	6 000 000	0	4 750 000
Programme 41-DEVELOPPEMENT FORESTIER				0	80 000 000	0	189 250 000
Total général				188 550 724	1 751 665 747	158 907 566	1 809 204 584

938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	1 021 329 500	0	1 027 545 000
Programme 01-ADMINISTRATION				0	1 021 329 500	0	1 027 545 000
	06D00008	DEPREDACTION DE VOIRIE	-	0	0	23 750 320	0
	06D00324	ENTRETIEN DU RESEAU	-	0	447 600 000	0	450 000 000
	06D00393	DEGATS ROUTIERS	-	0	37 000 000	0	42 154 000
	06D00394	DEGATS S/EQUIP. ROUTIERS	-	10 000 000	0	30 000 000	0
	08D01244	PROG NC - ENTRETIEN ROUTES TERRITORIALES	-	205 000 000	190 000 000	194 400 000	180 000 000
	11D03188	ENTRETIEN ROUTES COMMUNALES	-	0	10 000 000	0	29 300 000
	13D04775	SAVEXPRESS - VDE EXPRESS	-	0	0	1 046 000 000	0
			21-2013-4	0	0	0	1 533 000 000
	15D05177	ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ARTS	-	0	39 600 000	0	0
Programme 21-RESEAU ROUTIER				215 000 000	724 200 000	1 294 150 320	2 234 454 000
	06D00003	AEROPORT DE L'ILE DES PINS	-	10 800 000	39 790 000	10 800 000	20 540 000
			22-2014-2	0	47 500 000	0	50 000 000
			22-2014-1	0	7 000 000	0	7 000 000
	06D00472	AERODROME DE QUATOM	-	700 000	3 450 000	0	2 720 000
	07D00552	BRL-AERODROME DE POE	-	210 000	5 400 000	0	6 000 000
Programme 22-INFRASTRUCTURE AERIENNE				11 710 000	103 140 000	10 800 000	86 260 000
	06D00288	ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	-	0	10 000 000	0	10 000 000
Programme 24-INFRASTRUCTURE PORTUAIRE				0	10 000 000	0	10 000 000
	06D00058	GARE ROUTIERE DE MONTRAVEL	-	3 843 325	7 900 000	6 119 900	7 500 000
	06D00165	TRANSPORTS PUBLICS SUBURBAINS	-	0	692 000 000	0	692 000 000
	07D00629	SUBVENTIONS HCD	-	0	0	0	3 000 000
	11D03187	TRANSPORTS PUBLICS INTERURBAINS	-	0	25 000 000	0	25 000 000
Programme 30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE				3 843 325	724 900 000	6 119 900	727 500 000
Total général				230 553 325	2 583 569 500	1 311 070 220	4 085 759 000

939-ECONOMIE

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00159	ADMINISTRATION GENERALE	-	0	54 600 000	0	53 300 000
	06D00212	MASSE SALARIALE	-	0	1 446 663 000	0	1 460 925 600
	06D00289	BUREAU DE GESTION ECOFI	-	14 800 000	0	14 100 000	0
	06D00297	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	-	0	30 300 000	0	30 200 000
	06D00312	PARC AUTOMOBILE	-	0	20 750 000	0	20 600 000
Programme 01-ADMINISTRATION				14 800 000	1 552 313 000	14 100 000	1 565 025 600
	06D00368	PECHE ET AQUACULTURE	-	0	10 302 000	0	9 250 000
	07D00632	SUBVENTIONS HCD	-	0	51 650 000	0	34 300 000
			35-2013-3	0	13 500 000	0	0
			35-2013-2	0	7 000 000	0	12 000 000
			35-2013-1	0	5 123 000	0	5 123 000
	12D03715	ADECAL TECHNOPOLE MARITIME 13/17	35-2013-3	0	46 500 000	0	46 500 000
Programme 35-PECHE ET AQUACULTURE				0	134 075 000	0	107 173 000
	06D00095	INSTITUT AGRONOMIQUE CALEDONIEN	-	0	105 000 000	0	75 000 000
	06D00207	AGRICULTURE - FRAIS COMMUNS	-	0	32 900 000	0	32 900 000
	06D00356	PROTECTION SOCIALE EXPLOITANTS AGRICOLES	-	0	37 500 000	0	32 000 000
	06D00399	ETUDES - AGRICULTURE	-	0	15 729 000	0	21 120 000
			37-2014-5	0	2 500 000	0	0
	07D00634	SUBVENTIONS HCD	-	25 000 000	276 450 000	0	296 350 000
			37-2015-1	0	70 000 000	0	0
			37-2013-2	0	50 000 000	0	50 000 000
			37-2013-4	0	12 000 000	0	12 000 000
			37-2013-1	0	7 000 000	0	42 250 000
			37-2013-5	0	6 000 000	0	10 000 000
			37-2013-3	0	4 000 000	0	8 000 000
			37-2015-2	0	3 000 000	0	0
			37-2014-2	0	0	0	2 000 000
			37-2014-1	0	0	0	6 000 000
	15D05182	COURSES HIPPIQUES - PMU	-	32 000 000	0	0	0
Programme 37-AGRICULTURE				57 000 000	622 079 000	0	587 620 000
	06D00151	TOURISME - INTERVENTIONS	38-2015-2	0	64 000 000	0	0
			-	0	47 266 348	0	110 350 000
	07D00635	SUBVENTIONS HCD	-	0	704 500 000	0	701 220 000
			38-2014-1	0	75 058 494	0	77 404 169
Programme 38-TOURISME				0	890 824 842	0	888 974 169
	06D00262	OPERATIONS NON VENTILEES-EXPANS. GEN.	-	0	43 436 754	0	43 436 754
			39-2014-1	0	6 563 246	0	6 563 246
	07D00630	SUBVENTIONS HCD	-	0	218 250 000	0	240 100 000
			39-2014-4	0	18 350 000	0	17 500 000
			39-2013-1	0	8 000 000	0	8 000 000
			39-2013-3	0	6 650 000	0	6 650 000
			39-2014-2	0	0	0	13 750 000
	12D03807	PRESICA	39-2012-2	0	734 844	0	0
Programme 39-EXPANSION GENERALE				0	301 984 844	0	336 000 000
	06D00063	STATION ZOOTECHNIQUE DE PORT LAGUERRE	-	0	0	0	10 100 000
	06D00233	STATION MARAICHERE ET HORTICOLE ST LOUIS	-	0	0	0	4 500 000
	06D00362	PDTS DOMAN. & EXPLOITAT° - STAT° PROV.	-	0	0	4 500 000	0
	06D00401	PORT LAGUERRE-PEPINIERE	-	0	0	0	4 400 000
	15D05080	BIOFABRIQUE DE SAINT-LOUIS	-	0	4 500 000	0	0
	15D05081	PEPINIERE DE PORT-LAGUERRE	-	0	4 400 000	0	0
	15D05083	STATION ZOOTECHNIQUE DE PORT LAGUERRE	-	0	8 500 000	0	0
			40-2014-1	0	2 000 000	0	0
Programme 40-STATIONS PROVINCIALES				0	19 400 000	4 500 000	19 000 000
Total général				71 800 000	3 520 676 686	18 600 000	3 503 792 769

940-IMPOSITIONS DIRECTES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00263	TAXES NUITEES	-	160 000 000	0	180 000 000	0
	06D00307	CENTIMES ADDITIONNELS	-	0	125 000 000	0	125 000 000
	06D00320	COMMUNICATION TELEPHONIQUE	-	1 600 000 000	0	1 500 000 000	0
Programme 01-ADMINISTRATION				1 760 000 000	125 000 000	1 680 000 000	125 000 000
Total général				1 760 000 000	125 000 000	1 680 000 000	125 000 000

941-AUTRES IMPOTS ET TAXES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00059	DROIT D'ENREGISTREMENT	-	1 100 000 000	0	1 100 000 000	0
	06D00114	LICENCE DEBITS DE BOISSONS	-	65 000 000	0	60 000 000	0
	06D00307	CENTIMES ADDITIONNELS	-	0	5 000 000	0	5 000 000
	06D00329	CONTRIBUTION FONCIERE	-	330 000 000	0	300 000 000	0
	06D00355	PATENTES	-	1 485 000 000	0	1 500 000 000	0
Programme 01-ADMINISTRATION				2 980 000 000	5 000 000	2 960 000 000	5 000 000
Total général				2 980 000 000	5 000 000	2 960 000 000	5 000 000

942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015	BP 2014
				RECETTE	RECETTE
	08D01606	DGF-NC	-	30 764 632 250	30 947 065 850
	08D01607	DGF-ETAT	-	5 850 000 000	5 850 000 000
Programme 01-ADMINISTRATION				36 614 632 250	36 797 065 850
Total général				36 614 632 250	36 797 065 850

943-OPERATIONS FINANCIERES

Prog	Opération	Libellé de l'opération	Réf. AP/AE	BP 2015		BP 2014	
				RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
	06D00116	LIGNE DE TRESORERIE	-	0	55 700 000	0	49 900 000
	06D00157	EMPRUNTS PROVINCIAUX	-	0	668 700 000	0	733 200 000
Programme 03-EMPRUNTS				0	724 400 000	0	783 100 000
	06D00237	STCPI	-	130 000 000	0	130 000 000	0
Programme 32-PARTICIPATIONS FINANCIERES				130 000 000	0	130 000 000	0
Total général				130 000 000	724 400 000	130 000 000	783 100 000